

LE BRÉVIAIRE ROMAIN

PROPRE
DES
SAINTS

FASCICULE 6

DES^T AUGUSTIN DE CANT.

28 MAI

A SS. JEAN ET PAUL MM.

26 JUIN

LABERGERIE
PARIS

28 MAI

SAINT AUGUSTIN, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR

DOUBLE (m. t. v.)

ÿ. Amávit. *Ant.* Sacérdos.

Oraison

DEUS, qui Anglórum gentes, prædicatióne et miraculis beáti Augustíni Confessóris tui atque Pontíficis, veræ fídei luce illustráre dignátus es : concéde ; ut, ipso interveniénte, errántium corda ad veritátis tuæ rédeant unitátem, et nos in tua simus voluntáte concórdes. Per Dóminum.

O DIEU, qui avez daigné éclairer la nation anglaise des lumières de la vraie foi, par la prédication et les miracles de saint Augustin, votre Confesseur et Pontife ; accordez que, par son intercession, les cœurs de ceux qui sont dans l'erreur reviennent à l'unité de votre vérité, et que nous soyons unis de cœur dans votre volonté. Par Notre Seigneur.

Mémoire du précédent, S. Bède, Conf. et Doct. :

Ant. O Doctor. ÿ. Justum.

Oraison

DEUS, qui Ecclésiám tuam beáti Bedæ Confessóris tui atque Doctóris eruditióne claríficas : concéde propítius fámulis tuis ; ejus semper illustrári sapiéntia et méritis adjuvári. Per Dóminum nostrum.

O DIEU, qui illustrez votre Église par la science du bienheureux Bède votre Confesseur et Docteur, donnez-nous d'être toujours illuminés par sa sagesse et secourus par ses mérites. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

AUGUSTINUS, Romæ in Lateranénsi cœnóbio

AUGUSTIN, moine au monastère du Latran, à

mónachus, a Gregório Magno cum sóciis mónachis fere quadraginta in Angliam missus est anno quingentésimo nonagésimo séptimo, ut gentes illas ad Christum converteret. Erat eo tēmpore rex Ethelbértus, in Cántio potentíssimus, qui, audíta advéntus Augustíni causa, eum cum sóciis Cantuáriam, sui regni metrópolim, invitávit ; ibíque manéndi et Christum prædicándi facultátem eidem liberáliter concessit. Quare sanctus vir prope Cantuáriam oratórium exstrúxit, ubi ipse aliquámdiu consédit, atque apostólicam vivéndi ratiónem cum suis æmulátus est.

Rome, fut envoyé par Grégoire le Grand en Angleterre, avec près de quarante moines de sa communauté, l'an cinq cent quatre-vingt-dix-sept, pour convertir au Christ les populations de cette contrée. Le puissant roi Ethelbert régnait alors au pays de Kent. Ayant appris le motif de l'arrivée d'Augustin, il l'invita à venir, avec ses compagnons, à Cantorbéry, capitale de son royaume, et lui accorda de bonne grâce l'autorisation d'y demeurer et d'y prêcher le Christ. Le saint bâtit donc, près de Cantorbéry, un oratoire où il résida quelque temps, et où avec ses compagnons il imita le genre de vie des Apôtres.

ꝛ. Invéni, p. [188]

LEÇON V

CÆLESTIS doctrínæ prædicatióne plúrimis firmáta miráculis, ac vitæ exémplo sic insulános illos demúlsit, ut eórum plerósque ad christiánam fidem perdúxerit, ac demum regem ipsum quem, cum innúmero suórum comitátu, sacro fonte lustrávit, summa cum lætítia

PAR la prédication de la divine doctrine, que vinrent appuyer de nombreux miracles, et par l'exemple de sa vie, il gagna si bien les insulaires qu'il amena la plupart d'entre eux, et finalement le roi lui-même, à embrasser le christianisme. Il le purifia par le saint baptême ainsi qu'un grand

Berthæ régiæ uxóris, quæ christiána erat. Olim in Natáli Dómini, cum decem mílibus et ámplius baptísmum in álveo flúminis Eboráci contulisset, quotquot ex iis morbo áliquo affécti erant, cum ánimæ salúte, córporis quoque sanitátem recepisse memóriæ próditum est. Jussu Gregórii ordinátus epíscopus, Sedem Cantuáriæ instituit in ecclésia Salvatóris a se erécta, in qua mónachos óperis sui subsidiários collocávit ; et sancti Petri monastérium, quod póstea et a suo nómine dictum est, in suburbánis constrúxit. Idem Gregórius usum pállii cum facultáte ecclesiásticæ hierarchiæ in Anglia instituendæ ei concéssit : quo novam étiam operariórum manum misit, nempe Mellítum, Justum, Paulinum et Rufiniánum. 7. Pósui, p. [189]

nombre des gens de son entourage, à la grande joie de la reine Berthe, qui était chrétienne. Un jour de Noël, Augustin baptisa plus de dix mille Anglais dans les eaux de la rivière qui coule à York, et la tradition rapporte que tous ceux qui se trouvaient atteints de quelque maladie recouvrèrent la santé du corps en même temps qu'ils recevaient celle de l'âme. Sacré évêque sur l'ordre de Grégoire, Augustin établit son siège à Cantorbéry, dans l'église du Sauveur qu'il avait élevée, et y plaça des moines pour seconder ses travaux. Il construisit dans un faubourg le monastère de Saint-Pierre, qui devait plus tard porter son nom. Le Pape Grégoire lui accorda aussi l'usage du pallium avec le pouvoir d'établir en Angleterre la hiérarchie ecclésiastique. Il lui envoya de nouveaux ouvriers apostoliques : Mellitus, Just, Paulin et Rufinien.

LEÇON VI

DISPOSITIS ejus ecclésiæ rebus, synodum hábuit Augustínus cum epíscopis atque doctóri-

LES affaires de son Église réglées, Augustin réunit en synode les évêques et les docteurs des anciens

bus vétérum Britónum, qui in Paschæ celebra-tiône aliisque rítibus ab Ecclésia Romána jamdú-dum dissidébant. Sed, cum eos neque apostó-licæ Sedis auctoritáte ne-que miraculis movére posset, ut dissídio cessá-rent, prophético spírítu eis excídium prænuntiá-vit. Dénique máximis pro Christo exantlátis labó-ribus, miraculis clarus, cum Mellítum Londinén-si ecclésiæ præfecísset, Justum Roffénsi, suæ Lauréntium, in cælum migrávit séptimo Kalén-das Júnias, Ethelbéto regnante, ac sepúltus est in monastério sancti Pe-tri, quod exinde Cantua-riénsium antístitum et áliquot regum conditó-rium fuit. Ejus cultum fervénti stúdio prosecútæ sunt Anglórum gentes ; ac Leo décimus tértius Póntifex máximus ejus Offícium et Missam ad univérsam exténdit Ec-clésiám.

Bretons, depuis longtemps en désaccord avec l'Église Romaine sur la célébration de la fête de Pâques et autres questions liturgiques. Mais comme il ne parvenait à les ramener à l'unité, ni par l'autorité du Siège Aposto-lique, ni par ses miracles, il leur prédit, sous l'inspi-ration de l'Esprit Saint, qu'il finiraient par disparaître. Enfin, après avoir accompli de nombreux travaux pour le Christ et d'éclatants pro-diges, après avoir préposé Mellitus à l'Église de Lon-dres, Just à celle de Roches-ter, et désigné Laurent pour son successeur, il partit pour le ciel, le vingt-six mai, sous le règne d'Éthel-bert. On l'ensevelit au mo-nastère de Saint-Pierre qui devint le lieu de sépulture des archevêques de Cantor-béry et de plusieurs rois. Les Anglais lui rendirent un culte fervent, et le Souve-rain Pontife Léon XIII a étendu son office et sa messe à l'Église universelle.

ꝛ. Iste est, qui, p. [190]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

AUGUSTINUS, Romæ in Lateranénsi cœnóbio

L'AN cinqcent quatre-vingt-dix-sept, Augustin

mónachus, a Gregório Magno cum sóciis mónachis fere quadraginta in Angliam missus est, anno quingentésimo nonagésimo séptimo. A rege Ethelbéto Cantuáriam, ejus regni metrópolim, invitátus cum sóciis, prope eam oratórium exstrúxit. Cæléstis doctrínæ prædicatióne plerósque insulános ac regem ipsum ad christiánam fidem perduxit, summa cum lætítia Berthæ régiæ uxóris, quæ christiána erat. Jussu Gregórii ordinátus episcopopus, Sedem Cantuariensem instítuit, et ab eódem Pontífice usum pállii cum facultáte hiérarchiæ in Anglia instituéndæ obtínuit. Máximis demum pro Christo exantlátis labóribus, cum Mellítum Londinénsi ecclésiæ præfecisset, Justum Roffénsi, suæ Lauréntium, in cælum migrávit séptimo Kaléndas Júnias, et sepúltus est in monastério sancti Petri, quod exínde Cantuariensium antístitum et áliquot regum conditórium fuit.

moine au monastère du Lantran, à Rome, fut envoyé en Angleterre avec près de quarante compagnons. Le roi Ethelbert l'appela à Cantorbéry, capitale de son royaume, et le saint bâtit un oratoire à proximité. Ses prédications de la divine doctrine gagnèrent à la foi catholique la plupart des insulaires et le roi lui-même, à la grande joie de la reine Berthe, qui était chrétienne. Sacré évêque sur l'ordre de Grégoire, Augustin établit son siège à Cantorbéry et reçut de ce Pontife le pallium avec le pouvoir d'établir en Angleterre la hiérarchie ecclésiastique. Enfin, après avoir accompli de nombreux travaux pour le Christ, après avoir préposé Mellitus à l'église de Londres, Just à celle de Rochester et désigné Laurent pour son successeur, il partit pour le ciel le vingt-six mai. On l'ensevelit au monastère de Saint-Pierre, qui devint le lieu de sépulture des archevêques de Cantorbéry et de plusieurs rois.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Ev.: Désignévit Dóminus, du Commun des Evang., p. [59], avec les Répons du Commun indiqués pour un Confesseur Pontife.

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes.

A Vêpres, Mémoire du suivant.

29 MAI

SAINTE MARIE-MADELEINE DE PAZZI
VIERGE

SEMI-DOUBLE

Ant. Veni, Sponsa. ŷ. Spécie.

Oraison

DEUS, virginitátis amá-
tor, qui beátam Ma-
ríam Magdalénam Ví-
ginem, tuo amóre suc-
cénsam, cæléstibus donis
decorásti : da ; ut, quam
festíva celebritáte vene-
rámur, puritáte et cari-
táte imitémur. Per Dó-
minum nostrum.

O DIEU qui, aimant la
virginité, avez orné
des dons célestes la bien-
heureuse vierge Marie-Ma-
deleine, embrasée de votre
amour, donnez-nous d'imi-
ter dans sa pureté et sa cha-
rité celle que nous vénérons
en célébrant sa fête. Par
Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

MARIA Magdaléna, il-
lustrióri Pazziórum
génere Floréntiæ nata,
fere ab incunábulis iter
perfectiónis arrípuit. De-
cénis perpétuam virgi-
nitátem vovit, susceptó-

NÉE à Florence, de l'illustre
famille des Pazzi, Marie-
Madeleine prit, presque dès
le berceau, le chemin de la
perfection. A dix ans, elle
fit vœu de chasteté perpé-
tuelle et, ayant pris l'habit

que hábitu in monastério sanctæ Mariæ Angelórum, órdinis Carmelitárum, se ómnium virtútum exémpLAR exhibuit. Adeo casta fuit, ut quidquid puritátem lædere potest, pénitus ignoráverit. Quinquénnum, Deo jubénte, solo pane et aqua transégit, excéptis diébus Domínicis, quibus cibi quadragesimálibus vescebátur. Corpus suum cilício, flagéllis, frígore, inédia, vigíliis, nuditáte atque omni pœnárúM gènere cruciábat.

77. Propter veritátem, p. [270]

LEÇON V

TANTO igne divíni amoris æstuábat, ut, ei feréndo impar, ingésta aqua pectus refrigeráre cogerétur. Extra sensus fréquenter rapta, diutúrnas et admirábiles éxtases passa est, in quibus et arcána cæléstia penetrávit, et exímis a Deo grátiis illustráta fuit. His autem muníta longum certámen a princípibus tenebrárum sustínuit, árida, desoláta, ab ómnibus derelícta, variúsque tentatióibus vexáta ;

du Carmel au monastère de Sainte-Marie des Anges, elle se montra un modèle de toutes les vertus. Elle fut chaste au point d'ignorer absolument tout ce qui peut ternir la pureté. Cinq années durant, sur l'ordre de Dieu, elle jeûna au pain et à l'eau, sauf les dimanches, où elle usait des mets permis en Carême. Elle châtiait son corps par le cilice, les flagellations, le froid, le jeûne, les veilles, l'insuffisance du vêtement, et toute espèce de mortification.

LE feu de l'amour divin la brûlait à ce point que, ne pouvant le supporter, elle était obligée de se rafraîchir la poitrine avec de l'eau. Souvent ravie hors d'elle-même, Marie-Madeleine avait des extases prolongées et merveilleuses, dans lesquelles elle pénétrait les arcanes célestes et recevait de Dieu des faveurs insignes. Ainsi fortifiée, elle soutint un long combat contre les princes de ténèbres, et fut en proie à la sécheresse, à la désolation, abandonnée

Deo sic permittente, ut invictæ patientiæ ac profundissimæ humilitatis exemplar præberet.

7. Dilexisti, p. [271]

de tous, tourmentée de tentations diverses. Dieu le permettait pour en faire un modèle de patience victorieuse et de très profonde humilité.

LEÇON VI

CARITATE erga proximum singulariter enituit ; nam sæpe noctes ducébat insomnes, vel obeundis sororum ministériis, vel inserviéndo infirmis occupata, quarum aliquando úlcers lambens sanavit. Infidelium et peccatorum perditionem amare deflens, se ad quælibet pro illorum salute tormenta paratam offerébat. Multis ante obitum annis, universis cæli deliciis, quibus copiose affluébat, heroica virtute renuntians, illud frequenter in ore habébat : *Pati, non mori. Tandem longa et gravissima infirmitate exhausta, transivit ad Sponsum die vigesima quinta Maji, anno millésimo sexcentésimo séptimo, expléto anno quadragésimo primo ætatis suæ. Eam, multis in vita et post*

Elle brilla par une éminente charité envers le prochain; souvent elle passait des nuits sans dormir, pour accomplir les tâches de ses sœurs ou pour servir celles qui étaient malades ; elle en guérit plusieurs en suçant leurs ulcères. La perte des infidèles et des pécheurs lui arrachait des larmes amères, et elle s'offrait à endurer tous les tourments pour leur salut. Bien des années avant sa mort, elle avait renoncé, par une héroïque vertu, à toutes les délices dont le ciel la comblait, et elle répétait souvent : « Souffrir et non mourir. » Enfin, épuisée par une longue et douloureuse maladie, elle rejoignit son Époux le vingt-cinq mai seize cent sept, à l'âge de quarante et un ans. De nombreux miracles accomplis avant et après sa mort l'ont rendue célèbre, et Clément IX l'a inscrite

mortem miraculis claram, Clemens nonus sanctarum Virginum numero adscripsit : cujus corpus in presentem diem incorruptum conservatur.

au nombre des saintes Vierges. Son corps s'est, jusqu'à présent, conservé sans corruption.

87. Afferentur Regi, p. [271]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

MARIA Magdaléna, Florentiæ illustri Pazziorum genere nata, fere ab incunabulis iter perfectionis arripuit. Decennis perpetuam virginitatem vovit, susceptoque habitu in monasterio sororum Carmelitarum, se omnium virtutum exemplar præbuit. Adeo casta fuit, ut, quidquid puritatem lædere posset, penitus ignoraverit. Tanto igne divini amoris æstuabat, ut, ei ferendo impar, ingesta aqua pectus refrigerare cogeretur. Caritate erga proximum excelluit ; nam sæpe noctes ducibat insomnes, vel obeundis sororum ministeriis, vel inserviendo infirmis occupata, quarum aliquando ulcera lambens sanavit. Illud frequenter in ore

MARIE-MADELEINE, née à Florence, de l'illustre famille des Pazzi, prit, presque dès son berceau, le chemin de la perfection. A dix ans, elle fit vœu de chasteté perpétuelle et, ayant pris l'habit du Carmel, elle se montra un modèle de toutes les vertus. Elle était chaste au point d'ignorer tout ce qui peut ternir la pureté. Le feu de l'amour divin la brûlait avec une telle ardeur que, ne pouvant la supporter, elle était obligée de se rafraîchir la poitrine avec de l'eau. Elle brilla par sa charité envers le prochain, et ses nuits se passaient souvent à accomplir les tâches de ses sœurs ou à servir celles qui étaient malades ; elle en guérit plusieurs en suçant leurs ulcères. Elle aimait répéter : « Souffrir et non pas mou-

habébat : Pati, non mori. Tandem, diútino et gravi morbo exháusta, transívit ad Sponsum, anno millésimo sexcentésimo séptimo, expléto ætátis suæ anno quadragésimo primo. Eam Clemens nonus sanctárum Vírginum número adscrípsit.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Símile erit au Commun des Vierges, p. [276].

Le lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes.

rir ». Enfin, épuisée par une longue et pénible maladie, elle rejoignit son Époux l'an seize cent sept, ayant accompli sa quarante et unième année. Clément IX l'inscrivit au nombre des saintes Vierges.

HORS DE FRANCE

A Vêpres, Mémoire du suivant.

30 MAI

SAINT FÉLIX I, PAPE ET MARTYR SIMPLE

T. P. *Ant.* Lux perpétua. √. Sancti.
H. T. P. *Ant.* Iste Sanctus. √. Glória.

Oraison

GREGEM tuum, Pastor ætérne, placátus inténde : et per beátum Felícem Mártyrem tuum atque Summum Pontíficem, perpétua protectione custódi ; quem totíus Ecclésiæ præstitísti esse pastórem. Per Dóminum.

OPASTEUR éternel, veillez avec bonté sur votre troupeau, et assurez-lui une protection constante par saint Félix, votre Martyr et Souverain Pontife, à qui vous avez donné d'être pasteur de toute l'Église. Par Notre Seigneur.

LEÇON III

FELIX Románus, patre Constántio, Aureliáno imperatóre præfuit Ecclésiæ. Constituit ut Missa supra memórias et sepúlcrâ Mártýrum celebrarétur. Qui, cum mense Decémbri habúisset ordinationés duas, et creáset presbyteros novem, diáconos quinze, episcopos per diversâ loca quinze ; martyrio coronátus, via Aurélia sepelítur in basilica quam a se ædificátam dedicárat. Vixit in pontificátu annos duos, menses quatuor, dies viginti novem.

FÉLIX, de Rome, fils de Constance, gouverna l'Église sous l'empereur Aurélien. C'est lui qui ordonna que la messe fût célébrée sur les monuments et les tombeaux des martyrs. Il fit, au mois de Décembre, deux ordinations, et y consacra pour divers pays neuf prêtres, cinq diacres et cinq évêques. Ayant reçu la palme du martyre, il fut enseveli sur la voie Aurélia, dans une basilique élevée et consacrée par lui. Il avait passé dans le Souverain Pontificat deux ans, quatre mois et vingt-neuf jours.

Vêpres du suivant : Ste Angèle de Mérici, Vierge, p. 35.

EN FRANCE

30 MAI

SAINTE JEANNE D'ARC, VIERGE

DOUBLE DE II^e CLASSE

Tout comme au Commun des Vierges, p. [252], sauf ce qui suit :

AUX I^{res} VÊPRES

Ant. I. Ecce Joánna, * virgo simplex et piíssima, quóniam timébat Dóminum valde, nec erat qui loquerétur de illa verbum malum (T. P. allelúia).

Ant. I. Voici Jeanne, vierge simple et très pieuse, qui révérait grandement le Seigneur, et dont personne ne disait le moindre mal (T. P. allélúia).

Psaumes du Commun des Fêtes de la Sainte Vierge, p. [374].

2. Suscitávit * eam Dóminus, et ideo puélla induit armatúram Dei, ut posset stare advérsus insídias inimicórum (T. P. allelúia).

3. Stetit * succíncta lumbos suos in veritaté, et indúta lorícam justitiæ, assúmpsit scutum et gáleam salutis (T. P. allelúia).

4. Ecce levávit * ad gentes manum suam, et ad pópulos exaltávit signum Dómini, ut fúgerent partes advérsæ (T. P. allelúia).

5. Custodívit * eam Angelus, et hinc eúntem, et ibi commorántem, et inde reverténtem, atque in médio ignis non derelíquit eam (T. P. allelúia).

2. Le Seigneur la suscita, et c'est pourquoi la jeune fille revêtit l'armure de Dieu, afin qu'elle pût résister aux embûches des ennemis (T. P. alléluia).

3. Elle s'est dressée, les reins ceints dans la vérité, et, revêtue de la cuirasse de la justice, elle a pris le bouclier et le casque du salut (T. P. alléluia).

4. Voici qu'elle a levé sa main vers les nations, et qu'elle a déployé devant les peuples l'étendard du Seigneur, pour mettre en fuite les ennemis (T. P. alléluia).

5. L'Ange l'a gardée en ses départs, ses séjours et ses retours et, au milieu des flammes, il ne l'a pas abandonnée. (T. P. alléluia).

Capitule. — Sag. 8, 9-10

PROPOSUI sapiéntiam addúcere mihi ad convivéndum : sciens, quóniam mecum comunicábit de bonis, et erit allocútio cogitátionis et tædii mei. Habébo, propter hanc, claritátem ad turbas, et honórem apud senióres júvenis.

J'AI résolu de prendre la Sagesse pour compagne de ma vie, sachant qu'elle serait mon plus sûr conseiller, qu'elle me soutiendrait dans mes peines et mes ennuis. C'est à cause d'elle que les foules m'acclameront et que les anciens rendront hommage à ma jeunesse.

Hymne

STAT cultrix vîgilans
 páuperis hórtuli,
 Annórum trédecim pár-
 vula, nil sciens,
 Primas docta preces, præ
 sóciis pia,
 Simplex, mitis et ín-
 nocens.

Orántem Míchaël An-
 gelus édocet,
 Quam claræ párili lúmine
 vírgines,
 Virtútum méritis con-
 spícuae simul,
 Crebris allóquiis fo-
 vent.

Dum voces súperas éx-
 cipit, éxpavet ;
 Sed, fidens Dómino,
 fórtior in dies,
 Parens impériis, pro
 pátria libens
 Castam se vovet hós-
 tiam.

Mox dulces sócias et
 pátriam domum,
 Et cum matre patrem
 jussa relínquere,
 Miles facta Dei, quo vo-
 cat Angelus,
 Fertur nil trépidans
 eques.

Qui terras státuit, gló-
 ria sit Patri :
 Qui gentes rédimittit, gló-
 ria Fílio :
 Sancto Spirítui glória,

LA voilà qui cultive avec
 soin un pauvre jardin, et,
 enfant de treize ans, ne
 sachant rien que les pre-
 mières prières, plus pieuse
 que ses compagnes, simple,
 douce et innocente.

Durant sa prière, l'Ange
 Michel l'instruit, et des
 vierges rayonnant d'une
 même lumière, illustres
 par le mérite de leurs vertus,
 ensemble la favorisent de
 fréquents entretiens.

Entendant les voix d'en-
 Haut, elle s'effraie, mais
 se fiant au Seigneur, plus
 forte chaque jour, obéissant
 aux ordres, pour la patrie,
 de bon cœur, elle se voue
 comme une chaste hostie.

Bientôt, les douces amies,
 et la maison familiale, et la
 mère et le père, il faut tout
 quitter ; faite soldat de
 Dieu, elle se porte, cava-
 lière intrépide, là où l'Ange
 l'appelle.

Gloire soit au Père qui a
 créé la terre ; gloire soit
 au Fils qui a racheté les
 nations ; gloire soit au
 Saint-Esprit qui fait les

qui pias
Et fortes ánimas faci-
cit. Amen.

ŷ. Méritis et précibus
beátæ Joánnæ (T. P.
allelúia). ʀ. Propítius es-
to, Dómine, pópulo tuo
(T. P. allélúia).

Ad Magnif. Ant. Hæc
est Joáanna, * virgo Aure-
lianénsis : hæc, quæ mul-
tum orat pro pópulo, et
pro univérſa Gallórum
gente (T. P. allélúia).

âmes pieuses et fortes.
Amen.

ŷ. Par les mérites et les
prières de la bienheureuse
Jeanne (T. P. allélúia). ʀ.
Soyez propice, Seigneur,
à votre peuple (T. P. allé-
luia).

A Magnif. Ant. Voici
Jeanne, la vierge d'Orléans ;
voici celle qui prie beaucoup
pour le peuple et pour
toute la nation française
(T. P. allélúia).

Oraison

DEUS, qui beátam Joán-
nam Vírginem ad
fidem ac pátriam tuén-
dam mirábiliter susci-
tásti : da, quæsumus, ejus
intercessióne ; ut Ecclé-
sia tua, hóstium superá-
tis insídiis, perpétua pace
fruátur. Per Dóminum
nostrum.

O DIEU, qui avez merveil-
leusement suscité la
bien heureuse vierge Jeanne
pour défendre la foi et la
patrie, accordez à notre
prière, par son intercession,
que votre Église, ayant
triomphé des embûches des
ennemis, jouisse d'une paix
perpétuelle. Par.

A MATINES

Invit. Regem Vírgi-
num Dóminum, * Ve-
níte, adorémus (T. P.
allelúia).

Invit. Le Roi des Vierges,
le Seigneur * Venez, ado-
rons-le (T. P. allélúia).

Hymne

AURELIANI túrribus
Frustra premúntur
hóstium :

Intrat Joánna : mílites
Hymnos precésque cón-
cinunt.

Quam vellet hosti pár-
cere !

Hunc voce amíca præ-
monet,

Sponte ut recédens, líbe-
rum

Regnum relínquat Gál-
liæ.

Negat, sed agmen Gál-
licum

Ruit : Joánna sánguinem
Profúndit, icta vúlnerè,
Deúsque dat victóriam.

Urbes et agros óccu-
pat ;

Rursus nitéscunt Lília ;
Turmæ fugántur hós-
tium ;

Rhemos patéscit sémita.

O sancta et una Tríní-
tas,

Firmans movénsque péc-
tora,

Contra malum certánti-
bus

Dona vigórem et præ-
mium. Amen.

LES Orléanais, vainement
sont enserrés par les
tours des ennemis : elle
entre, Jeanne, et les soldats
chantent des hymnes et des
prières.

Qu'elle voudrait épar-
gner l'ennemi ! D'une voix
amie, elle l'avertit de s'en
aller spontanément, laissant
libre le royaume de France.

Il refuse, mais la troupe
française se précipite. Jean-
ne répand son sang, sous
le coup d'une blessure, et
Dieu donne la victoire.

Elle occupe villes et cam-
pagnes ; de nouveau brillent
les Lys ; ils fuient, les batail-
lons ennemis ; de Reims, le
chemin s'ouvre.

O sainte et une Trinité,
qui affermit et meut les
cœurs, à qui combat contre
le mal, donnez vigueur et
récompense. Amen.

AU 1^{er} NOCTURNE

Ant. 1. Eleváta est *
magnificéntia Joánnæ su-

Ant. 1. La magnificence
de Jeanne, s'est élevée au-

per cælos (*T. P. allelúia*). dessus des cieux (*T. P. allélúia*).

Au temps Pascal, les trois Psaumes du Nocturne se disent sous cette seule Antienne, avec Allélúia, et l'on fait de même pour les II^e et III^e Nocturnes.

2. Veni, elécta mea, * et ponam in te thronum meum, quia concupívit Rex spéciem tuam.

3. Accépit * benedictionem a Dómino, et misericórdiam a Deo salutári suo.

ŷ. Méritis et précibus beátæ Joánnæ (*T. P. allelúia*). ʀ. Propítius esto, Dómine, pópulo tuo (*T. P. allelúia*).

2. Viens, mon élue, et je placeraí en toi mon trône, car le Roi est épris de ta beauté.

3. Elle a reçu bénédiction du Seigneur et miséricorde de Dieu son sauveur.

ŷ. Par les mérites et les prières de Jeanne (*T. P. allélúia*). ʀ. Soyez propice, Seigneur, à votre peuple (*T. P. allélúia*).

Leçons du Commun (II) Confitébor p. [283], avec les Répons suivants :

ʀ. I. Deus ómnium exaudítor est : ipse misit Angelum suum, et tulit me de óvibus patris mei : * Et unxit me unctióne misericórdiæ suæ (*T. P. allelúia, allelúia*). ŷ. Præparate corda vestra Dómino, et servíte illi soli, quia misit me in adiutórium vobis. Et unxit.

ʀ. II. Ego tuli te de domo patris tui, et audíre feci tibi vocem meam : * Fuíque tecum in ómnibus, ubicúmque ambulásti (*T. P. allelúia, alle-*

ʀ. I. Dieu exauce tous ceux qui le prient : c'est lui qui m'a envoyé son Ange et m'a prise aux brebis de mon père, * Et m'a ointe de l'onction de sa miséricorde (*T. P. allélúia, allélúia*). ŷ. Préparez vos cœurs au Seigneur et servez-le, lui seul, car il m'a envoyé à votre secours. Et m'a ointe.

ʀ. II. Je t'ai prise à la maison de ton père et je t'ai fait entendre ma voix : * Et j'ai été avec toi, en tout, partout où tu as passé (*T. P. allélúia, allélúia*). ŷ. Et je

lúia). *ŷ.* Feci tibi nomen grande in univérso pópulo tuo, juxta nomen magnórum, qui sunt in terra. Fuíque.

ŕ. III. Adonái, Dómine, Deus magne et mirábilis, qui dedísti salutem in manu féminæ : * Exáudi preces servórum tuórum (*T. P.* allelúia, allelúia). *ŷ.* Benedíctus es, Dómine, qui non derelínquis præsumentes de te, et de sua virtúte gloriántes humílias. Exáudi preces. Glória Patri. Exáudi preces.

t'ai fait un grand nom dans tout le peuple, à côté du nom des grands de cette terre. Et j'ai été.

ŕ. III. Adonai, Seigneur, Dieu grand et admirable, qui avez donné le salut par la main d'une femme, * Exaucez les prières de vos serviteurs (*T. P.* alléluia, alléluia). *ŷ.* Vous êtes béni, Seigneur, vous qui n'abandonnez pas ceux qui comptent sur vous, et qui humiliez ceux qui se glorifient de leur propre vertu. Exaucez. Gloire. Exaucez.

AU II^e NOCTURNE

Ant. 4. Propter veritatem, * et mansuetudinem, et justitiam, deducet te mirabiliter dextera tua (*T. P.* allelúia).

5. Arcum conteret *, et confringet arma, et scuta combúret igni.

6. Justitia * et misericordia plena est dextera tua.

ŷ. Factus est Dóminus susceptor meus (*T. P.* allelúia). *ŕ.* Et refúgium meum in die tribulatiónis (*T. P.* allelúia).

Ant. 4. Pour la cause de la vérité, et de la douceur, et de la justice, ta main te conduira merveilleusement (*T. P.* alléluia).

5. Il broiera l'arc, brisera les armes, et brûlera au feu les boucliers.

6. De justice et de miséricorde, ta main est pleine.

ŷ. Le Seigneur s'est fait mon soutien (*T. P.* alléluia). *ŕ.* Et mon refuge au jour de la tribulation (*T. P.* alléluia).

LEÇON IV

JOANNA de Arc, in oppido Domreménsi, olim diocesis Tullénsis, nunc Sancti Deódati, conspicuis fide et morum integritate paréntibus orta est anno Christi millésimo quadringentésimo duodécimo. Vix trédecim annos habébat, solúmmodo doméstica negótia, opus rústicum, et prima rerum divinárum eleménta edócta erat, cum se a Deo eléctam esse admónita est, ad Gálliam ab hóstibus liberándam, et ad prístinum regnum restituéndum. Postquam per quinque annos Míchaël Archángelus atque Catharina et Margaríta, vírgines sanctæ, quibus familiáriter utebátur, certiórem eam fecérunt, quomodo rem jussam perágeret, Deo paréndum esse rata, a præfécito Vallis Colórum pétiit, et, post nonnúllas repúlsas, obtínuit ut viros sibi daret, qui se ad Cárolum regem dúcerent.

℞. Benedícat te Dóminus in virtúte sua, qui per te ad nihilum redégit inimícos nostros : * Ut

JEANNE d'Arc est née à Domremy, autrefois du diocèse de Toul, maintenant de Saint-Dié, de parents remarquables par leur foi et l'intégrité de leurs mœurs, en l'an du Christ quatorze cent-douze. Elle avait à peine treize ans et ne connaissait que les occupations du foyer, le travail des champs et les premiers éléments de la religion, quand elle fut avertie qu'elle était choisie par Dieu pour délivrer la France et la rendre à l'ancien gouvernement royal. Après que, pendant cinq ans, l'Archange saint Michel et les saintes vierges Catherine et Marguerite, dont elle recevait de fréquentes visites, lui eurent appris comment elle exécuterait ce qui lui était ordonné, elle reconnut qu'elle devait obéir à Dieu. Elle demanda au gouverneur de Vaucouleurs et, après quelques refus, en obtint des hommes qui devaient la conduire au roi Charles.

℞. Qu'il te bénisse en sa puissance, le Seigneur qui par toi, a anéanti nos

non deficiat laus tua de ore hóminum (*T. P.* allelúia, allelúia). *ŷ.* Tu lætítia, tu honorificéntia pópuli nostri, quia nomen tuum ita magnificávit Dóminus. Ut non deficiat.

ennemis : * Pour que ta louange ne quitte point la bouche des hommes (*T. P.* alléluia, alléluia). *ŷ.* Tu es la joie, tu es l'honneur de notre peuple. Pour que ta louange.

LEÇON V

SUPERNIS mónitis ob-
témperans, superátis
longi itíneris difficoltà-
tibus, ad Castrum Caino-
nése in agro Turónico
pervénit, et, Cárolo regi
facta fide se a Deo mis-
sam esse, in urbem Auré-
liam profécta est. Paucis
diébus, terríbili ímpetu,
tríplicem cladem hósti-
bus inflíxit, castélla ex-
pugnávit, suúmque sústulit
vexíllum. Inde, post
ália béllica facta, in qui-
bus mirum in modum
appáruit auxiliúm Dei,
Rhemos Cárolum duxit,
ut régia consecratióne
inungerétur. Nec quies-
céndum esse cénsuit :
sed cum a cæléstibus
núntiis accepisset se, Deo
permitténte, in hóstium
potestátem esse ventú-
ram, libénti ánimo, quæ
fieri necesse esset, sus-
cepit.

OBÉISSANT aux avertisse-
ments d'en-haut, après
avoir surmonté les difficultés
d'un long voyage, elle ar-
riva à Château-Chinon, en
Touraine et, ayant convaincu
le roi Charles de la vérité
de sa mission divine, elle
partit pour Orléans. En
peu de jours, par un terrible
élan, elle infligea trois dé-
faites à l'ennemi, leur prit
leurs forts et fit triompher
son étendard. De là, après
quelques faits de guerre où
le secours de Dieu se mani-
festa de façon merveilleuse,
elle conduisit Charles à
Reims pour y recevoir l'onc-
tion du sacre royal. Elle ne
pensa pas pour autant
qu'elle devait se reposer ;
mais comme elle avait reçu
du ciel l'annonce que, par
la permission de Dieu, elle
devait tomber au pouvoir
de l'ennemi, elle accepta de
bon cœur ce qui devait
nécessairement arriver.

Fin de l'aperçu

La suite du livre est en qualité visuelle diminuée. Le livre est toutefois complet.

Pour une version entièrement en haute définition, il est possible de se procurer à prix abordable une édition papier du livre en visitant le site suivant :

canadienfrancais.org

Ce PDF peut être distribué librement. Détails à la dernière page.

ꝛ. Ornavérunt fáciem templi corónis áureis, unxérunt regem, et ascendentés læti dixérunt : Vivat rex. * Et facta est lætítia magna in pópulo (*T. P. allelúia, allelúia*). ꝥ. In hymnis et confesiónibus benedicébant Dóminum, qui per manum féminæ fecit victóriam. Et facta est.

ꝛ. Ils ont orné la façade du temple de couronnes d'or, oint le roi, et montant joyeusement, ils ont dit : Vive le roi. * Et il se fit une grande joie dans le peuple (*T. P. alléluia, alléluia*). ꝥ. Dans des hymnes et des louanges, ils bénissaient le Seigneur qui, par la main d'une femme, les a faits victorieux. Et il se fit.

LEÇON VI

CAPTA Joánna in civitate Compéndio, et hóstibus prétió trádita, Rothómagum mox ducta, cum ibi in jus rapta esset, quamplúrimis criminationibus, excépta morum castitate, fuit obnoxia; sed ómnia pro Jesu patienter tolerávit. Acta per corruptíssimos júdices causa, innocens et mitis virgo damnáta est pœna combustionis. Igitur sacra Eucharístia, quam tándiu desideráverat, refécta, óculis ad crucem convérsis, nomen Jesu sæpíssime ingéminans, ad cælum evolávit die trigésima Maji, nondum expléto ætátis suæ anno vigésimo. Romána Ecclésia, quam semper diléxerat, et ad quam sæpius

JEANNE, faite prisonnière à Compiègne, vendue aux ennemis, bientôt conduite à Rouen, y fut traduite en jugement et accusée de toutes sortes de crimes, sauf de faute contre la chasteté. Pour Jésus, elle supporta tout avec patience. Le procès ayant été conduit par des juges très corrompus, la vierge innocente et douce fut condamnée à la peine du feu. Ayant donc reçu le réconfort de la sainte Eucharistie, qu'elle avait désirée depuis si longtemps, les yeux tournés vers la croix et répétant très souvent le nom de Jésus, elle s'envola au ciel, le trente Mai, n'ayant pas encore accompli

provocáverat, eam ab omni crimine vindicándam, Callisto tertio summo Pontífice, curávit. Vergente in finem sæculo undevicésimo, Leo décimus tertius Aurelianensis Puéllæ causam introduci permísit. Postrémo Joánnam de Arc summus Póntifex Pius décimus in beatárum, Benedictus vero décimus quintus in sanctárum Vírginum númerum rétulit. Pius tandem undécimus, Francórum votis præsulum ánnuens, post beátam Mariám in cælos assúptam Gálliaë patrónam illam secúndam declarávit et constituit.

☩. Puélla mea, noli timére, quia ego tecum sum, dicit Dóminus : * Si transieris per ignem, flamma non nocébit animæ tuæ, et ego glorificábo eam (T. P. allelúia, allelúia). ☩. Mittam tibi Angelum meum, et in médio flammæ laudábis nomen meum. Si. Glória Patri. Si.

sa vingtième année. L'Église Romaine, qu'elle avait toujours aimée et à qui elle en avait souvent appelé, prit soin de la justifier de tout crime, sous le pontificat de Calixte III. Vers la fin du dix-neuvième siècle, Léon XIII permit d'introduire la cause de la Pucelle d'Orléans. Puis le Souverain Pontife Pie X la mit au rang des Bienheureuses, et Benoît XV au nombre des saintes Vierges. Enfin Pie XI, accédant aux vœux des évêques français, la déclara et institua patronne secondaire de la France, après la Très Sainte Vierge en son Assomption.

☩. Ma jeune enfant, ne crains pas, car je suis avec toi, dit le Seigneur : * Si tu passes par le feu, la flamme ne nuira pas à ton âme et je la glorifierai (T. P. alléluia, alléluia). ☩. Je t'enverrai mon Ange et, au milieu de la flamme, tu loueras mon nom. Si. Gloire au Père. Si.

AU III^e NOCTURNE

Ant. 7. Conféssio * et pulchritúdo in conspéctu ejus, sánctitas et magnificéntia in sanctificatióne ejus (*T. P.* allélúia).

8. Annuntiavérunt cæli * justítiam ejus, et vidérunt omnes pópuli glóriam ejus.

9. Judicávit * in justítia, et pópulos in æquité.

ÿ. Posuísti, Dómine, super caput ejus (*T. P.* allélúia). ʀ. Corónam de lapide pretiósó (*T. P.* allélúia).

Ant. 7. Gloire et beauté sont devant lui ; sainteté et magnificence, dans son œuvre de sanctification¹ (*T. P.* allélúia).

8. Les cieux ont annoncé sa justice, et tous les peuples ont vu sa gloire.

9. Il a jugé dans la justice, et les peuples dans la droiture.

ÿ. Vous avez placé, Seigneur, sur sa tête (*T. P.* allélúia). ʀ. Une couronne de pierre précieuse (*T. P.* allélúia).

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Matthæum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre 16, 24-27

IN illo témpore : Dixit Jesus discíplis suis : Si quis vult post me veníre, ábneget semetípsum, et tollat crucem suam, et sequátur me. Et réliqua.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. Et le reste.

1. Tel nous paraît être le sens de cette antienne empruntée par le liturgiste au texte de la Vulgate du Ps. 95, v. 6. — Le sens de ce verset, en hébreu, est différent.

Homilia
sancti Hilarii
Episcopi

Homélie
de saint Hilaire
Évêque

Can. 16, 17

[Il nous faut porter la croix avec Jésus.]

O BEATUM damnum et jactura felix ! dites-cere nos Dominus detrimento animæ et corporis voluit, et esse sui similes hortatur : quia ipse in figura Dei constitutus, usque ad mortem humilis et obediens factus, principatum potestatis totius, quæ in Deo est, accepit. Sequendus igitur est cruce assumpta, et passionis suæ si non sorte, attamen voluntate, comitandus est. Quid enim prodest occupasse mundum, et toto terrænæ potestatis dominatu opibus sæculi incubare, si perdenda anima et suscipiendum vitæ detrimentum est ?

R. Exaudiat Dominus orationem puellæ suæ, qua oravit pro nobis, ut reconcilietur nobiscum Deus : * Fac, Domine, ut maneat Nomen sanctum tuum in terra nostra

O BIENHEUREUX dommage et heureuse ruine ! Le Seigneur a voulu nous enrichir au détriment de sa vie et de son corps, et il exhorte à l'imiter ; *car étant lui-même établi dans la nature de Dieu*¹, c'est en devenant humble et obéissant jusqu'à la mort qu'il a reçu² le principat de toute la puissance qui est en Dieu. Il nous faut donc le suivre, après avoir pris la croix, et sinon par notre sort, du moins par notre volonté, l'accompagner dans sa passion. Que sert d'avoir occupé le monde, et de nous appliquer à poursuivre, par les richesses de ce siècle, la complète maîtrise de la puissance terrestre, si c'est pour la perte de notre âme et au détriment de notre vie ?

R. Que le Seigneur exauce la prière de sa jeune vierge, où elle a demandé pour nous que Dieu se réconcilie avec nous : * Faites, Seigneur, que votre saint Nom demeure en notre pays (T. P.

1. *Philippiens I*, 6. C'est ainsi que les Pères grecs et latins ont compris le mot grec que les Latins ont traduit par *forma* ou *figura*. La forme de Dieu, c'est sa nature.

2. En tant qu'homme.

(*T. P. allelúia, allelúia*).
 ŷ. Réspice, Dómine, et
 visita pópulum tuum, ne
 defíciat in eo Hóstia et
 Sacríficium. Fac, Dó-
 mine.

allelúia, allélúia). ŷ. Re-
 gardez, Seigneur, et visitez
 votre peuple ; de peur qu'en
 lui ne viennent à manquer
 l'Hostie et le Sacrifice.
 Faites, Seigneur.

LEÇON VIII

[Renonçons aux biens d'ici-bas, qui ne serviront de rien.]

QUÆ autem commutá-
 tio pro ánima, cum
 fúerit amíssa, quærétur?
 cum Angelis enim Chris-
 tus áderit, reddens sín-
 gulis ut merebúntur.
 Quid offerémus ad vi-
 tam? Præparátos credo
 terrenárum opum futúris
 commérciis thesáuros,
 ambiósos dignitátum
 famæque títulos, aut vé-
 teres delegátæ nobilitátis
 imágenes? Negánda sunt
 hæc ómnia, ut melióribus
 abundémus : et contémp-
 tu universórum Christus
 sequéndus est, et ætér-
 nitas spirituálium, terre-
 nórum est damno com-
 paránda.

QUEL rachat chercher pour
 l'âme, quand on l'aura
 perdue? Quand le Christ
 sera au milieu des Anges,
 rendant à chacun selon ses
 mérites, qu'offrirons-nous
 pour avoir la vie? Croirai-je
 que la monnaie préparée
 pour ces futurs échanges, ce
 sont les trésors des richesses
 de la terre, les titres ambi-
 tieux des dignités ou de la
 renommée, les portraits
 d'ancêtres d'une noblesse
 héritée? Il nous faut renier
 toutes ces choses, pour
 abonder en biens meilleurs,
 suivre le Christ en mépri-
 sant tout cela, et mettre en
 comparaison l'éternité des
 biens spirituels avec la
 perte des terrestres.

ŷ. Dómine, prævenísti
 eam in benedictiónibus
 dulcédinis : * Posuísti in
 cápite ejus coronam de
 lápide pretióso (*T. P.*
allelúia, allelúia). ŷ. Quia
 minas júdicium non tí-
 muit, nec terrénæ digni-
 tátis glóriam quæsívit,

ŷ. Seigneur, vous l'avez
 prévenue de douces bénéd-
 ictions ; * Vous avez mis
 sur sa tête une couronne de
 pierre précieuse (*T. P. allé-
 lúia, allélúia*). ŷ. Car elle n'a
 pas craint les menaces des
 juges et n'a point cherché
 la gloire d'une dignité ter-

sed ad cælestia regna
pervénit. Posuisti. Glória.
Posuisti.

restre, mais est parvenue
aux royaumes célestes. Vous.
Gloire. Vous.

Le lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie. Les autres jours, pour S. Félix, Pape et Martyr, Leçon IX, p. 14.

Si l'on n'a pas de IX^e Leçon à dire d'un autre Office, on dit la suivante :

LEÇON IX

[Il nous fallait l'autorité de Jésus pour admettre cela.]

GRAVE onus infirmitati
humânæ imposue-
rat, ut cum sensum vitæ
hómínes ex vivéndi afféc-
tu habére cœpissent,
fructum ejus, qui præ-
sens corpóribus blandie-
bátur, amitterent; nega-
rétque se sibi, id est,
quod esse cœpissent, esse
se nollent; cum sensus
hujus exórdium ex afféc-
tu voluntátis habuissent.
Opus ergo erat veri ac
manifesti exempli aucto-
ritate, ut contra vim sen-
súmque júdíci, optábile
fieret præsentium dam-
num, lucro deinceps non
ambíguo futurórum. Igi-
tur postquam et tollén-
dam crucem, et perdén-

C'EST une lourde charge
imposée à la faiblesse
humaine. Au moment où
les hommes commencent
à recevoir de leur amour de
la vie, le sentiment de cette
vie¹, il leur faut perdre le
fruit de ce bien dont la pré-
sence flattait leurs corps. Il
leur faut se refuser à eux-
mêmes, c'est-à-dire ne plus
vouloir être ce qu'ils ont
commencé d'être, alors que
cette conscience de vie a
son origine dans une affec-
tion de la volonté. Il nous
fallait donc l'autorité d'un
exemple de vérité irrécus-
sable, pour qu'à l'encontre
de la force vivement sentie
de pareil jugement², la
perte des biens présents
nous devint désirable, par
le gain non douteux des biens
à venir. De là vient qu'a-

1. Il est bien vrai que notre premier sentiment de la vie est inséparable de la joie dans laquelle nous en prenons conscience.

2. De notre jugement instinctif sur la valeur de notre vie d'ici-bas.

dam ánimam, et damno mundi commutándum vitæ æternitátem monúerat, convérsus ad discipulos, ait : Quosdam ex his futúros, qui gustatúri mortem non essent, donec Fílium hóminis in regni sui glória contueréntur.

près avoir averti ses disciples qu'ils devaient porter leur croix, perdre leur vie et payer, du rejet de ce monde, l'éternité de vie, Jésus se tournant vers eux leur dit : *Quelques-uns de ceux qui sont ici ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Fils de l'homme dans la gloire de son règne* ¹.

A LAUDES

et pour les Petites Heures, Antiennes

1. Ecce Joánna, * virgo simplex et piíssima, quóniam timébat Dóminum valde, nec erat qui loquerétur de illa verbum malum (T. P. allelúia).

1. Voici Jeanne, vierge simple et très pieuse, qui révérait grandement le Seigneur, et dont personne ne disait le moindre mal. (T. P. alléluia).

Psaumes du Dimanche, p. 17.

2. Suscitávit * eam Dóminus, et ídeo puélla induit armatúram Dei, ut posset stare advérsus insídias inimicórum (T. P. allelúia).

2. Le Seigneur la suscita, et c'est pourquoi la jeune fille revêtit l'armure de Dieu, afin qu'elle pût résister aux embûches des ennemis (T. P. alléluia).

3. Stetit * succincta lumbos suos in veritáte, et indúta lorícam justitiæ, assúmpsit scutum et gáeam salútis (T. P. allelúia).

3. Elle s'est dressée, les reins ceints dans la vérité, et, revêtue de la cuirasse de la justice, elle a pris le bouclier et le casque du salut (T. P. alléluia).

4. Ecce levávit * ad gentes manum suam, et ad pópulos exaltávit si-

4. Voici qu'elle a levé sa main vers les nations, et qu'elle a déployé devant

1. *Matth.* 16, 28.

gnum Dómini, ut fúgerent partes advérsæ (T. P. allelúia).

5. Custodívit * eam Angelus, et hinc eúntem, et ibi commorántem, et inde reverténtem, atque in médio ignis non derelíquit eam (T. P. allelúia).

Capitule. — Sag. 8, 9-10

PROPOSUI sapiéntiam addúcere mihí ad convívendum : sciens, quóniam mecum comunicábit de bonis, et erit allocútio cogitátionis et tædii mei. Habébo, propter hanc, claritátem ad turbas, et honórem apud senióres júvenis.

les peuples l'étendard du Seigneur, pour mettre en fuite les ennemis (T. P. allélúia).

5. L'Ange l'a gardée en ses départs, ses séjours et ses retours et, au milieu des flammes, il ne l'a pas abandonnée (T. P. allélúia).

J'AI résolu de prendre la Sagesse pour compagne de ma vie, sachant qu'elle serait mon plus sûr conseiller, qu'elle me soutiendrait dans mes peines et mes ennuis. C'est à cause d'elle que les foules m'acclameront et que les anciens rendront hommage à ma jeunesse.

Hymne

HOSTIUM victrix, pro-
peránte cursu,
Cárolum ad sanctam co-
mitáris ædem,
Ut triumphántem sacra
rite signet

Unctio regem.

Gáudio fundens lácri-
mas, Joánna,

Príncipi plaudis : Dó-
mino repéndis

Débitas grates, retinés-
que dextra

Nóbile signum.

VICTORIEUSE des ennemis,
dans une marche rapide
tu accompagnes Charles jus-
qu'au sanctuaire, pour que
l'onction sainte, selon les
rites, marque le roi triom-
phant.

Versant des pleurs de
joie, ô Jeanne, tu applaudis
le prince et tu rends à Dieu
de dignes actions de grâces,
tenant en ta main le
noble étendard.

Erigens longa pópulum
ruína,

Mira fecísti, generósa
virgo :

Jure te nostræ pátriæ
paréntem

Sæcla vocábunt !

Sed manet major me-
liórque merces :

Te novus poscit labor et
triúmphus :

Te Deus mittens, dabit
ipse vires

Atque coronam.

Qui dedit presso pó-
pulo salutem,

Laude ter sanctum Dó-
minum colámus,

Semper ut tantæ méritis
patrónæ

Gállia vivat. Amen.

ŷ. Magna est glória
ejus in salutári tuo (*T. P.*
allelúia). R̄. Glóriam et
magnum decórem im-
pónes super eam (*T. P.*
allelúia).

Ad Bened. Ant. Stans
beáta Joánna * in médio
flammæ, óculis ad cru-
cem convérsis, sic orábat,
dicens : Dómine Jesu,
áccipe spíritum meum :
ne státuas illis hoc pec-
cátum (*T. P.* allélúia).

Relevant un peuple de
sa longue ruine, tu as fait
des merveilles, généreuse
vierge ; à bon droit les siècles
t'appelleront mère de notre
patrie.

Mais il reste une plus
grande et meilleure récom-
pense, un nouveau labeur,
un nouveau triomphe t'ap-
pellent : le même Dieu qui
t'envoie te donnera des
forces et aussi la couronne.

A qui donna le salut à un
peuple opprimé, au
Dieu trois fois saint don-
nons notre louange, pour
que par les mérites d'une
si grande patronne, vive
toujours la France. Amen.

ŷ. Grande est sa gloire en
votre salut (*T. P.* allélúia).
R̄. Vous mettrez sur elle
gloire et grand honneur
(*T. P.* allélúia).

A Bénéd. Ant. La bien-
heureuse Jeanne, debout au
milieu des flammes, les yeux
tournés vers la croix, priait
ainsi : Seigneur Jésus, rece-
vez mon esprit et ne leur
imputez pas ce péché (*T. P.*
allélúia).

Oraison

DEUS, qui beátam Joán-
nam Virginem ad

O DIEU, qui avez merveil-
leusement suscité la

fidem ac pátriam tuendam mirábiliter suscitásti : da, quæsumus, ejus intercessióne ; ut Ecclésiá tua, hóstiúm superátis insídiis, perpétua pace fruátur. Per Dóminum.

bienheureuse vierge Jeanne pour défendre la foi et la patrie, accordez à notre prière, par son intercession, que votre Église, ayant triomphé des embûches des ennemis, jouisse d'une paix perpétuelle. Par.

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, après Mémoire de la Férie, on fait Mémoire de saint Félix I, Pape et Martyr :

Ant. Filiæ Jerúsalem. ʘ. Pretiósá.

Oraison

GREGEM tuum, Pastor ætérne, placátus inténde : et per beátum Felícem Mártýrem tuum atque Summum Pontíficem, perpétua protectióne custódi ; quem totíus Ecclésiæ præstitísti esse pastórem. Per Dóminum.

OPASTEUR éternel, veillez avec bonté sur votre troupeau et assurez-lui une protection constante par saint Félix, votre Martyr et Souverain Pontife, à qui vous avez donné d'être pasteur de toute l'Église. Par Notre Seigneur.

A TIERCE

Capitule comme à Laudes.

R. br. Méritis et précibus * Beátæ Joánnæ. Méritis. ʘ. Propítius esto, Dómine, pópulo tuo. Beátæ Joánnæ. Glória Patri. Méritis.

ʘ. Factus est Dóminus suscéptor meus. *R.* Et refúgium meum in die tribulatiónis.

R. br. Par les mérites et les prières * De la bienheureuse Jeanne. Par les mérites. ʘ. Soyez propice, Seigneur, à votre peuple. De. Gloire au Père. Par.

ʘ. Le Seigneur s'est fait mon soutien. *R.* Et mon refuge au jour de la tribulation.

Au Temps Pascal, on ajoute les Allelúia.

A SEXTE

Capitule. — Sag. 8, 12

TACENTEM me sustiné-
bunt, et loquéntem
me respícient, et sermo-
cinánte me plura, manus
ori suo impónent.

℞. *br.* Factus est Dó-
minus * Suscéptor meus.
Factus. √. Et refúgium
meum in die tribula-
tiónis. Suscéptor. Glória
Patri. Factus est.

√. Posuísti, Dómine,
super caput ejus. ℞. Co-
rónam de lápide pre-
tíoso.

QUAND je me tairai, ils
attendront mes paroles ;
quand je parlerai, ils tien-
dront les yeux fixés sur moi,
et si je prolonge mes dis-
cours, ils se fermeront la
bouche.

℞. *br.* Le Seigneur s'est fait
* Mon soutien. Le Seigneur.
√. Et mon refuge au jour
de la tribulation. Mon sou-
tien. Gloire. Le Seigneur.

√. Vous avez mis, Seigneur,
sur sa tête. ℞. Une cou-
ronne de pierre précieuse.

Au Temps Pascal, on ajoute les Allelúia.

A NONE

Capitule. — Sag. 8, 13

HABEBO, per hanc, im-
mortalitátem, et me-
móriam ætérnam his qui
post me futúri sunt, re-
línquam.

℞. *br.* Posuísti, Dó-
mine, * Super caput ejus.
Posuísti. √. Corónam de
lápide pretíoso. Super.
Glória Patri. Posuísti.

LA sagesse de Dieu m'ob-
tiendra l'immortalité, et
la postérité gardera toujours
mon souvenir.

℞. *br.* Vous avez mis,
Seigneur, * Sur sa tête.
Vous avez mis. √. Une
couronne de pierre précieu-
se. Sur. Gloire. Vous.

Ÿ. Magna est glória ejus
in salutári tuo. R̄. Gló-
riam et magnum decó-
rem impónes super eam.

Ÿ. Grande est sa gloire en
votre salut. R̄. Vous met-
trez sur elle, gloire et grand
honneur.

Au Temps Pascal, on ajoute les Allelúia.

AUX II^{es} VÊPRES

Antiennes, Psaumes et Capitule des I^{res} Vêpres.

Hymne

SALVE virílis pectoris
Virgo, Patróna Gál-
liæ !

Torménta dira sústinens,
Christi refers imáginem.

Voces supérnas áu-
diens,

Jesu repléta lúmíne,
Dum fata pandis pátriæ,
Silent pavéntque júdices.

Oppréssa flammis, clá-
mitas

Jesum crucémque fór-
titer

Ampléxa, ad Ipsum, sím-
plicis

Instar colúmbæ, pérvolas.

Choris beátis Vírginum

Adscrípta, cives ádjuva :

Te deprecánte, síngulis

Detur coróna glóriæ.

Sit laus Patri, sit Fílio :
Sancto decus Paráclito,

SALUT, vierge au cœur viril,
patronne de la France!
En supportant de cruels
tourments, tu nous repré-
sentes l'image du Christ.

Lorsque, entendant les
voix d'en-Haut, remplie de
la lumière de Jésus, tu dévoi-
les les destins du pays, les
juges se taisent, pleins de
crainte.

Étouffée par les flammes,
tu appelles Jésus, et embras-
sant étroitement la croix,
c'est vers lui que, semblable
à la candide colombe, tu
t'envoles.

Admise parmi les chœurs
bienheureux des Vierges,
aide tes concitoyens ; que
par ta prière, à chacun soit
donnée la couronne de
gloire.

Louange soit au Père et
au Fils, honneur au Saint

Qui corda amore sauciat,
Vires et auget languidis.
Amen.

ŷ. Méritis et precibus
beátæ Joánnæ (T. P.
allelúia). ✠. Propítius es-
to, Dómine, pópulo tuo
(T. P. allélúia).

Ad Magnif. Ant. Joán-
na, sponsa Christi, * tu-
trix et custos pátriæ, esto
tuis fámulis murus inex-
pugnábilis assíduis suf-
frágiis (T. P. allélúia).

Oraison

DEUS, qui beátam Joán-
nam Vírginem ad
fidem ac pátriam tuén-
dam mirábiliter susci-
tásti : da, quæsumus,
ejus intercessióne, ut Ec-
clésia tua, hóstium supe-
rátis insidiis, perpétua
pace fruátur. Per Dómi-
num nostrum.

Mémoire du suivant : (de Marie Médiatrice, puis) de Ste Angèle de Mérici, Vierge.

Paraclet, qui blesse d'amour
les cœurs et reconforte les
languissants. Amen.

ŷ. Par les mérites et les
prières de la bienheureuse
Jeanne (T. P. allélúia).
✠. Soyez propice, Seigneur,
à votre peuple (T. P. allé-
luia).

A Magnif. Ant. Jeanne,
épouse du Christ, protec-
trice et gardienne de la
patrie, sois à tes serviteurs
un rempart inexpugnable,
par l'assiduité de tes suffra-
ges (T. P. allélúia).

O DIEU, qui avez merveil-
leusement suscité la
bienheureuse vierge Jeanne
pour défendre la foi et la
patrie, accordez à notre
prière, par son intercession,
que votre Église, ayant
triomphé des embûches des
ennemis, jouisse d'une paix
perpétuelle. Par.

31 MAI

SAINTE ANGÈLE DE MÉRICI, VIERGE
DOUBLE

ŷ. Spécie. *Ant.* Veni, Sponsa.

Oraison

DEUS, qui novum per
beátam Angelam sa-

O DIEU, qui avez voulu
que, par la bienheu-

crarum Virginum collégium in Ecclésia tua floréscere voluísti : da nobis, ejus intercessióne, angélicis móribus vívere ; ut, terrénis ómnibus abdicátis, gáudiis pérfrui mereámur ætérnis. Per Dóminum.

reuse Angèle, fleurît en votre Église un nouveau collège de Vierges consacrées, donnez-nous, par son intercession, d'imiter les mœurs angéliques pour que, renonçant à tous les biens terrestres, nous méritions de posséder les joies éternelles. Par Notre Seigneur.

A Vêpres, on fait Mémoire de Ste Pétronille, Vierge :

Ant. Símile. √. Diffúsa.

Oraison

EXAUDI nos, Deus, salutaris noster : ut, sicut de beatæ Petronillæ Virginis tuæ festivitáte gaudémus, ita piæ devotiónis erudiámur afféctu. Per Dóminum.

EXAUCEZ-NOUS, ô Dieu, notre Sauveur, en sorte que, tout en nous donnant la joie, la fête de la bienheureuse Pétronille, votre Vierge, nous instruisse par les sentiments d'une pieuse dévotion. Par.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

ANGELA Merícia, Decentiáni, Veronénsis diocécisis óppido ad lacum Benácum in ditióne Véneta, piis orta paréntibus, a prima ætáte virginitátis lílium, quod perpétuo serváre statúerat, sédula sepsit. Ab omni muliebri

ANGÈLE de Mérici naquit de parents pieux, à Desenzano, petite ville des États de Venise, dans le diocèse de Vérone, sur les bords du lac de Garde. Dès l'âge le plus tendre, elle défendit jalousement le lys de sa virginité qu'elle avait décidé de toujours garder.

ornátu abhórrens, egrégiam vultus formam pulchrámque cæsáriem studiósè fœdávit, ut cælésti dumtáxat animárum Sponso placéret. In ipso autem adolescéntiæ flore paréntibus orbáta, austérioris vitæ desidério in desértum locum aufúgere tentávit; sed, ab avúnculo prohibito, novit præstáre domi, quod in solitúdine non lícuit. Cilicio ac flagéllis frequénter usa, carnem nónnisi infírma valetúdine, vinum in Nativitátis et Resurrectiónis Domínicæ tantum celebritáte; complúres vero dies, nihil omníno degustávit. Oratióni dédita, brevíssimum humi carpébat somnum. Dæmonem vero sub lucéntis ángeli forma sibi illúdere conántem agnóvit prótinus, et conjécit in fugam. Tandem patérnis bonis abdicátis, et hábitum ac régulam tértii órdis sancti Francísci ampléxa, evangélicam paupertátem vir-

Les parures féminines lui étaient en horreur, et elle s'appliqua à faire disparaître les charmes de son visage et la beauté de sa chevelure, afin de ne plaire qu'au divin Époux des âmes. Devenue orpheline, encore dans la fleur de l'adolescence, le désir d'une vie austère lui fit tenter de s'enfuir au désert. Mais son oncle s'y étant opposé, elle sut pratiquer à la maison ce qu'il ne lui était pas permis de faire dans la solitude. Ajoutant à l'usage du cilice une rigoureuse abstinence, elle ne mangeait un peu de viande que dans la maladie, ne prenait de vin qu'aux fêtes de la Nativité et de la Résurrection du Sauveur. Et même, plusieurs jours passaient sans qu'elle s'accordât la moindre nourriture. Adonnée à l'oraison, elle ne prenait, sur la terre nue, qu'un sommeil fort court. Le démon, sous la forme d'un ange de lumière, chercha vainement à la tromper, car elle le reconnut aussitôt et le mit en fuite. Finalement, après avoir renoncé à son patrimoine, elle prit l'habit et la règle du Tiers-Ordre de saint François et joignit, à la gloire

ginitatis laudi conjunxit.
 87. Propter, p. [270].

de la virginité, celle de la
 pauvreté évangélique.

LEÇON V

NULLUM pietatis officium erga próximos omittens, pauperibus, quidquid sibi ex mendicatio victu superesset, largiebatur; libenter ministrabat ægrôtis, pluraque cum magna sanctitatis fama peragravit loca, ut vel solatio esset afflictis, vel reis veniam impetraret, vel infensos invicem reconciliaret animos, vel e vitiórum cœno sceleratos revocaret. Angelorum pane, quem únice esuriebat, frequentissime refecta, tanta caritatis vi ferebatur in Deum, ut sæpius extra sensus raperetur. Sacra Palæstinæ loca, summa cum religione, obivit; quo in itinere et visum, quem ad Cydonias impulsus oras miserat, eodem regressa recuperavit, et barbarorum captivitatem ac naufragium imminens divinitus evasit. Romam denique, firmam Ecclesiæ petram veneratúra et amplissimæ jubilæi veniæ

Elle ne négligea aucun devoir de charité envers le prochain. Tout ce qui lui restait de la nourriture qu'elle avait mendiee, elle le donnait aux pauvres, et elle servait volontiers les malades. Nombreux sont les lieux qu'elle parcourut, en grand renom de sainteté, pour consoler les affligés, obtenir le pardon des coupables, réconcilier les esprits divisés et retirer les criminels de la fange du vice. Le pain des anges était l'unique objet de son avidité; elle s'en nourrissait souvent et était saisie alors de si grands transports d'amour que, bien souvent, elle était ravie hors de ses sens. Elle visita avec grande piété les lieux saints de Palestine. Pendant ce voyage, ayant perdu la vue en touchant aux rivages de Candie, elle l'y recouvra au retour et échappa miraculeusement aux mains des barbares et à l'imminence d'un naufrage. Elle se rendit enfin à Rome sous le pontificat de

percúpida, sedénte Clémenté séptimo, accéssit ; quam summus Póntifex allocútus, ejúsdem sanctimóniam suspéxit et commendávit summópere ; nec ab Urbe ipsam abíre ante permísit, quam álio cælitus vocátam agnóvit.

ꝛ. Dilexísti, p. [271].

Clément VII, dans le but de vénérer la pierre ferme de l'Église et avec le vif désir de gagner les abondantes indulgences du jubilé. Le souverain Pontife, dans un entretien qu'il eut avec elle, devina la sainteté d'Angèle et en fit de grandes louanges. Il ne lui permit pas de s'éloigner de Rome avant d'avoir reconnu que le ciel l'appelait ailleurs.

LEÇON VI

BRIXIAM itaque, ubi domum ad sanctæ Afræ templum condúxit, reversa, novam ibi vírginum societátem, sicut cælésti voce ac visióne mandátum sibi fúerat, sub certa disciplína sanctisque vivéndi régulis constituit, quam sanctæ Ursulæ invíctæ vírginum ducis patrocínio ac nómine insignívit : eam vero perénnem futúram morti próxíma prædíxit. Tandem prope septuagenária, dives méritis evolávit in cælum sexto Kaléndas Februárii anni millésimi quingentésimi et quadragésimi. Cujus cadáver per ipsos trínginta dies inhumátum, flexíbile ac vivo similli-

DE retour à Brescia, Angèle se logea près de l'église Sainte-Afre. Elle y fonda une nouvelle compagnie de vierges, sur l'invitation d'une voix céleste accompagnée de vision. Elle lui donna une discipline déterminée et de saintes règles de vie, la plaça sous le nom et le patronage de sainte Ursule, chef invincible des milices virginales, et, peu avant sa mort, en prédit la pérennité. Presque septuagénaire, riche de mérites, elle s'envola au ciel, le vingt-sept Janvier de l'an quinze cent quarante. Son corps, que l'on garda trente jours avant de l'inhumer, conserva la souplesse et les apparences d'un corps vivant. Il fut

num perseverávit. De-
 mum in sanctæ Afræ
 templo inter céteras, qui-
 bus illud abúndat, Sanc-
 tórum reliquias repósito,
 plúrima ad ejus sepúl-
 crum agi statim cœpére
 miracula ; quorum fama
 late diffúsa, non Bríxiæ
 modo et Decentiáni, sed
 álibi étiam vulgo cœpit
 nuncupári beáta, ejúsque
 imágo aris impóni : immo
 sanctus ipse Cárolus Bor-
 romæus non multis post
 annis dignam, quæ ab
 apostólica Sede in sanc-
 tාරum Vírginum album
 referrétur, Bríxiæ palam
 assérut. Cultum vero illi
 jámdiu a pópulis exhí-
 bitum, et tum locórum
 Ordináriis probátum, tum
 plúribus étiam summó-
 rum Pontíficum indúltis
 munítum, Clemens Papa
 décimus tértius solémni
 decreto ratum hábuit ac
 confirmávit. Eam tandem,
 novis miraculis rite pro-
 bátis insígnem, Pius Papa
 séptimus, solémni cano-
 nizatióne in Vaticána basi-
 lica perácta, die vigésima
 quarta Maji anno millési-
 mo octingentésimo sép-
 timo, sanctාරum Vírgi-
 num catálogo adscripsit.

Ry. Afferéntur, p. [271].

enfin déposé dans l'église
 Sainte-Afre, parmi les autres
 reliques des saints qui s'y
 trouvent en grand nombre.
 Plusieurs miracles se produi-
 sèrent aussitôt sur son tom-
 beau. Le bruit s'en étant
 répandu, non seulement à
 Brescia et à Desenzano,
 mais ailleurs, on commença
 de donner à Angèle le nom
 de bienheureuse, et à placer
 son image sur les autels.
 Saint Charles Borromée lui-
 même, peu d'années après
 la mort de la servante de
 Dieu, affirma publiquement,
 à Brescia, qu'elle méritait
 d'être mise par le Saint-
 Siège au nombre des vier-
 ges. Son culte, populaire
 depuis longtemps, approuvé
 par les ordinaires de divers
 lieux, encouragé par de nom-
 breux indults des Souve-
 rains Pontifes, fut ratifié et
 confirmé par un décret
 solennel du pape Clé-
 ment XIII. Enfin, après de
 nouveaux miracles canoni-
 quement constatés, Pie VII,
 dans la solennelle canoni-
 sation qu'il fit en la basi-
 lique Vaticane, le vingt-
 quatre mai mil huit cent
 sept, inscrivit Angèle sur la
 liste des saintes Vierges.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

ANGELA Merícia, piis orta paréntibus, a prima ætate magna virtutum specimina dedit, cilicio ac flagellis frequenter usa, et orationi indesinenter dedita. Paternis bonis abdicatis, ac regulam tertii ordinis sancti Francisci ampléxa, evangélicam paupertatem virginitatis laudi conjunxit, nullumque pietatis officium erga proximos omisit. Sacra Eucharistia frequentissime refecta, tanta caritatis vi ferebatur in Deum, ut sæpius extra sensus raperetur. Brixiæ novam virginum societatem sub certa disciplina sanctisque vivendi regulis constituit, quam sanctæ Ursulæ patrocínio ac nomine insignivit. Tandem prope septuagenaria evolvit in cælum, anno Domini millésimo quingentesimo quadragésimo, sexto Kalendas Februarii. Cultum illi jamdiu exhibitum Clemens Papa décimus tertius solènni decreto ratum habuit et

ANGÈLE de Mérici, née de pieux parents, donna des signes précoces d'une grande vertu ; elle usait fréquemment du cilice et de la discipline et se livrait sans relâche à l'oraison. Ayant renoncé à son patrimoine et embrassé la règle du Tiers-Ordre de saint François, elle joignit à la gloire de la virginité celle de la pauvreté évangélique, et ne négligea jamais le moindre office de charité à l'égard du prochain. Elle se nourrissait fréquemment de la sainte Eucharistie et son amour de Dieu s'y avivait si fort qu'elle était souvent ravie hors de ses sens. Elle fonda à Brescia une nouvelle société de vierges, sous une discipline déterminée et de saintes règles de vie, et elle la mit sous le nom et la protection de sainte Ursule. Presque septuagenaire, elle s'envola vers le ciel, l'an du Seigneur quinze cent quarante, le vingt-sept Janvier. Un décret solennel de Clément XIII confirma le culte qu'on lui rendait depuis longtemps, et Pie

confirmávit. Pius vero
Papa séptimus sanctárum
Virginum catálogo eam
adscrípsit.

VII l'inscrivit au catalogue
des saintes Vierges.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : *Símile erit regnum
cœlórum*, au Commun des Vierges, p. [276].

Le Lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension,
la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire
à Laudes, avant de faire Mémoire de Ste Pétronille, Vierge,
par l'Ant. : *Veni, Sponsa, et le ψ. Spécie tua*, p. [253] et
l'Oraison : *Exáudi nos*, p. 36.

POUR PLUSIEURS DIOCÈSES DE FRANCE
ET POUR LA BELGIQUE

31 MAI

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE
MÉDIATRICE DE TOUTES LES GRACES
DOUBLE DE II^e CLASSE OU DOUBLE MAJEUR

Tout comme au Commun des Fêtes de la Sainte Vierge
p. [374], excepté ce qui va être indiqué comme propre.

AUX DEUX VÊPRES

Ant. 1. *Benedictiónem
* ómnium Géntium de-
dit illi Dóminus, et tes-
taméntum suum confir-
mávit super caput ejus
(T. P. allélúia).*

2. *In ætérnum * mise-*

Ant. 1. Le Seigneur lui a
donné la bénédiction de
toutes les Nations, et il a
scellé son alliance sur sa
tête (T. P. allélúia).

2. Sa miséricorde est éter-

ricórdia ejus, et usque in generatiónem et generatiónem (T. P. allélúia).

3. Benedícam te * in vita mea, et in nómine tuo levábo manus meas (T. P. allélúia).

4. Non pepercísti * ánimæ tuæ propter angústias et tribulatiónem géneris tui (T. P. allélúia).

5. Recordáre, * Virgo Mater Dei, dum stéteris in conspéctu Dómini, ut loquáris pro nobis bona (T. P. allélúia).

nelle et de génération en génération (T. P. allélúia).

3. Je vous bénirai toute ma vie, et en votre nom je lèverai mes mains (T. P. allélúia).

4. Vous n'avez pas épargné votre vie à cause des angoisses et de la tribulation de votre race (T. P. allélúia).

5. Souvenez-vous, ô Vierge, Mère de Dieu, tandis que vous vous tenez en présence du Seigneur, de parler en notre faveur (T. P. allélúia).

Capitule. — *Isaie 55, 1*

OMNES sitiéntes, veníte ad aquas : et qui non habétis argéntum, properáte, émite et comédite : veníte, émite absque argénto, et absque ulla commutatióne vinum et lac.

VOUS tous qui avez soif, venez aux eaux ; et vous qui n'avez pas d'argent, hâtez-vous, achetez et mangez ; venez, achetez sans argent et sans aucune monnaie d'échange, du vin et du lait.

Hymne : Ave, maris stella, p. [378].

ŷ. Ora pro nobis, Mediátrix nostra potentíssima. (T. P. allélúia). ✠. Ut digni efficiámur promissionibus Christi (T. P. allélúia).

ŷ. Priez pour nous, ô notre toute-puissante Médiatrice. (T. P. allélúia). ✠. Afin que nous devenions dignes des promesses du Christ (T. P. allélúia).

AUX I^{res} VÊPRES

Ad Magnif. Ant. Ecce Dóminus meus * ómnia mihi trádídit, nec quidquam est quod non in mea sit potestáte, vel non tradíderit mihi (T. P. allélúia).

A Magnif. Ant. Voici que que mon Seigneur m'a tout livré, et il n'y a rien qui ne soit en mon pouvoir ou qu'il ne m'ait livré. (T. P. allélúia).

AUX II^{es} VÊPRES

Ad Magnif. Ant. Salus nostra * in manu tua est : réspice nos tantum, et læte serviémus Regi Dómino (T. P. allélúia).

A Magnif. Ant. Notre salut est dans votre main ; regardez-nous seulement, et nous servirons joyeusement le Roi Seigneur (T. P. allélúia).

Oraison

DOMINE Jesu Chríste, noster apud Patrem mediátor, qui beatíssimam Vírginem Matrem tuam, matrem quoque nostram et apud te Mediátricem constitúere dignátus es : concéde propítius ; ut quisquis ad te benefícia petitúrus accésserit, cuncta se per eam impetrásse lætétur : Qui vivis et regnas cum eódem Deo Patre.

SEIGNEUR Jésus-Christ, notre Médiateur auprès du Père, qui avez daigné établir que la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, soit aussi notre Mère et notre Médiatrice auprès de vous, accordez-nous miséricordieusement que quiconque viendra vous demander des grâces se réjouisse de les avoir toutes obtenues par son intercession : Vous qui vivez et réglez.

On fait Mémoire de Ste Angèle de Mérici, p. 35.

A MATINES

Invit. Christum Redemptorem, qui bona omnia nos habere voluit per Mariam, * Venite, adoramus (T. P. alleluia).

Invit. Le Christ Rédempteur, qui a voulu que nous ayons tout bien par Marie, * Venez, adorons-le (T. P. alléluia).

Hymne

CHRISTUS, humáni generis misertus,
Morte nos ictos mérita,
supérnam
Rursus ad vitam genuit,
suoque
Sanguine tersit.

O pium flumen, scelus omne purgans!

O inexhaustum pélagus bonorum,
Unde septéno fluit usque fonte

Vita salusque!

Hos tamen sacros látrices redemptis

Quis ministrabit? Datur hoc Mariæ

Munus, ut divæ moderetur undæ,
Arbitra, cursum.

Cuncta, quæ nobis méruit Redemptor,

Dona partitur génitrix María,

Cujus ad votum sua fundit ultro
Múnera Natus.

LE Christ, ayant eu pitié du genre humain, alors que nous étions sous le coup d'une mort méritée, nous a réengendrés à la vie surnaturelle et, par son sang, nous a purifiés.

O fleuve de bonté, qui a lavé tout crime! O océan inépuisé de biens, d'où coulent par sept fontaines la vie et le salut!

Mais ces eaux vives et sacrées, qui les servira aux rachetés? C'est à Marie qu'est donnée cette charge, de diriger en arbitre le cours de l'onde divine.

Tous les dons que nous a mérités le Rédempteur, nous sont répartis par cette Mère qu'est Marie; c'est selon son désir que, bien volontiers, son Fils répand ses grâces.

Te per ætérnos vene-
rémur annos,

Trínitas, summo cele-
brándá plausu :

Te fide mentes, resonó-
que linguæ

Cármine laudent.

Amen.

Puissions-nous vous véné-
rer pendant l'éternité, ô
Trinité, digne d'être célé-
brée par une souveraine lou-
ange! Que les âmes vous
louent par la foi, que les
langues vous honorent par
le concert de leur chant.

Amen.

AU I^{er} NOCTURNE

Ant. 1. Fons hortó-
rum, * púteus aquárum
vivéntium, quæ fluunt
impetu de Líbano (*T. P.*
allelúia).

Ant. 1. O source des jar-
dins, puits des eaux vives,
qui coulent impétueusement
du Liban (*T. P.* alléluia).

Sous cette seule Antienne, avec Alléluia, on dit, au Temps Pascal, les trois Psaumes de ce Nocturne; de même aux II^e et III^e Nocturnes.

2. Manus meæ * stil-
lavérunt myrrham, et dí-
giti mei pleni myrrha
probatíssima.

2. Mes mains ont distillé
la myrrhe et mes doigts sont
pleins d'une myrrhe très
précieuse¹.

3. Vadam ad montem *
myrrhæ et ad collem thu-
ris.

3. J'irai à la montagne de
la myrrhe et à la colline de
l'encens.

ÿ. Sub tuum præsi-
dium omnes confúgimus
(*T. P.* alléluia). ʁ. Sancta
Dei Génitrix (*T. P.* alle-
luia).

ÿ. Sous votre secours, nous
nous réfugions tous (*T. P.*
alléluia). ʁ. Sainte Mère de
Dieu (*T. P.* alléluia).

1. Ce parfum est la figure de la douce consolation que donne la piété envers la Sainte Vierge.

LEÇON I

De libro
EcclesiásticiDu livre
de l'Ecclésiastique*Chapitre 24, 5-II*[Marie, comme la Sagesse, est présente en tout temps à la pensée
de Dieu.]

EGO ex ore Altíssimi
prodívi primogénita
ante omnem creatúram :
ego feci in cælis ut orirétur
lumen indeficiens, et
sicut nébula texti omnem
terram. Ego in altíssimis
habitávi, et thronus meus
in colúmna nubis. Gyrum
cæli circuívi sola, et pro-
fúndum abyssi penetrávi,
in flúctibus maris ambu-
lávi, et in omni terra
steti : et in omni pópulo
et in omni gente primá-
tum hábui : et ómnium
excelléntium et humí-
lium corda virtúte cal-
cávi : et in his ómnibus
réquiem quæsívi, et in
hereditáte Dómini morá-
bor.

C'EST moi qui, de la bou-
che du Très-Haut, suis
sortie, — engendrée la pre-
mière, avant toute créa-
ture ; — c'est moi qui, dans
les cieux, ai fait lever la
lumière sans déclin, —
et qui, comme un nuage, ai
couvert toute la terre. —
C'est moi qui habite les
sommets, — et mon trône
est dans une colonne de
nuées. — Moi seule ai fait
le tour du ciel — et pénétré
les profondeurs de l'abîme.
— J'ai marché sur les flots
de la mer, — et sur toute
terre, j'ai mis le pied ; — et
en tout peuple, et en toute
race, j'ai eu la primauté. —
Et de tous, grands et petits,
— par ma vertu, j'ai foulé
les cœurs ; — et en toutes
ces choses, j'ai cherché le
repos, — et c'est dans
l'héritage du Seigneur que
je demeurerai ¹.

ꝛ. In Sion firmáta sum,
et in civitáte sanctificáta
simíliter requiévi, et in

ꝛ. C'est en Sion que je
me suis arrêtée, et dans la
cité sanctifiée je me suis

1. Ces leçons de l'Ecclésiastique sont, au sens littéral, l'éloge de la divine Sagesse.

Jerúsalem potéstas mea :
 * Et radicávi in pópulo
 honorificáto, et in parte
 Dei mei heréditas illíus,
 et in plenitúdine sanc-
 tórum deténtio mea (*T. P. allelúia*). *ŷ*. Sicut cin-
 namómum et bálsamum
 aromatízans odórem de-
 di : quasi myrrha elécta
 dedi suavitétem odóris.
 Et radicávi.

reposée semblablement, et
 dans Jérusalem est ma puis-
 sance; * Et je me suis enra-
 cinée dans le peuple honoré
 (de Dieu), et dans cette
 nation qui est la part de mon
 Dieu et son héritage, dans
 la pleine assemblée des
 Saints est ma demeure (*T. P. alléluia*). *ŷ*. Comme le
 cinnamome et le baumier
 odorant, j'ai répandu mon
 parfum ; comme une myrrhe
 de choix j'ai donné une
 suave odeur. Et je.

LEÇON II

Ibid. 22-31

[Grâces de fécondité et de lumière procurées par Marie.]

EGO quasi terebínthus
 exténdi ramos meos,
 et rami mei honóris et
 grátia. Ego quasi vitis
 fructificávi sua'vitátem
 odóris : et flores mei fruc-
 tus honóris et honestátis.
 Ego mater pulchræ dilec-
 tiónis, et timóris, et agni-
 tiónis, et sanctæ spei.
 In me grátia omnis vitæ
 et veritátis, in me omnis
 spes vitæ et virtútis.
 Transíte ad me, omnes
 qui concupíscitis me, et
 a generatióibus meis im-
 plémini. Spíritus enim

MOI, comme un téré-
 binthe, j'ai étendu mes
 rameaux — et mes rameaux
 sont d'honneur et de grâce.
 — Moi, comme la vigne,
 j'ai donné des fruits de suave
 odeur, — et mes fruits sont
 d'honneur et de noblesse.
 — Moi, je suis la mère
 du bel amour et de la
 crainte (filiale) — et de la
 (divine) connaissance et de
 la sainte espérance. — En
 moi est toute la grâce du
 chemin et de la vérité, — en
 moi tout l'espoir de la vie
 et de la vertu. — Venez à
 moi, vous tous qui me
 désirez, — et de mes fruits

meus super mel dulcis, et heréditas mea super mel et favum. Memória mea in generatiónes sæculórum. Qui edunt me adhuc esúrient : et qui bibunt me adhuc sítient. Qui audit me non confundétur : et qui operántur in me non peccábunt. Qui elúcidant me, vitam ætérnam habébunt.

ⲉⲓ. Mecum sunt divítia et glória, opes superbæ et justítia : * Mélior est enim fructus meus auro et lápide pretiósó, et genímína mea argénto elécto (*T. P. alléluia*). ⲥ. In viis justítiaæ ámbulo, in médio semitárum júdicii, ut ditem diligéntes me et thesáuros eórum répleam. Mélior est.

rassasiez-vous. — Car mon esprit est plus doux que le miel, — et ma possession plus douce que le miel de rayon. — Mon souvenir demeure dans les générations au cours des siècles. — Ceux qui me mangent auront encore faim, — et ceux qui me boivent auront encore soif. — Celui qui m'écoute, n'aura pas de confusion ; — et ceux qui agissent en moi ne pécheront pas. — Ceux qui découvrent ma lumière auront la vie éternelle.

ⲉⲓ. Avec moi sont les richesses et la gloire, les biens magnifiques et la justice : * Car mon fruit est meilleur que l'or et la pierre précieuse, et ce qui vient de moi est meilleur que l'argent épuré (*T. P. alléluia*). ⲥ. Je marche dans les voies de la justice et par les sentiers de la prudence, pour enrichir ceux qui m'aiment et remplir leur trésor. Car mon fruit.

LEÇON III

Ibid. 41-46

[Elle est le canal et l'aqueduc.]

EGO quasi trames aquæ imménsæ de flúvio, ego quasi flúvii díoryx, et

MOI, comme le cours du flot immense d'un fleuve, — moi, comme le canal

sicut aquæductus exivi de paradiso. Dixi : Rigabo hortum meum plantationum, et inebriabo prati mei fructum. Et ecce factus est mihi trames abundans, et fluvius meus appropinquavit ad mare : quoniam doctrinam quasi antelucanum illumino omnibus, et enarrabo illam usque ad longinquum. Penetrabo omnes inferiores partes terræ, et inspiciam omnes dormientes, et illuminabo omnes sperantes in Domino. Adhuc doctrinam quasi prophetiam effundam, et relinquam illam quærentibus sapientiam, et non desinam in progenies illorum usque in ævum sanctum.

᠙. In me grátia omnis viæ et veritátis, in me omnis spes vitæ et virtutis : * Transite ad me, omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implèmini (T. P. alléluia). ᠑. Spiritus enim meus super mel dulcis, et hereditas mea super

d'un fleuve, — et comme un aqueduc, je suis sortie du Paradis. — J'ai dit : j'arroserai les plantations de mon jardin, — et j'enivrerai le fruit de ma prairie. — Et voici que mon cours s'est fait abondant — et mon fleuve est devenu presque une mer ; — car de ma doctrine, comme d'une aurore, je donne à tous la lumière, — et je la répandrai au loin. — Je pénétrerai toutes les parties inférieures de la terre ; et j'y visiterai tous les dormants¹, — et j'illuminerai tous ceux qui espèrent dans le Seigneur. — De plus, je répandrai cette doctrine comme une prophétie, — et je la laisserai à tous ceux qui cherchent la sagesse, — et je ne cesserai pas d'être dans leurs générations, jusqu'au siècle saint.

᠙. En moi, toute la grâce de la voie et de la vérité ; en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu : * Venez à moi, vous tous qui me désirez et rassasiez-vous de mes fruits (T. P. alléluia). ᠑. Car mon esprit est plus doux que le miel, et mon héritage plus doux que le

1. Aux Limbes ou au Purgatoire.

mel et favum. Transíte.
Glória Patri. Transíte.

miel de rayon. Venez à moi.
Gloire. Venez.

AU II^e NOCTURNE

Ant. 4. Háruit grátiam*
et misericórdiam coram
Rege super omnes mu-
lières (*T. P.* allélúia).

5. Pete, Mater mea ; *
neque enim fas est ut
avértam fáciem tuam.

6. Tu ínvoça Dómi-
num, * et lóquere Regi
pro nobis, et líbera nos de
morte.

ÿ. Nostras deprecatió-
nes ne despicias (*T. P.*
allélúia). ̄. In necessi-
tátibus nostris (*T. P.* al-
lélúia).

Ant. 4. Elle a obtenu
grâce et miséricorde devant
le Roi, plus que toutes les
autres femmes (*T. P.* allé-
luia).

5. Demande, ô ma Mère,
car je ne puis pas te faire
détourner la tête ¹.

6. Quant à vous, invo-
quez le Seigneur, et parlez
au Roi pour nous et déli-
vrez-nous de la mort.

ÿ. Ne méprisez pas nos
prières (*T. P.* allélúia). ̄.
Dans nos nécessités (*T. P.*
allélúia).

LEÇON IV

Orátio sancti
Ephræm Syri Diáconi
ad Desíparam.

Prière de saint
Éphrem Diacre syrien
à la Mère de Dieu

[Confiance en l'intercession de Marie.]

DOMINA mea, sanctís-
sima Dei Génitrix et
grátia plena, pélagus inex-
háustum divinárum se-
cretarúmque largitiónum
ac múnorum, bonórum
ómnium erogátio, óm-

O MA Dame, très sainte
Mère de Dieu et pleine
de grâce, océan inépuisé
des divines et secrètes lar-
gesses, et dispensatrice des
dons et de tous les biens,
Dame de tous après la Tri-

1. En refusant ta demande. Paroles de Salomon à Bethsabée, 3 Rois 2, 20. L'antienne les met dans la bouche de Jésus s'adressant à Marie.

nium post Trinitátem Dómina, post Paráclitum álius consolátor, et post Mediatórem Mediátrix totius mundi, vide meam fidem meúmque desidérium divínitus datum. Ne despicias indignum, neque meárum actiónum fœditates tuam imménsam misericórdiam interrúmpant, Dei Génitrix, meum desiderabilíssimum nomen ; nihil enim est fírmius trophæum quam tuum auxílium. Tu enim abstulisti omnes lácrimas a fácie terræ ; tu creatúram replésti omni génere benefícii, cæléstibus lætítiam attulisti, terréstria salvásti. Per te resurrectionis nostræ tésseram certíssimam tenémus ; per te cæléste regnum nos consecutúros esse sperámus ; per te omnis glória, honor et sánctitas ab ipso primo Adam et usque ad consummationem sæculi Apóstolis, Prophétis, justis et humílibus corde, sola immaculáta, deriváta est, derivátur et derivábitur ; atque in te gaudet, grátia plena, omnis creatúra.

ꝛ. Ecce Dóminus meus

nité, autre Consolatrice après le Paraclet, et Médiatrice du monde entier après le Médiateur, voyez ma confiance et mon désir donné par Dieu. Ne méprisez pas un indigne, et que les souillures de mes actions n'arrêtent pas le cours de votre miséricorde, ô Mère de Dieu, nom pour moi désirable entre tous ; car il n'est pas de plus sûr signe de victoire que votre secours. C'est vous qui avez enlevé toutes les larmes de la face de la terre ; c'est vous qui avez comblé la créature de toutes sortes de bienfaits, qui avez apporté la joie aux habitants du ciel en sauvant ceux de la terre. Par vous, nous tenons le gage très certain de notre résurrection ; par vous, nous espérons obtenir le royaume du ciel ; par vous, qui êtes seule immaculée, depuis le premier Adam lui-même jusqu'à la consommation des siècles, gloire, honneur et sainteté ont été, sont, et seront dérivés aux Apôtres, aux Prophètes, aux justes et aux humbles de cœur ; et c'est en vous, pleine de grâce, que se réjouit toute créature.

ꝛ. Voici que mon Sei-

omnia mihi tradidit, *
 Nec quidquam est quod
 non in mea sit potestate,
 vel non tradiderit mihi
 (T. P. alléluia.) †. Fecit
 mihi magna, qui potens
 est, et sanctum nomen
 ejus. Nec.

gneur m'a tout livré, †. Il n'y
 a rien qui ne soit en mon
 pouvoir et qu'il ne m'ait
 livré (T. P. alléluia). * Il a
 fait pour moi de grandes
 choses, celui qui est puissant,
 et saint est son nom. Il n'y
 a rien.

LEÇON V

Sermo
 sancti Germáni
 Episcopi
 Constantinopolitáni

Sermon
 de saint Germain
 Évêque
 de Constantinople

Discours 9, après le milieu
 [Puissante intercession de Marie.]

Nos qui divinorum ópe-
 rum morúmque páu-
 peres sumus, dum per te,
 o María, nobis exhibitas
 benignitátis divítias cér-
 nimus, propénse dicá-
 mus : Misericórdia Dó-
 mini plena est terra. Nos
 in multítudine peccató-
 rum a Deo extórres, per
 te Deum quæsívimus et
 invenímus, inventóque
 salvi facti sumus. Igitur
 potens ad salútem præ-
 stándam auxílium tuum,
 o Dei Génitrix, ac ejús-
 modi, ut nullum álium
 mediatórem necessárium
 hábeat ad Deum. Plane
 enim nullus tuæ magni-
 ficéntiæ finis ; insatiábilis
 opitulátio tua. Nullus mú-

Nous qui sommes pau-
 vres d'œuvres et de
 mœurs divines, alors que
 nous nous voyons offertes
 par vous, ô Marie, tant de
 richesses de bonté, disons
 de tout cœur : *De la miséri-
 corde du Seigneur, la terre
 est pleine*¹. Dans la multi-
 tude de nos péchés, nous
 étions bannis de Dieu. C'est
 par vous que nous avons
 cherché et trouvé Dieu, et
 que, l'ayant trouvé, nous
 avons été sauvés. Il est donc
 puissant pour nous obtenir
 le salut, votre secours, ô
 Mère de Dieu, et de telle
 sorte qu'il n'est plus besoin
 d'autre médiation auprès
 de Dieu. Vraiment il n'est
 pas de limite à votre magni-

1. Pr. 32, 5.

nerum tuorum número est. Nullus enim, nisi per te, o sanctíssima, salutem consequitur. Nullus, nisi per te, o immaculatíssima, qui a malis liberetur. Nullus, nisi per te, o castíssima, cui donum indulgeatur. Nullus, nisi per te, o honoratíssima, cui gratiæ munus misericórdia præstetur. Quam ob rem, quis te beatam non prædicabit? Te, inquam, gloriósam et beatificándam, quæ ab ipso Fílio tuo ac Deo magnalia nacta sis, uti magna et admiranda : quam ob rem te laudant omnes generatiónes.

R̄. Præpósita ómnibus, gubernat créditam sibi domum et univérsa, quæ ei sunt trádicta : * Absque ejus império non movébit quisquam manum aut pedem in omni terra (T. P. allélúia.) †. Benedic-tiónem ómnium Gén-tium dedit illi Dóminus, et testaméntum suum confirmávit super caput ejus. Absque.

ficence ; et insatiable est votre désir de nous aider. Sans nombre sont vos bienfaits. Personne, si ce n'est par vous, ô très sainte, n'arrive au salut. Personne, si ce n'est par vous, ô souveraine immaculée, n'est délivré du mal. Personne, si ce n'est par vous, ô très chaste, n'obtient aucun don. Personne, si ce n'est par vous, ô la plus honorée des créatures, ne reçoit miséricordieusement le don de la grâce. Ainsi, qui donc ne vous proclamerait pas bienheureuse? Vous, dis-je, la glorieuse, vous, qui avez eu ce bonheur d'obtenir de votre Fils lui-même qui est aussi Dieu, de si grandes choses, si grandes et si admirables. C'est pourquoi elles vous louent, toutes les générations.

R̄. Préposée à tout, elle gouverne la maison qui lui est confiée et toutes les choses qui lui ont été livrées. * Sans son ordre nul ne remuera la main ou le pied dans toute la terre (T. P. allélúia.) †. Le Seigneur lui a donné la bénédiction de toutes les nations, et c'est sur sa tête qu'il a scellé son alliance. Sans son ordre.

LEÇON VI

Sermo sancti
Bernárdi AbbátisSermon de saint
Bernard Abbé*Pour la Nativité de la Vierge, n. 6*

[Le péché est venu par Ève, et la grâce par Marie.]

INTUERE, o homo, consilium Dei, agnosce consilium sapientiæ, consilium pietatis. Cælesti rore aream rigaturus, totum vellus prius infudit : redempturus humanum genus, pretium universum contulit in Mariam. Ut quid hoc? Forte ut excusaretur Heva per filiam, et quærela viri adversus feminam deinceps sopiretur. Ne dixeris ultra, o Adam : Mulier quam dedisti mihi, dedit mihi de ligno vetito : dic potius : Mulier quam dedisti mihi, me cibavit fructu benedicto. Piissimum sane consilium ; sed latet forsitan aliud, nec totum hoc est. Altius ergo intuimini quanto devotiónis affectu a nobis eam voluerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde si quid spei in nobis est, si quid

CONTEMPLER, ô homme, le dessein de Dieu ; reconnais le dessein de la Sagesse, le dessein de la bonté. Devant arroser son aire, il imbibe d'abord toute la toison¹ ; devant racheter le genre humain, il en dépose tout le prix en Marie. Pourquoi cela? Peut-être pour qu'Ève fût excusée par sa fille, et que la plainte de l'homme contre la femme finît par s'apaiser. Tu ne diras plus, ô Adam : « *La femme que vous m'avez donnée m'a présenté du fruit de l'arbre défendu* »² ; dis plutôt : « *La femme que vous m'avez donnée m'a nourri d'un fruit béni.* » C'est là, certes, un très miséricordieux dessein ; mais il y a peut-être encore là un autre mystère, et ce n'est pas tout. Élevons notre regard et voyons avec quelle affectueuse dévotion il veut que nous l'honorions, cette

1. Allusion à l'histoire de la toison de Gédéon, seule imbibée de rosée alors que restait sèche l'aire sur laquelle elle était étendue. (*Juges* 6, 36-40.) L'aire, en Palestine, est une plateforme de rocher en plein air.

2. *Genèse* 3, 13.

gratiae, si quid salutis, ab ea novérimus redundare. Totis ergo medúllis córdium, totis præcordiórum afféctibus et votis ómnibus Mariám hanc venerémur : quia sic est volúntas ejus qui totum nos habére voluit per Mariám. Hæc, inquam, volúntas ejus est, sed pro nobis.

17. Laudáte Dóminum Deum nostrum, qui non deséruit sperántes in se : * Et in me ancilla sua, adimplévit misericórdiam suam, quam promísit dómni Israél (*T. P. allelúia*). ̎. Deus exaltávit me, ut salvos fáceret multos pópulos. Et. Glória Patri. Et.

Marie en laquelle il a déposé la plénitude du bien, en sorte que nous sachions que s'il est en nous quelque espérance, quelque grâce, quelque salut, cela nous vient d'elle, comme d'un trop-plein. C'est donc de tout l'intime de notre cœur, avec toute l'affection et les vœux de notre intérieur, qu'il nous faut vénérer cette Marie. Telle est la volonté de celui qui a voulu que nous ayons tout par Marie. C'est sa volonté, dis-je, mais c'est dans notre intérêt.

17. Je louerai le Seigneur notre Dieu, qui n'a pas abandonné ceux qui espèrent en lui : * Et qui a réalisé en moi, sa servante, la miséricorde promise à la maison d'Israël (*T. P. alléluia*). ̎. Dieu m'a exaltée, pour sauver beaucoup de peuples. Et qui a réalisé en moi. Gloire au Père. Et qui a réalisé en moi.

AU III^e NOCTURNE

Ant. 7. Si invéni grátiam * in óculis tuis, o Rex, dona mihi pópulum meum, pro quo óbsecro (*T. P. allelúia*).

Ant. 7. Si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, ô Roi, donnez-moi mon peuple, pour lequel je vous prie¹ (*T. P. alléluia*).

1. Prière d'Esther demandant à Assuérus de rapporter l'édit de destruction porté contre le peuple juif, *Esther*, 7, 3.

8. Benedícta es tu *
præ ómnibus muliéribus
super terram, quia sub-
venísti ruínæ ante con-
spéctum Dei nostri.

9. Domináre nostri, *
tu, et fílius tuus : quia
liberásti nos de manu
inimicórum nostrórum.

ÿ. A perículis cunctis
libera nos semper (T. P.
allelúia). R. Virgo glo-
riósa et benedícta (T. P.
allelúia).

8. Vous êtes bénie entre
toutes les femmes sur la
terre, parce que vous nous
avez sauvés de la ruine, en
présence de notre Dieu.

9. Régné sur nous, vous
et votre Fils, parce que vous
nous avez délivrés de la
main de nos ennemis.

ÿ. De tout péril, délivrez-
nous toujours (T. P. allé-
luia). R. Vierge glorieuse et
bénie (T. P. alléluia).

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Joánnem

Lecture
du saint Évangile
selon saint Jean

Chapitre 19, 25-27

IN illo témpore : Sta-
bant juxta crucem Je-
su Mater ejus, et soror
matris ejus María Cléo-
phæ, et María Magda-
léne. Et reliqua.

EN ce temps-là, se te-
naient debout près de
la croix de Jésus, sa Mère,
et la sœur de sa Mère, Marie
de Cléophas, et Marie Ma-
deleine. Et le reste.

Homília
sancti Bernardíni
Senénsis

Homélie
de saint Bernardin
de Sienne

Carême sur la religion chrétienne. Sermon 51

De la Passion du Seigneur, 2^e partie, art. 1, chap. 3

[Maternité surnaturelle de Marie.]

PULSANTUR admiratióne
ómnium legéntium
sive audiéntium mentes,
scílicet quo motu, quo
sensu, qua possibilitáte,

ILS sont frappés d'étonne-
ment, les esprits de tous
ceux qui lisent ou qui
entendent ces paroles. Sous
quelle impulsion, en quel

qua vera auctoritate, ista dicuntur, quod discipulus transeat in filium Virginis, et Virgo habeat purum hominem filium, quem non genuit : sic nec quod sit filius ex Virgine, qui de corruptis parentibus natus erat ex semine. Impossibilia quidem videntur hæc, sed nihil impossibile apud Deum. Pietate quidem et oratione opus est ad ingrediendum tale mysterium. Mulier enim beata Virgo vocatur a Christo quam numquam appellavit ex vocibus matrem. Mulier, et non mulier : sed super angelos et homines et mulieres supercedens mulier. Accipit a Filio, quem cum æterno Patre unicum possidebat, filium præter ventrem quem ante in carne habebat ipsa nepotem.

17. Facta est Maria refugium pauperi, * Adjutrix in opportunitatibus, in tribulatione (T. P. alléluia). ̎. Virgo potens sicut turris David : mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium. Adjutrix.

sens, et avec quelle possibilité est-il dit que le disciple doive devenir le fils de la Vierge, et que la Vierge ait pour fils un simple homme qu'elle n'a pas engendré et qui n'est pas fils d'une vierge, mais qui est né du germe de parents corrompus ? Voilà qui paraît d'abord impossible ; mais rien n'est impossible à Dieu. Il est certes besoin de piété et de prière pour pénétrer un si grand mystère. Car la bienheureuse Vierge est appelée femme par le Christ, qui ne l'a jamais appelée mère dans les paroles (rapportées par l'Évangile). Elle est femme et n'est pas femme ; c'est une femme qui est au-dessus des anges et des hommes. Elle a reçu du Fils qu'elle possédait unique, avec le Père éternel, un fils qu'elle n'a pas eu en son sein et qui auparavant n'était ; par le sang, que son neveu.

17. Marie est devenue le refuge du pauvre, * Secours dans le besoin et la tribulation (T. P. alléluia). ̎. Vierge puissante comme la tour de David où mille boucliers sont suspendus ; toute l'armure des forts. Secours.

LEÇON VIII

SED in quo filiatiónis genere Joáannes Vírginis factus est fílius, aut ejus mater facta est Virgo? Non hoc nátura favet, non concéptus, non partus exséquitur, non ingrèssus in úterum, ut dénuo nascerétur, non adóptio pro hereditáte in temporálibus consequénda, nec ex imitatióne, aut ex proláta doctrína. Nec ista disserénda erant verbo Christi : nec facta est locútio ut sit quasi, sed sic a Christo légimus dictum : Múlier, ecce fílius tuus, ut exclúsa omni superfluitáte verbórum, secrétum mystérii penetrémus. Mystice ígitur intelligimus in Joáanne omnes ánimas electórum, quorum per dilectiónem beáta Virgo facta est mater ; fílius enim in græco nomen amóris est. Omnis enim Christi amor in amórem Vírginis transit, ut mérito fílius, id est, amor Vírginis nuncupétur, ma-

MAIS par quelle sorte de filiation Jean est-il devenu fils de la Vierge et la Vierge est-elle devenue sa mère? Ce n'est point la nature qui donne cette faveur, pas de conception et d'enfantement pour la réaliser, il n'est pas entré dans le sein pour naître de nouveau ; il ne s'agit pas d'une adoption qui lui assure l'héritage des biens temporels, ni d'imitation, ni de filiation d'enseignement. La parole du Christ n'avait pas à expliquer tout cela ; et il n'a pas parlé comme s'il s'agissait d'une comparaison ; mais nous lisons que le Christ a dit : *Femme, voilà votre fils*, pour que, par l'exclusion de toute parole superflue, nous pénétrions le secret du mystère. Au sens mystique, nous comprenons que Jean représente toutes les âmes des élus dont la bienheureuse Vierge est devenue mère par son amour ; car, en grec, fils est le nom de l'amour. Car tout amour du Christ devient amour de la Vierge, de sorte que l'amour du Christ (l'ami du Christ) est à juste titre,

gisque Virginem habeat matrem, quam illam, quæ illum ex peccato damnatum mundo, suscepto semine generavit.

℞. Adeamus cum fiducia ad thronum gratiæ, * Ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus in auxilio opportuno (T. P. alleluia). ψ. Ad te, Virgo, suspiramus, gementes et flentes in hac lacrimarum valle. Ut misericordiam. Gloria Patri. Ut misericordiam.

Au lundi des Rogations et à la Vigile de l'Ascension, la IX^e Leçon est l'Homélie de la Férie dont on fait Mémoire à Laudes. Les autres jours :

Pour Ste Angèle de Mérici, Vierge, Leçon IX, p. 41.

Mais si l'on n'a pas à dire la IX^e Leçon d'un Office commémoré, on dira la suivante :

LEÇON IX

MUTATUR hæc maternitas, et filiatio ex auctoritate verborum Christi in cruce pendentis. Propterea natura transit in gratiam, et gratia nobilitat profecto naturam; non quod una in alteram commutetur, sed quia natura ex gratia perficitur. Mala mulier Heva corruptione naturæ; bona mulier Maria,

appelé fils, c'est-à-dire amour de la Vierge, et qu'il a bien plus la Vierge pour mère que la femme qui, par conception naturelle, l'a engendré au monde, condamné à cause du péché.

℞. Allons avec confiance au trône de la grâce, * Pour obtenir miséricorde et trouver grâce dans un secours opportun (T. P. alléluia). ψ. Vers vous, ô Vierge, nous soupirons, gémissant et pleurant en cette vallée de larmes. Pour obtenir miséricorde. Gloire au Père. Pour obtenir miséricorde.

CE changement de maternité et de filiation se fait par l'autorité des paroles du Christ crucifié. C'est ainsi que la nature s'épanouit en grâce et que la grâce ennoblit assurément la nature, sans que l'une soit changée en l'autre, mais parce que la nature est perfectionnée par la grâce. Mauvaise femme est Ève, par la corruption de la

mater grátia, mater misericórdia. Datur mater grátia pro matre natúra; manet tamen mater natúra, manet étiam mater ex grátia. Erat enim Joánni mater María Salóme in órdine succedéntis natúra; est étiam sibi mater beáta Virgo in órdine grátia. Est mater Heva cunctórum per tráducem natúra; est et Virgo María mater ómnium amántium Christum per infusiónem invisíbilis grátia.

nature, femme bonne est Marie, mère de grâce, mère de miséricorde. Elle est donnée, la mère de grâce, au lieu de la mère de nature; et cependant elle demeure, la mère selon la nature, comme demeure aussi la mère selon la grâce. Jean avait en effet Marie Salomé pour mère dans l'ordre de succession naturelle; et il a aussi maintenant la bienheureuse Vierge comme mère dans l'ordre de la grâce; elle est encore, la Vierge Marie, mère de tous ceux qui aiment le Christ, en conséquence de l'infusion de la grâce invisible.

A LAUDES

et pour les Petites Heures, Antiennes

Ant. 1. Benedictionem * ómnium Géntium dedit illi Dóminus, et testamentum suum confirmávit super caput ejus (*T. P. allelúia*).

Ant. 1. Le Seigneur lui a donné la bénédiction de toutes les Nations, et il a scellé son alliance sur sa tête (*T. P. allelúia*).

Psaumes du Dimanche, p. 17.

2. In ætérnum * misericórdia ejus, et usque in generatióem et generatióem (*T. P. allelúia*).

2. Sa miséricorde est éternelle et de génération en génération (*T. P. allelúia*).

3. Benedícam te * in vita mea, et in nómine tuo levábo manus meas (*T. P. allelúia*).

3. Je vous bénirai toute ma vie, et en votre nom je lèverai mes mains (*T. P. allelúia*).

4. Non pepercisti *
ánimæ tuæ propter an-
gústias et tribulatiónem
géneris tui (*T. P. alle-
lúia*).

5. Recordáre, * *Virgo*
Mater Dei, dum stéteris
in conspéctu Dómini, ut
loquáris pro nobis bona
(*T. P. allelúia*).

4. Vous n'avez pas épar-
gné votre vie, à cause des
angoisses et de la tribulation
de votre race (*T. P. alléluia*).

5. Souvenez-vous, ô Vier-
ge, Mère de Dieu, tandis
que vous vous tenez en
présence du Seigneur, de
parler en notre faveur (*T.
P. alléluia*).

Capitule. — *Isaïe, 55, 1*

OMNES sitiéntes, veníte
ad aquas : et qui
non habétis argéntum,
properáte, émite et co-
médite : veníte, émite
absque argénto, et ab-
sque ulla commutatióne
vinum et lac.

VOUS tous qui avez soif,
venez aux eaux, et vous
qui n'avez pas d'argent,
hâtez-vous, achetez et man-
gez ; venez, achetez sans
argent et sans aucune mon-
naie d'échange, du vin et du
lait.

Hymne

MARIA, quæ mortálium
Preces amáncer éx-
cipis,

Rogámus ecce súplices,
Nobis adésto pérpetim.

Adésto, si nos crími-
num

Caténa stringit hórrida ;
Cito resólve cómpedes.

Quæ corda culpis illi-
gant.

Succúrre, si nos sæ-
culi

Fallax imágo péllicit,

O MARIE, qui recevez avec
amour les prières des
mortels, voici que nous
vous demandons humble-
ment. de nous assister sans
cesse.

Assistez-nous, si l'horrible
chaîne des péchés nous
étreint ; vite, déliez les
entraves qui lient nos cœurs
aux péchés.

Secourez-nous, si l'image
trompeuse du siècle nous
séduit, de peur que notre

Ne mens salútis trámitem,
Oblíta cæli, désérat.

Succúrre, si vel córpori
Advérsa sors impéndeat ;
Fac sint quiéta témpora,
Ætérnitas dum lúceat.

Tuis et esto fíliis
Tutéla mortis témpore,
Ut, te juvánte, cónsequi
Perénne detur præmium.

Jesu, tibi sit glória,
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre, et almo Spí-
ritu,
In sempitérna sæcula.
Amen.

̄. Ora pro nobis, Mediatrix nostra potentissima (T. P. allélúia) ̄. Ut digni efficiámur promissionibus Christi (T. P. allélúia).

Ad Bened. Ant. Absque tuo império * non movébit quisquam manum aut pedem in omni terra (T. P. allélúia).

Ad Bened. Ant. Absque tuo império * non movébit quisquam manum aut pedem in omni terra (T. P. allélúia).

Oraison

DOMINE Jesu Christe, noster apud Patrem mediátor, qui beatíssimam Virgínam Matrem tuam, matrem quoque

âme, oubliant le ciel, ne quitte le chemin du salut.

Secourez-nous encore si l'épreuve menace notre corps, assurez-nous des jours tranquilles, jusqu'à ce que luise l'éternité.

Pour vos enfants soyez aussi protection au temps de la mort, pour que par votre aide, nous puissions obtenir l'éternelle récompense.

Jésus, à vous soit la gloire, qui êtes né de la Vierge, comme au Père et à l'Esprit saint, dans les siècles éternels. Amen.

̄. Priez pour nous, ô notre très puissante Médiatrice (T. P. allélúia). ̄. Afin que nous devenions dignes des promesses du Christ (T. P. allélúia).

A Bénéd. Ant. Sans ton ordre, nul ne remuera la main ou le pied dans toute la terre (T. P. allélúia).

SEIGNEUR Jésus-Christ, notre Médiateur auprès du Père, qui avez daigné établir que la bienheureuse Vierge Marie, votre Mère, soit aussi notre Mère et

nostram et apud te Mediatrixem constituere dignatus es : concede propitius ; ut quisquis ad te beneficia petiturus accesserit, cuncta se per eam impetrasse lætetur : Qui vivis et regnas cum eodem Deo Patre.

notre Médiatrice auprès de vous, accordez-nous miséricordieusement que qui-conque viendra vous demander des grâces, se réjouisse de les avoir toutes obtenues par son intercession : Vous qui vivez et réglez avec le même Dieu Père.

Et l'on fait Mémoire de Ste Angèle de Mérici, Vierge : Oraison, p, 35.

Puis Mémoire de S. Pétronille, Vierge : Oraison, p. 36.

A TIERCE

Capitule comme à Laudes.

℞. *br.* Sub tuum præsidium, * Omnes confugimus. Sub tuum. √. Sancta Dei Génitrix. Omnes. Glória Patri. Sub tuum.

√. Nostras deprecationes ne despicias. ℞. In necessitatibus nostris.

℞. *br.* Sous votre protection, * Nous nous réfugions tous. Sous votre protection. √. Sainte Mère de Dieu. Nous. Gloire au Père. Sous votre protection.

√. Ne méprisez pas nos prières. ℞. Dans nos nécessités.

Au Temps Pascal, ajouter les Allélúia, comme dans tous les Répons des Heures.

A SEXTÉ

Capitule. — *Isaïe 55, 2-3*

AUDITE audiétes me, et comédite bonum, et delectábitur in crassitudine ánima vestra. Inclinate aures vestras, et venite ad me : audite, et vivet ánima vestra.

ÉCOUTEZ ceux qui m'écoutent et mangez ce qui est bon, et votre âme se délectera de mets succulents. Inclinez votre oreille et venez à moi ; écoutez et votre âme vivra.

℞. *br.* Nostras deprecationes * Ne despicias. Nostras. √. In necessitatibus nostris. Ne despicias. Glória Patri. Nostras.

√. A periculis cunctis libera nos semper. ℞. Virgo gloriósa et benedicta.

℞. *br.* Nos prières, * Ne les méprisez pas. Nos prières. √. Dans nos nécessités. Ne les méprisez pas. Gloire au Père. Nos prières.

√. De tout péril, délivrez-nous toujours. ℞. Vierge glorieuse et bénie.

Au Temps Pascal, ajouter les Allelúia.

A NONE

Capitule. — *Isaïe 55, 5*

ECCE gentem, quam nesciébas, vocábis : et gentes, quæ te non cognovérunt, ad te current propter Dóminum Deum tuum et Sanctum Israël, quia glorificávit te.

℞. *br.* A periculis cunctis * Líbera nos semper. A periculis. √. Virgo gloriósa et benedicta. Líbera nos semper. Glória Patri. A periculis.

√. Eia ergo, Advocáta nostra. ℞. Misericórdes óculos tuos ad nos converte.

VOICI que vous appellerez une nation que vous ne connaissiez pas, et des nations qui ne vous ont pas connue accourront à vous à cause du Seigneur votre Dieu et du Saint d'Israël, parce qu'ils vous a glorifiée.

℞. *br.* De tout péril, * Délivrez-nous toujours. De tout péril. √. Vierge glorieuse et bénie. Délivrez-nous toujours. Gloire au Père. De tout péril.

√. O vous, notre Avocate. ℞. Tournez vers nous vos regards miséricordieux.

Au Temps Pascal, ajouter les Allelúia.

Aux II^{es} Vêpres, comme c'est indiqué aux I^{res} Vêpres, p. 42.

Mémoire de Ste Angèle de Mérici.

FÊTES DE JUIN

2 JUIN

LES SAINTS MARCELLIN, PIERRE ET
ÉRASME, ÉVÊQUE ET MARTYRS

SIMPLE

T. P. *Ant.* Lux perpétua. *ŷ.* Sancti.

H. T. P. *Ant.* Istórum est enim. *ŷ.* Lætámini.

Oraison

DEUS, qui nos ánnua
beatórum Márty-
rum tuórum Marcellíni,
Petri atque Erásmi so-
lemnitate lætíficas : præ-
sta, quæsumus ; ut, quo-
rum gaudémus méritis,
accendámur exémplic.
Per Dóminum.

O DIEU, qui chaque année
nous réjouissez par la
fête de vos bienheureux
martyrs Marcellin, Pierre et
Érasme ; faites que, nous
réjouissant de leurs mérites,
nous nous laissions enflam-
mer par leurs exemples.
Par Notre Seigneur.

LEÇON III

PETRUS exorcísta, Dio-
cletiano imperátore,
Romæ a Seréno júdice
propter cristiánæ fidei
confessiónem missus in
cárcerem, Paulínam Ar-
témii, qui cárceri præ-
erat, filiam a dæmone agi-
tátam liberávit. Quo facto
et paréntes puéllæ cum
tota família, et vicínos
qui ad rei novitátem con-
cúrrerant, Jesu Christo
conciliátos ad Marcellí-
num presbyterum addú-

PIERRE, exorciste à Rome
sous l'empereur Dioclé-
tien, ayant été jeté en prison
par le juge Sérénus pour
avoir confessé la foi chré-
tienne, délivra Pauline, fille
d'Artémus, directeur de la
prison, d'un démon qui la
tourmentait. Sur quoi, les
parents de la jeune fille,
avec toute sa famille et les
voisins accoururent à ce
prodige inouï, furent gagnés
au Christ, et conduits par
Pierre au prêtre Marcellin

xit, a quo omnes baptizati sunt. Quod ubi rescivit Serenus, Petrum et Marcellinum ad se vocatos aspèrius objúrgat, et ad verbórum acerbitátem minas ac terróres adjúngit, nisi Christo renúntient. Cui cum Marcellinus christiána libertáte respondéret, pugnis contúsum, et a Petro sejúntum, nudum inclúdit in cárcerem stratum vitri fragmentis, sine cibo ac sine lúmíne. Petrum item constringi ímpérat arctíssimis vínculis. Sed cum utríque ex torméntis fides et ánimus crésceret, constánti confessióne, et abscísso cápíte, illústre testimónium Jesu Christo dedérunt. Érasmus epíscopus, imperatóribus Diocletiáno et Maximiano, in Campánia plumbátis et fústibus cæsus, resína quoque, súlphure, plumbo liquefacto, et fervénti pice, cera, oleóque perfúsus, inde tamen ínteger et inviolátus évásit. Quo miraculo multi se ad Christi fidem convertérunt. Verum is, íterum detrúsus in cárcerem, constrictus férreis gravíssimisque vínculis,

qui les baptisa tous. Dès que Sérénus l'eut appris, il fit comparaître Pierre et Marcellin et les reprit durement, joignant à la sévérité de ses reproches les plus redoutables menaces, s'ils ne reniaient pas le Christ. C'est avec la liberté du chrétien que Marcellin lui répondit. Aussi son juge, après l'avoir laissé frapper de coups de poings, ordonna de le séparer de Pierre et de le jeter nu, sans nourriture et sans lumière, dans un cachot jonché de tessons de verre. Pierre aussi, sur ses ordres, fut enchaîné d'entraves étroitement serrées. Mais les tourments ne faisaient qu'accroître leur foi et leur courage à tous deux ; ils restèrent fermes dans la confession de la foi et, décapités, rendirent ainsi à Jésus-Christ un éclatant témoignage. L'Évêque Érasme, au temps des empereurs Dioclétien et Maximien, fut supplicié en Campanie, flagellé avec des lanières plombées et des verges. Plongé ensuite dans la résine, le plomb fondu, la poix brûlante, la cire, et arrosé d'huile bouillante, il en sortit cependant entier et sans blessure. A cause de

inde ab Angelo mirabiliter eréptus est. Deínde Fórmiis a Maximiano váriis afféctus supplíciis, tunicáque ærea candénti indútus, illa étiam tormenta divína virtúte superávit. Dénique, plúrimis et in fide confirmátis et ad fidem convérsis, insígnem martyrii palmam adéptus est.

ce miracle, beaucoup se convertirent à la foi du Christ. Ramené en prison et entravé avec des chaînes de fer très lourdes, il en fut miraculeusement délivré par un ange. Puis, à Formies, soumis par Maximien à des supplices variés, revêtu d'une tunique d'airain incandescent, le saint surmonta tous ces tourments par la vertu divine. Finalement, après avoir converti et confirmé dans la foi un grand nombre de prosélytes, il obtint la palme insigne du martyr.

4 JUIN

SAINT FRANÇOIS CARACCILO, CONFES.

DOUBLE

v. Amávit. *Ant.* Similábo.

Oraison

DEUS, qui beátum Franciscum, novi órdinis institutórem, orándi stúdio et pœnitentiæ amóre decorásti : da fámulis tuis in ejus imitatióne ita profícere ; ut semper orántes, et corpus in servitútem redigéntes, ad

O DIEU, qui avez fait resplendir le bienheureux François, fondateur d'un nouvel Ordre, d'ardeur pour la prière et d'amour pour la pénitence, donnez à vos serviteurs de profiter si bien de ses exemples que, priant toujours et réduisant leur corps en servitude, ils mé-

cæléstem glóriam pervenire mereántur. Per Dóminum.

ritent de parvenir jusqu'à la gloire céleste. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

FRANCISCUS, dictus antea Ascánius, ex nobili familia Caracciolo in oppido sanctæ Mariæ de Villa in Aprútio ortus, a primis annis exímio enituit pietátis cultu. Adolésens grávitè ægrótans stáruit sese prorsus Dei proximique mancipare servítio. Neápolim profectus, sacerdotio initiátus sacroque adscriptus sodalítio, contemplationi lucrandisque animabus se totum devóvit, ac extremo supplicio damnátis hortatórem se præbuit assíduum. Cántigit autem ut epistólium álteri destinátum ei per errorem redderétur, quo a piíssimis viris Joanne Augustíno Adórno et Fabricio Caracciolo ad novi religiósi institúti fundatiónem vocabátur. Rei novitáte captus et divínæ voluntátis demirátus consília, álacri ánimo sese illis adjúnxit. Cónditis autem in Camaldulén-

FRANÇOIS, nommé d'abord Ascagne, naquit à Santa Maria de Villa, dans les Abruzzes, de la noble famille des Caracciolo. Dès ses premières années, il se fit remarquer par une vive piété. Dans son adolescence, il résolut, au cours d'une grave maladie, de se dévouer entièrement au service de Dieu et du prochain. Venu à Naples, après avoir été admis au sacerdoce et s'être fait inscrire dans une pieuse confrérie, il se consacra tout entier à la contemplation et à la conquête des âmes, s'appliquant tout particulièrement à exhorter les condamnés à mort. Il arriva qu'une lettre destinée à un tiers lui fut remise par erreur, lettre dont les pieux auteurs, Jean Augustin Adorno et Fabrice Caracciolo appelaient le destinataire à fonder un nouvel institut religieux. Frappé de ce fait étrange, admirant les desseins de la volonté divine, Ascagne se joignit

sium erémo, quo secésse-
rant, novi órdis légibus,
inde Romam simul pro-
fécti, confirmatiónem a
Xysto quinto impetrá-
runt, qui eósdem Cléricos
reguláres Minóres appel-
lári vóluit, áddito ad tria
consuéta áltero de non
ambiéndis dignitatibus
voto.

77. Honéstum, p. [229]

LEÇON V

SOLEMNI emíssa profes-
sione, ob singulárem
ejus in divum Francís-
cum Assisinátem cul-
tum, Francísci nomen
assúmpsit. Adórno bién-
nio post vita functo, ipse
toti religióni, quamquam
invítus, præficitur ; quo
in múnere virtutum óm-
nium præclára præbuit
exémpla. Institúti ampli-
ficándi studiosíssimus, id
assíduis oratióibus, lá-
crimis, et jugi córporis
maceratióne enixe a Deo
postulábat. Quam ob rem
tértio in Hispániam se
cóntulit, peregríni hábitu
indútus, victúmque os-
tiátim mendicans. In ití-
nere aspérrima quæque
perpéssus, Omnipoténtis
auxílium mirum in mo-

à eux avec empressement.
S'étant retirés dans la soli-
tude des Camaldules, ils y
arrêtèrent les règles du
nouvel Ordre, puis vinrent
à Rome pour en obtenir la
confirmation du pape Sixte
Quint, qui voulut qu'on les
appelât : Les Clercs régu-
liers mineurs. Ils ajoutèrent
aux trois vœux ordinaires,
celui de ne point rechercher
les dignités.

AYANT fait profession
solennelle, il prit le
nom de François, à cause de
sa vive dévotion au saint
d'Assise. Deux ans plus
tard, Adorno mourait et
François fut mis malgré
lui à la tête de tout l'Ordre.
Il s'y distingua par l'exemple
éclatant de toutes les vertus.
Plein de sollicitude pour le
développement de son
Ordre, il demandait cette
grâce de tout son cœur à
Dieu, par des prières, des
larmes et des mortifications
continuelles. C'est à cette
fin que, par trois fois, il se
rendit en Espagne sous
l'habit du pèlerin, mendiant
son pain de porte en porte.
Les plus pénibles épreuves
l'attendaient en chemin, mais
aussi l'appui merveilleux du

dum expértus, navim quam conscénderat, ab imminénti naufrágio orationis præsidio servávit incólumem. Ut in regnis illis voti compos fieret, plúrimum laborávit ; sed, ejus sanctitátis fama præ-lucénte, amplissimáque catholicórum regum Philíppi secúndi et Philíppi tértii munificéntia, adversariórum conátibus singulári ánimi fortitú-dine superátis, plura sui órdinis domicília fundávit : quod pari événtu per Itáliam præstitit.

Ry. Amávit, p. [230]

LEÇON VI

HUMILITATE ádeo excé-luit, ut Romam vé-niens, in páuperum hos-pítio recéptus, se lepróso sociáverit, et ecclesiás-ticas dignitátes a Paulo quinto sibi oblátas con-stantíssime recusáverit. Illibátam perpétuo servávit virginitátem, effron-tésque muliéres, ejus ca-stimóniæ insidiántes, Christo lucrifécit. Erga diviníssimum Eucharis-tiæ mystérium ardénti æstuans amóre, noctes pene íntegras in ejus

Tout-Puissant, car le navire qui le portait fut préservé, grâce à sa prière, d'un naufrage imminent. La réalisation de ses vues, dans ce royaume, lui coûta bien des labeurs. Mais grâce à son renom de sainteté, aux largesses magnifiques des rois catholiques Philippe II et Philippe III, et grâce à sa singulière force d'âme, il triompha des oppositions de ses adversaires; il y fonda plusieurs maisons de son Ordre, ce qu'il fit en Italie avec autant de succès.

L'HUMILITÉ de François était si profonde qu'ar-rivé à Rome et reçu dans un hospice de pauvres, il fit choix d'un lépreux pour compagnon et refusa constamment toutes les dignités ecclésiastiques que le Pape Paul V lui offrait. Il garda toujours sa virginité intacte; des femmes effrontées ayant eu l'audace de lui tendre leurs pièges, c'est lui qui les gagna au Christ. Amant passionné du divin mystère de l'Eucharistie, il passait la plus grande partie de ses

adoratione insomnes ducēbat : quod pium exercitium, véluti sui ordinis tēsseram, in eo perpétuo servandum constituit. Deparæ Virginis cultum impense fovit. In proximum eximia exarsit caritate. Prophetiæ dono et cōrdium scrutatione ditatus fuit. Quadragésimum quartum ætatis suæ annum agens, dum in sacra Lauretána æde in oratione persisteret, sibi vitæ finem imminere cognovit. Aprutium statim deflexit, et in oppido Agnóni apud alūmnos sancti Philippi Nérii lethali febre correptus, sacramentis Ecclésiæ devotissime susceptis, pridie Nonas Júnii anni millésimi sexcentésimi octávi, in pervigilio festi Corporis Christi, placidissime obdormivit in Dómino. Sacrum ejus corpus, Neápolim delatum, in ecclēsia sanctæ Mariæ Majóris, ubi prima sui ordinis jecerat fundamēta, honorifice cōditum fuit. Eum póstea, miraculis clarum, Clemens décimus quartus Póntifex máximus solémni ritu inter Beátos ; Pius vero sépti-

nuits à l'adorer. Il voulut même que ce pieux exercice devint comme la marque de son Ordre, en s'y conservant à perpétuité. Il se dépensa pour promouvoir le culte de la Vierge Mère de Dieu. Sa charité envers le prochain était des plus vives. Il eut en partage le don de prophétie et celui de scruter les cœurs. A l'âge de quarante-quatre ans, se trouvant un jour en prières dans la sainte maison de Lorette, il eut connaissance de sa fin prochaine et se dirigea aussitôt vers les Abruzzes. Arrivé dans le bourg d'Agnoni, chez les disciples de saint Philippe Néri, il y fut pris d'une fièvre mortelle. Après avoir reçu avec grande dévotion les sacrements de l'Église, il s'endormit dans la paix du Seigneur, le quatre Juin de l'an mil six cent huit, pendant la vigile de la fête du Saint-Sacrement. Sa dépouille fut transportée à Naples et inhumée avec honneur dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, au berceau de son Ordre. Plus tard, l'éclat de ses miracles déterminâ le Souverain Pontife Clément XIV à l'inscrire solennellement au nombre

mus Póntifex máximus, novis fulgéntem signis, anno millésimo octingentésimo séptimo, Sanctórum albo adscrípsit.

၇. Iste homo, p. [231].

Pour cette fête simplifiée :

LEÇON IX

FRANCISCUS, dictus ántea Ascánius, ex nóbili familia Carácciolo in óppido sanctæ Mariæ de Villa in Aprútio ortus est. Adolésens gráviter ægrótans státuit sese prorsus Dei proximique mancipáre servitio. Neápolim proféctus et sacerdotio initiátus, contemplationi lucrándisque animábus se totum devóvit, ac extrémó supplicio damnátis hortatórem se præbuit assíduum. Joánni Augustíno Adórno et Fabricio Carácciolo, mira Dei dispositióne, adjúctus, Clericórum regulárium Minórum órduem instítuit, áddito ad tria consuéta áltero de non ambiéndis dignitátibus voto ; quem, post óbitum Adórni, sanctíssime rexit, et summo stúdio per Hispániam et Itáliam propágavit. Erga sanctíssimæ

des Bienheureux. De nouveaux prodiges ayant éclaté, Pie VII le mit au nombre des Saints, en mil huit cent sept.

FRANÇOIS, nommé d'abord Ascagne, naquit à Santa Maria de Villa, dans les Abruzzes, de la noble famille des Caracciolo. Dans son adolescence, il résolut, au cours d'une grave maladie, de se dévouer tout entier au service de Dieu et du prochain. Venu à Naples et admis au sacerdoce, il se consacra entièrement à la contemplation et à la conquête des âmes, s'appliquant tout particulièrement à exhorter les condamnés à mort. Adjoint par une admirable disposition de Dieu à Jean Augustin Adorno et à Fabricice Caracciolo, il fonda l'Ordre des Clercs réguliers mineurs, ajoutant aux trois vœux ordinaires celui de ne point rechercher les dignités. Après la mort d'Adorno, il gouverna très saintement cet Ordre et le propagea avec le plus grand zèle à travers l'Espagne et l'Italie. Il brû-

Eucharistiæ sacramentum tanto æstuabat affectu, ut noctes pene integras in ejus adoratione impenderet ; quod pium exercitium, véluti sui ordinis tesseram, perpétuo in eo servandum constituit. Tandem prophetiæ dono et cõrdium scrutatione ditatus, quadragésimum quartum annum agens, in oppido Agnõni in Aprutio lethali febre correptus, in Dõmino obdormivit pridie Nonas Júnii, anno millésimo sexcentésimo octavo. Sacrum ejus corpus, Neápolim delatum, in ecclésia sui ordinis conditum est.

lait d'un tel amour pour le mystère de la très sainte Eucharistie, qu'il passait la plus grande partie de ses nuits à l'adorer, et il voulut que cette pieuse pratique devint comme la marque de son Ordre en s'y conservant à perpétuité. Doué du don de prophétiser et de scruter les cœurs, il fut atteint, dans la quarante-quatrième année de son âge, d'une fièvre mortelle, dans la ville d'Agnoni en Abruzzes, et s'endormit dans le Seigneur, le quatre Juin seize cent huit. Son saint corps fut transporté à Naples et déposé dans l'église de son Ordre.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Sint lumbi du Commun d'un Confesseur non Pontife (I), p. [231].
Vêpres à Capitule du suivant.

5 JUIN

S. BONIFACE, ÉVÊQUE ET MARTYR DOUBLE

T. P. √. Sancti. *Ant.* Lux perpétua.

H. T. P. √. Glória. *Ant.* Iste Sanctus.

Oraison

DEUS, qui multitudinem populorum, beati Bonifatii Mártiris tui

O DIEU, qui avez daigné appeler une multitude de peuples à la connaissance

atque Pontificis zelo, ad agnitionem tui nominis vocare dignatus es : concede propitius ; ut, cujus solémnia colimus, étiam patrocínia sentiámus. Per Dóminum.

On fait ensuite Mémoire du précédent : S. François Caracciolo, Conf. non Pontife.

Ant. Hic vir. ψ . Justum.

Oraison

DEUS, qui beátum Franciscum, novi órdinis institutórem, orándi stúdio et pœnitentiæ amore decorásti : da fámulis tuis in ejus imitatióne ita profícere ; ut semper orántes, et corpus in servitútem redigéntes, ad cæléstem glóriam pervenire mereántur. Per Dóminum.

de votre nom, par le zèle de votre Bienheureux Martyr et Pontife Boniface, accordez-nous la grâce de célébrer si bien sa fête que nous éprouvions les bienfaits de son patronage. Par Notre Seigneur.

O DIEU, qui avez honoré le bienheureux François, fondateur d'un nouvel Ordre, d'ardeur pour la prière et d'amour pour la pénitence, donnez à vos serviteurs de profiter si bien de ses exemples que, priant toujours et réduisant leur corps en servitude, ils méritent de parvenir à la gloire céleste. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

BONIFATIUS, ántea Winfridus appellátus, apud Anglos natus est exeúnte sæculo séptimo, et ab ipsa infántia mundum aversátus, vitam monásticam in votis hábuit. Cum ejus pater ánimum sæculi illécebris permutare frustra ten-

BONIFACE, appelé d'abord Winfrid, naquit en Angleterre, à la fin du septième siècle. Dès son enfance, il eut le monde en aversion et désira la vie monastique. Son père fit en vain miroiter à ses yeux les attraits du siècle. Boniface entra au monastère où,

tásset, monastérium ingréditur, et sub beáti Wolphárdi disciplína ómni-
 um virtútum ac scientiárum genere imbúitur. Annum agens trigésimum
 sacerdotio insignitur, ac verbi divini prædicátor assíduus, magno animá-
 rum lucro hoc in múnere versáitur. Attamen, regnum Christi adaugére
 desíderans, continuo flebat ingentem multitudi-
 nem barbarórum, qui ignorántiæ ténébris im-
 mérsi dæmoni famula-
 bántur. Qui quidem ani-
 márum zelus cum in dies
 inexstinguíbili ardóre ac-
 crésceret, divíno númine
 per lácrimas et oratiónes
 exploráto, facultátem a
 monastérii præpósito ob-
 tintuit ad Germánicas oras
 proficiscéndi.

T. P. ʁ. Lux perpétua, p. [157].

H. T. P. ʁ. Honéstum, p. [88].

LEÇON V

Ex Anglia duóbus cum
 sóciis navem solvens,
 Dorestádium in Frísia
 óppidum venit. Cum au-
 tem bellum gravíssimum
 inter Frísonum regem
 Radbódum et Cárolum
 Martéllum exarsísset,

sous la direction du bien-
 heureux Wolfard, il s'initia
 à toutes les disciplines de
 la vertu et des sciences. A
 l'âge de trente ans, il reçut
 la prêtrise et, prédicateur
 assidu de la parole de Dieu,
 il exerça cet office au grand
 profit des âmes. Cependant,
 désireux d'étendre le règne
 du Christ, il ne cessait de
 pleurer sur la multitude des
 barbares qui, plongés dans
 les ténèbres de l'ignorance,
 servaient le démon. Ce zèle
 des âmes croissant de jour
 en jour avec une ardeur
 inextinguible, il suppliait
 Dieu, dans les larmes et la
 prière, de lui faire connaître
 sa volonté, et, obtint de son
 prélat la permission de
 partir vers les rivages ger-
 maniques.

IL s'embarqua en compa-
 gnie de deux moines, et
 quitta l'Angleterre pour la
 ville de Dorstede en Frise.
 Mais la guerre violente qui
 éclata bientôt entre le roi des
 Frisons, Rabdod, et Charles
 Martel, rendit vaine sa pré-

sine fructu Evangelium prædicavit. Quapropter in Angliam revêrsus, ad suum redit monasterium, cui invitus præficitur. Post elapsus biennium, ex consensu episcopi Vintoniënsis, munus abdicavit, et Romam profectus est, ut apostolica auctoritate ad gentium conversionem delegaretur. Cum ad Urbem pervenisset, a Gregorio secundo benigne excipitur, pro Winfrido Bonifatius a Pontifice nominatur. In Germaniam directus, Thuringiæ Saxonique populis Christum annuntiavit. Cum interea Radbodus, Frisiæ rex ac infestissimus christiani nominis hostis, occubisset, Bonifatius ad Frisones rediit, ubi sancti Willibrordi socius per triennium tanto cum fructu Evangelium prædicavit, ut, destructis idolorum simulacris, innúmeræ vero Deo ecclesiæ excitarentur.

dication évangélique. Il revint donc en Angleterre et réintégra son monastère, dont il devint, bien malgré lui, l'abbé. Deux ans plus tard, du consentement de l'évêque de Winchester, il abdiquait sa charge et partait pour Rome afin d'obtenir du Siège Apostolique une mission pour la conversion des infidèles. A son arrivée dans la ville éternelle, il fut reçu avec bonté, par Grégoire II, qui au lieu de Winfrid l'appela Boniface. Dirigé par lui sur la Germanie, il annonça le Christ aux peuples de Thuringe et de Saxe. Sur ces entrefaites mourait Rabdod, roi de Frise et l'ennemi le plus acharné du nom chrétien. Boniface revint à ses Frisons et, de concert avec saint Willibrord, trois années durant, leur prêcha l'Évangile avec tant de fruit que, les idoles détruites, d'innombrables églises surgirent en l'honneur du vrai Dieu.

T. P. 87. In servis, p. [158].

H. T. P. 87. Desiderium, p. [89].

LEÇON VI

A SANCTO Willibrordo ad episcopale munus

PRESSÉ par saint Willibrord d'accepter la dignité

expetitus, illud detrec-
 tavit ut promptius infi-
 édlum salúti instáret. In
 Germániam proféctus,
 plura Hassórum míllia
 a dæmonis superstitióne
 avocávit. A Gregório
 Pontífice Romam evo-
 cátus, post insígnem fídei
 professiõem epíscopus
 consecrátur. Exínde ad
 Germános redux, Há-
 sian et Thuríngiam ab
 idololatriæ reliquiis pé-
 nitus expurgávit. Tanta
 propter mérita Bonifátius
 a Gregório tértio ad di-
 gnitátem archiepiscopá-
 lem évéhitur, et tértio
 Romam proféctus a Sum-
 mo Pontífice Sedis apos-
 tólicæ legátus constitúit-
 ur. Qua insignítus auc-
 toritáte quátuor episco-
 pátus instituit, et várias
 synodos celebrávit, inter
 quas concílium Lepti-
 néense memorábile est,
 apud Belgas in Camera-
 cénsi diocési celebrátum,
 quo quidem témpore ad
 fidem in Bélgio adaugén-
 dam egrégie cóntulit. A
 Zacharía Papa créatus
 Moguntínus archiepisco-
 pus, ipso Pontífice ju-
 bénte, Pipínus in regem
 Francórum unxit. Post
 mortem sancti Willibrór-

épiscopale, il s'y refusa,
 afin de travailler avec plus
 de facilité au salut des
 infidèles. Pénétrant plus
 avant en Germanie, il
 détourna plusieurs milliers
 de Hessois de leur culte
 superstitieux du démon.
 Rappelé à Rome par le pape
 Grégoire, il fut sacré évêque,
 après avoir fait une admi-
 rable profession de foi. De
 là, il retourna vers les
 Germains et délivra presque
 entièrement la Hesse et la
 Thuringe des derniers
 vestiges de l'idolâtrie. De
 si grands mérites valurent à
 Boniface d'être élevé par
 Grégoire III à la dignité
 archiepiscopale et, lors
 d'un troisième voyage à
 Rome, il fut nommé par le
 Souverain Pontife légat du
 Siège Apostolique. Investi
 du prestige de cette autorité,
 il fonda quatre évêchés et
 réunit plusieurs synodes,
 parmi lesquels le mémo-
 rable concile de Leptines,
 dans le diocèse de Cambrai,
 en Belgique, dont il profita
 pour accroître merveilieu-
 sement la foi des peuples
 belges. Créé archevêque
 de Mayence par le Pape
 Zacharie, sur l'ordre de ce
 pontife, il sacra Pépin roi
 des Francs. Après la mort

di Ultrajectensem ecclesiam gubernandam suscepit, primo per Eobanum, deinde per seipsum, dum ab ecclesia Moguntina absolutus Ultrajecti resedit. Frisonibus ad idololatriam relapsis, Evangelium predicare rursus aggréditur, cumque officio pastorali occuparetur, a barbaris et impiis hominibus juxta Bornam fluvium cum Eobano coepiscopo multisque aliis cruenta caede peremptus martyrii palma condecoratur. Corpus sancti Bonifatii Moguntiam translatum, et, ut ipse vivens petierat, in Fuldensi monasterio, quod extruxerat, reconditum fuit, ubi multis miraculis inclaruit. Pius autem nonus, Pontifex Maximus, ejus Officium et Missam ad universam Ecclesiam extendit.

de saint Willibrord, l'Église d'Utrecht lui fut confiée, et il la gouverna, d'abord par l'intermédiaire d'Eoban, ensuite par lui-même, lorsque, déchargé du siège de Mayence, il vint résider à Utrecht. Les Frisons étant retombés dans l'idolâtrie, il entreprit à nouveau de leur prêcher l'Évangile et, tandis qu'il s'occupait de ce devoir pastoral, des barbares impies l'attaquèrent au bord de la Burda. Enveloppé dans un sanglant massacre avec Eoban, son coadjuteur, et beaucoup d'autres, il reçut, avec eux, la palme du martyr. Le corps de saint Boniface fut transféré à Mayence et enseveli, comme il l'avait demandé de son vivant, dans le monastère de Fulda, fondé par lui et devenu illustre par les nombreux miracles du saint. Le Souverain Pontife Pie IX a étendu son office et sa messe à l'Église Universelle.

T. P. ☩. Filiae Jerúsalem, p. [159].

H. T. P. ☩. Stola jucunditatis, p. [90].

Pour cette fête simplifiée :

LEÇON IX

BONIFATIUS, antea Winfridus appellatus, apud Anglos natus est

BONIFACE, appelé d'abord Winfrid, naquit en Angleterre à la fin du sep-

exeunte sæculo séptimo. Monastérium ingræssus et sacerdotio auctus, magno animarum lucro in prædicatoris múnere est versatus. Zelo augendæ fidei accensus, apud Frisones Evangelium prædicavit. In Angliam reversus, cum per biennium monastério sanctissime præfuisset, superiõris múnere abdicato, Romam se contulit, ubi a Gregório secundo Bonifatii nomen accepit, et in Germaniam missus, Thuringiæ Saxonique populis Christum annuntiavit. Ad Frisones reversus, cum sancto Willibrordo, magno fructu Evangelium prædicavit. Mox Romam accersitus, episcopali dignitate insignitur, et in Germaniam iterum profectus, Hassiam et Thuringiam ab idololatriæ reliquiis penitus expurgavit. Sedis apostolicæ legatus creatus et Moguntinus archiepiscopus, plures erexit et, per se vel per discipulos, administravit ecclésiases. Frisonibus demum ad idololatriam relapsis Evangelium prædicare rursus aggressus, cum Eobano coepiscopo mul-

tième siècle. Devenu moine et prêtre, il s'adonna à la prédication au grand profit des âmes. Dévoré de zèle pour l'extension de la foi, il prêcha l'Évangile chez les Frisons. Revenu en Angleterre, il y gouverna saintement son monastère pendant deux ans, puis il abdiqua sa charge, vint à Rome d'où, ayant reçu de Grégoire II le nom de Boniface et une mission pour la Germanie, il partit annoncer le Christ aux peuples de Thuringe et de Saxe. Revenu à ses Frisons, avec saint Willibrord, il leur prêcha l'Évangile avec grand fruit. Bientôt rappelé à Rome, il fut revêtu de la dignité épiscopale, puis gagna de nouveau la Germanie, et délivra presque entièrement la Hesse et la Thuringe des derniers vestiges de l'idolâtrie. Créé légat du Siège Apostolique et archevêque de Mayence, il érigea plusieurs Églises et les administra par lui-même ou par ses disciples. Enfin, ayant entrepris à nouveau de prêcher l'Évangile aux Frisons retombés dans l'idolâtrie, il fut enveloppé dans un sanglant massacre avec Eoban, son coadjuteur et

tisque aliis, juxta Bornam flúvium cruénta cæde per-émptus, martyrii palmam accépit. Ejus corpus in Fuldénsi monastério cónditum est.

beaucoup d'autres, sur la rive de la Burda, et reçut la palme du martyre. Son corps fut inhumé dans le monastère de Fulda.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Lectio
sancti Evangélii
secúndum Matthæum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre 5, 1-12

IN illo tēpore : Videns I Jesus turbas, ascéndit in montem, et cum sedisset, accessérunt ad eum discipuli ejus. Et réliqua.

EN ce temps-là, Jésus voyant la foule gravit la montagne et lorsqu'il se fut assis, ses disciples s'approchèrent de lui. Et le reste.

Homília sancti
Augustíni Epíscopi

Homélie de saint
Augustin Évêque

Livre I du Sermon du Seigneur sur la montagne, chap. 2

[Béatitudes des cœurs purs et des pacifiques.]

BEATI mundo corde ; quóniam ipsi Deum vidébunt. Quam ergo stulti sunt, qui Deum istis exterióribus óculis quærunt, cum corde videátur, sicut álibi scriptum est : Et in simplicitate cordis quæríte illum. Hoc est enim mundum cor, quod est simplex cor. Et quemádmó-

BIENHEUREUX les cœurs purs, car ils verront Dieu. Qu'ils sont donc insensés, ceux qui cherchent Dieu des yeux du corps, quand c'est par les yeux du cœur qu'on le voit, selon ce qui est écrit ailleurs : Cherchez-le dans la simplicité du cœur ¹. Car un cœur pur, qu'est-ce autre chose qu'un cœur simple? Et

1. *Sagesse* I, 1.

dum lumen hoc vidéri non potest, nisi óculis mundis ; ita nec Deus vidétur, nisi mundum sit illud quo vidéri potest. Beáti pacífici ; quóniam ipsi filii Dei vocabúntur. In pace perféctio est, ubi nihil repúgnat ; et ídeo filii Dei pacífici, quóniam nihil in his resístit Deo, et útique filii similitúdinem patris habére debent.

T. P. 7. Ego sum, p. [161].

H. T. P. 7. Coróna áurea, p. [95].

LEÇON VIII

[La vraie paix.]

PACIFICI autem in semetipsis sunt, qui omnes animi sui motus componentes, et subjicientes rationi, id est menti et spiritui, carnalésque concupiscentias habentes edómitas, fiunt regnum Dei. In quo ita sunt ordináta ómnia, ut id quod est in hómine præcipuum et excéllens, hoc ímperet, céteris non reluctántibus, quæ sunt nobis bestiisque commúnia ; atque idípsum quod excéllit in hómine, id est mens et ratio, subjiciátur potióri, quod est ipsa

comme la lumière de ce monde ne peut être perçue que par des yeux sains, ainsi Dieu n'est pas vu, si l'œil du cœur, qui peut le voir, n'est pas pur. *Bienheureux les pacifiques, car ils seront appelés enfants de Dieu.* Dans la paix est la perfection, là où il n'y a plus de contradiction ; et les pacifiques sont les enfants de Dieu, parce qu'en eux rien ne résiste à Dieu, et que les fils doivent porter la ressemblance du Père.

OR ceux-là sont pacifiques en eux-mêmes, qui règlent tous les mouvements de leur âme, les soumettent à la raison, c'est-à-dire à l'intelligence et à l'esprit, tiennent en bride les concupiscences charnelles et deviennent ainsi un royaume de Dieu. Tout dans ce royaume est si bien ordonné que ce qu'il y a dans l'homme de plus noble et de meilleur commande, et sans rencontrer de résistance, à ces parties de nous-mêmes qui nous sont communes avec les animaux ; tandis que les facultés

véritas, unigénitus Fílius Dei. Neque enim imperare inferioribus potest, nisi superiori se ipse subiciat. Et hæc est pax, quæ datur in terra hominibus bonæ voluntátis ; hæc vita consummáti perfectique sapiéntis.

T. P. R. Cándidi, p. [162].

H. T. P. R. Hic est vere, p. [96].

supérieures de l'homme, l'intelligence et la raison, sont elles-mêmes soumises à cette autorité plus haute qu'est la Vérité, le Fils unique de Dieu. Nul, en effet, ne peut commander à des puissances inférieures s'il ne se soumet à une puissance supérieure. Et telle est la paix accordée sur terre aux hommes de bonne volonté, telle est la vie de l'homme parfait et consommé en sagesse.

LEÇON IX

[Elle n'est pas ébranlée par les persécutions.]

DE hujusmodi regno pacatissimo et ordinatissimo missus est foras princeps hujus sæculi, qui perversis inordinatisque dominatur. Hac pace intrinsecus constituta atque firmata, quascumque persecuciones ille, qui foras missus est, forinsecus concitaverit, auget gloriam, quæ secundum Deum est ; non aliquid in illo ædificio labefactans, sed deficientibus machinis suis innotescere faciens, quanta firmitas intus extructa sit. Ideo sequitur : Beati, qui persecutionem patiuntur propter

DE ce royaume, où règnent une paix profonde et un ordre admirable, a été chassé le prince de ce siècle, qui domine sur les cœurs pervers et désordonnés. Cette paix intérieure une fois établie et affermie, quelles que soient les persécutions que puisse susciter du dehors celui qui a été banni du royaume, elles ne font qu'augmenter ce qui est gloire aux yeux de Dieu ; car (l'ennemi) ne peut ébranler aucune pierre de cet édifice, et l'impuissance de ses machinations fait ressortir avec quelle solidité la demeure est intérieurement

justítiam ; quóniam ipsórum est regnum cælórum.

construite. C'est pourquoi il est dit encore : *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieus est à eux.*

6 JUIN

SAINT NORBERT, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR DOUBLE

ÿ. Amávit. *Ant.* Sacérdos.

Oraison

DEUS, qui beátum Norbértum, Confessórem tuum atque Pontíficem, verbi tui præcónem exímium effecísti, et per eum Ecclésiám tuam nova prole fœcundásti : præsta, quæsumus ; ut, ejúsdem suffragántibus méritis, quod ore simul et ópere dócuit, te adjuvánte, exercére valeámus. Per Dóminum nostrum.

O DIEU, qui avez fait du bienheureux Norbert, votre Confesseur et Pontife, le merveilleux héraut de votre parole, et qui, par lui, avez enrichi votre Église d'une nouvelle famille; faites, nous vous en supplions, qu'aidés de ses mérites nous puissions, avec votre secours, mettre en œuvre l'enseignement de sa parole et de sa vie. Par Notre Seigneur.

Mémoire du précédent : S. Boniface, Év. et Martyr :

H. T. P. *Ant.* Qui vult. ÿ. Justus.

T. P. *Ant.* Sancti. ÿ. Pretiósá.

Oraison

DEUS, qui multitudínem populórum,

O DIEU, qui avez daigné appeler une multitude

beáti Bonifátii Mártyris
túi atque Pontíficis zelo,
ad agnitiónem tui nómi-
nis vocáre dignátus es :
concéde propítius ; ut,
cujus solémnia cólimus,
étiam patrocínia sentiámus.
Per Dóminum.

de peuples à la connaissance
de votre nom, par le zèle de
votre Bienheureux Martyr
et Pontife Boniface, accor-
dez-nous la grâce de célé-
brer si bien sa fête que nous
éprouvions les bienfaits de
son patronage. Par Notre
Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

NORBERTUS, nobilís-
simis paréntibus na-
tus, adolésceus liberálibus
disciplínis erudítus, in
ipsa póstea imperatóris
aula, spretis mundi illé-
cebris, ecclesiásticæ milí-
tiæ adscríbi vóluit. Sa-
cris initiátus, rejéctis mól-
libus ac spléndidis vésti-
bus, pellicea melóte in-
dútus, prædicatióni verbi
Dei se totum dedit. Ab-
dicátis ecclesiásticis pro-
véntibus satis amplis, et
património in páuperes
erogáto, semel in die sub
vésperam solo cibo qua-
dragesimáli utens, nu-
disque pédibus et lácera
veste sub brumáli ri-
góre incédens, miræ aus-

ISSU d'un haut lignage,
Norbert, après s'être dis-
tingué dans l'étude des arts
libéraux, vint à la cour
impériale. Mais, dédaignant
les charmes du monde, il
décida de s'enrôler dans la
milice ecclésiastique. Admis
aux ordres sacrés, il ne voulut
plus de ses somptueux et
confortables vêtements et,
vêtu d'une mélotte de peau¹,
il se donna tout entier à la
prédication de la parole de
Dieu. Après avoir renoncé
à des prébendes assez impor-
tantes, et distribué son
patrimoine aux pauvres, il
commença une vie d'une
admirable austérité ; il ne
prenait qu'un seul repas, le
soir, et au régime quadra-

1. *Mélotte*, courte tunique de peau, habit préféré des anachorètes du haut moyen âge.

teritatis vitam est aggressus. Potens igitur opere et sermone, innúmeros hæreticos ad fidem, peccatóres ad pœnitentiam, dissidentes ad pacem et concórdiam revocávit.

ꝛ. Invéni, p. [188]

gésimal¹; il marchait pieds nus et portait des vêtements en lambeaux, malgré les rigueurs de l'hiver. Ainsi puissant en œuvre et en parole, il ramena quantité d'hérétiques à la foi, de pécheurs à la pénitence, de gens divisés à la paix et à la concorde.

LEÇON V

CUM Laudúni esset, ab episcopo rogátus ne a sua diocési discéderet, désertum in ea locum, qui Præmonstrátus dicebátur, sibi delégit; ibique, trédecim sóciis aggregátis, Præmonstraténsem órđinem instituit, divínitus accépta per visum régula a sancto Augustíno. Cum vero ejus fama sanctitátis in dies magis augerétur, ac plúrimi ad eum quotidie discípuli convenírent, idem ordo ab Honório secúndo aliisque summis Pontíficibus confirmátus, ac plúribus ab eo monastériis ædificátis, mirífice propagátus est.

COMME il était à Laon, l'évêque le pria de ne point s'éloigner de son diocèse; il y fit choix d'une solitude au lieu dit : Prémontré, et s'y retira. C'est là qu'avec treize compagnons, il fonda l'Ordre du même nom, sous la règle qu'il reçut de saint Augustin dans une vision miraculeuse. Comme sa renommée grandissait et que des disciples nombreux accouraient chaque jour à lui, son Ordre, confirmé par Honorius II et d'autres Papes, et pour lequel il bâtit de nombreux monastères, se propagea merveilleusement.

ꝛ. Pósui, p. [189]

1. Sans œufs, sans laitages.

LEÇON VI

ANTVERPIAM accersitus, in ea urbe Tanchelini nefariam hæresim profligavit. Prophético spiritu et miraculis cláruit. Archiepiscopus tandem (licet relúctans) Magdeburgénsis creátus, ecclesiásticam disciplinam, præsertim cælibátum, constánter propugnávit. Rhemis in concílio Innocéntium secundum egrégie adjúvit, et Romam cum aliis episcopis profectus, schisma Petri Leónis compréssit. Postrémo vir Dei, méritis et Spíritu Sancto plenus, Magdebúrgi obdormívit in Dómino, anno salutis millésimo centésimo trigésimo quarto, die sexta Júnii.

77. Iste est, qui, p. [190]

APPELÉ à Anvers, Norbert y mit fin à la détestable hérésie de Tanchelin¹. Son esprit prophétique et ses miracles le rendirent célèbre. Finalement, ayant été élevé, malgré sa résistance, sur le siège archiepiscopal de Magdebourg, il s'y montra ferme à défendre la discipline ecclésiastique et particulièrement le célibat des prêtres. Au concile de Reims, il seconda remarquablement Innocent II. Puis, s'étant rendu à Rome avec d'autres évêques, il réprima le schisme de Pierre de Léon. Enfin, l'homme de Dieu, chargé de mérites, plein de l'Esprit-Saint, s'endormit dans le Seigneur, à Madgdebourg, l'an du salut onze cent trente-quatre, le six juin.

Pour cette fête simplifiée:

LEÇON IX

NORBERTUS, nobilissimis paréntibus natus, adolescens liberá-

ISSU d'un haut lignage, Norbert, après s'être distingué dans l'étude des arts

1. Tanchelin ou Tanchelm, grossier séducteur des foules ignorantes, qui prétendait porter en lui la plénitude du Saint-Esprit, niait les sacrements et la mission du clergé, qu'il accusait de toutes sortes de crimes.

libus disciplinis eruditus, in ipsa póstea imperatóris aula, spretis mundi illecebris, ecclesiástica militiæ adscribi vóluit. Sacris initiátus, prædicationi verbi Dei se totum dedit. Innúmeros hærécos ad fidem, peccatóres ad pœniténtiam, dissidentes ad pacem et concórdiam revocávit. Desértum locum, qui Præmonstrátus dicebátur, in Laudunénsi diocési sibi delégit ; ibique, trédecim sóciis aggregátis, Præmonstrátensem órduem instituit, qui mirífice propagátus est. Archiepiscopus Magdeburgénsis, licet relúcans, créatus, ecclesiasticam disciplinam, cælibátum præsertim, constánter propugnávit. Rhemis in concílio Innocéntium secúndum egrégie adjúvit, et Romam cum áliis episcopis proféctus, schisma Petri Léonis compréssit. Magdebúrgi abormívit in Dómino, anno salutis millésimo centésimo trigésimo quarto, die sexta Júnii.

libéraux, vint à la cour impériale. Mais dédaignant les charmes du monde, il décida de s'enrôler dans la milice ecclésiastique. Admis aux ordres sacrés, il se donna tout entier à la prédication de la parole de Dieu. Il ramena quantité d'hérétiques à la foi, de pécheurs à la pénitence, de gens divisés à la paix et à la concorde. Il se choisit une retraite dans un lieu désert appelé Prémontré, au diocèse de Laon ; et là, ayant réuni treize compagnons, ils institua l'Ordre des Prémontrés, qui se développa merveilleusement. Créé archevêque de Magdebourg, en dépit de sa résistance, il s'y montra ferme à défendre la discipline ecclésiastique et particulièrement le célibat des prêtres. Au Concile de Reims, il seconda remarquablement Innocent II. Puis, s'étant rendu à Rome avec d'autres évêques, il réprima le schisme de Pierre de Léon. Il s'endormit dans le Seigneur à Magdebourg, l'an du salut onze cent trente-quatre, le six juin.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Homo pègre, du Commun d'un Conf. Pont. (I) p. [194].

9 JUIN

SAINTS PRIME ET FÉLICIEN, MARTYRS
SIMPLEH. T. P. √. Lætámini. *Ant.* Istórum.T. P. √. Sancti. *Ant.* Lux.

Oraison

FAC nos, quæsumus, Dómine, sanctórum Mártyrum tuórum Primi et Feliciáni semper festa sectári : quorum suffrágiis protectiónis tuæ dona sentiámus. Per Dóminum.

FAITES, Seigneur, s'il vous plaît, que nous soyons fidèles à célébrer la fête de vos saints martyrs Prime et Félicien : pour que, par leurs suffrages, nous ressentions les bienfaits de votre protection. Par.

LEÇON III

PRIMUS et Feliciánus fratres, in persecutióne Diocletiáni et Maximiani accusáti christiánæ religiónis, in víncula conjiciúntur ; quibus solúti, inde eripiúntur ab Angelo. Mox ad prætorem addúcti, cum christiánam fidem acérrime tueréntur, alter ab áltero distrácti sunt ; ac primum várietentáta est constántia Feliciáni. Sed, cum suasóres impietátis se posse quidquam verbis proficere desperárent, affixis stí-piti mánibus ejus et pé-

PRIME et Félicien étaient frères ; lors de la persécution de Dioclétien et Maximien, on les mit tous les deux aux fers, sous l'inculpation de professer la religion chrétienne. Mais un ange leur rendit la liberté en brisant leurs liens. Bientôt après, conduits devant le préteur, comme ils défendaient énergiquement leur foi chrétienne, on les sépara l'un de l'autre. On soumit d'abord à diverses épreuves la fermeté de Félicien. Mais les avocats d'impiété désespérant d'obtenir quoi que

dibus, ipsum sine cibo et potu inde triduum pendenter reliquerunt. Postridie ejus diei, prætor vocatum ad se Primum sic affatur : Vides quanto sit prudentior quam tu frater tuus, qui obsecutus imperatoribus, apud ipsos est honoratus ? Quem si tu quoque imitari volueris, particeps eris ejus honoris et gratiæ. Cui Primum : Quid factum sit fratri meo, cognovi ex Angelo. Utinam, quemadmodum sum cum eo voluntate conjunctissimus, sic ab eodem ne martyrio disjungar. Quo dicto excanduit prætor, et ad ceteros cruciatus, quibus Primum affecit præsentem jam Feliciano, liquatum igne plumbum in os ejus jussit infundi. Mox utrumque perduci imperat in theatrum, in eosque immitti duos leones ; qui, prostrati ad eorum genua, capite et cauda ipsis blandiebantur. Ad id spectaculum cum amplius duodecim millia hominum convenissent, quingenti cum suis familiis christianam religionem susceperunt. Quibus rebus permotus

ce soit par leurs paroles, finirent par le faire clouer par les pieds et les mains à un tronc d'arbre, et l'y laissèrent suspendu trois jours durant, sans boire ni manger. Le surlendemain, le præteur, ayant convoqué Prime, lui parla en ces termes : « Vois, lui dit-il, comme ton frère est plus sage que toi ; il a obéi aux empereurs et ils l'ont comblé d'honneurs ; si tu veux bien l'imiter, tu partageras les mêmes dignités et les mêmes faveurs. » — « Ce qu'on a fait de mon frère, repartit Prime, je l'ai su par un ange. Plaise à Dieu qu'étroitement uni à lui de volonté, je n'en sois pas séparé par le martyre. » A ces paroles, le præteur s'emporta et, entre autres tourments qu'il lui fit subir, cette fois sous les yeux de Félicien, il ordonna de lui verser du plomb fondu dans la bouche. Puis il donna ordre de les diriger sur l'amphithéâtre et de lâcher sur eux deux lions, qui vinrent se coucher à leurs pieds, les caressant de la tête et de la queue. A ce spectacle, sur une assemblée de plus de douze mille personnes, cinq cents hommes avec leurs familles

prætor, eos securi percuti jussit.

passèrent à la religion chrétienne. Fort troublé de tous ces faits, le préteur leur fit trancher la tête.

Vêpres du suivant.

10 JUIN

SAINTE MARGUERITE, REINE, VEUVE

SEMI-DOUBLE

ŷ. Spécie. *Ant.* Símile... hómini negotiátóri.

Oraison

DEUS, qui beátam Margarítam regínam exímia in páuperes caritáte, mirábilem effecísti : da; ut ejus intercessióne et exémplo, tua in córdibus nostris cáritas júgiter augéatur. Per Dóminum.

O DIEU, qui avez rendu admirable la bienheureuse reine Marguerite par son exquise charité pour les pauvres, faites que, par son exemple et sa prière, votre charité s'accroisse sans cesse en nos cœurs. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

MARGARITA, Scotórum regína, patérno Angliæ regum, matérno Cæsarum sángine claríssima, illústrior adhuc fuit cristiána virtúte. Hæc in Hungária nata, ubi pater tunc ténporis exsulábat, post exáctam summa cum pietáte puerílem ætátem, una cum genitóre, qui a sanc-

MARGUERITE, reine d'Écosse, descendait des rois d'Angleterre par son père, et des Césars par sa mère, glorieux lignage dont l'éclat fut surpassé par celui de sa vertu chrétienne. Née en Hongrie où son père était exilé, elle y passa une enfance toute pieuse ; puis, quand son père fut appelé par le roi saint Édouard,

to Eduárdo pátruo, Anglórum rege, ad patérni regni fastígium vocabátur, in Angliam venit. Mox, alternánte paréntum fortúna, ex Angliæ líttore solvens, vi tempestátis expúlso, seu vérius divínæ providéntiæ consílio dedúcta est in oram marítimam Scótiæ. Ibi cum ex matris império Malchólmo tértio Scotórum regi, egrégiis ejus dótibus capto, nupsísset, sanctimóniæ ac pietátis opéribus, trigínta quibus regnávit annis, toti regno mirífice prófuit.

Æ. Propter veritátem, p. [298].

son oncle, à monter sur le trône ancestral, elle revint avec lui en Angleterre. Bientôt, en raison de nouveaux revers subis par la fortune de ses parents, ayant quitté sur un vaisseau le littoral d'Angleterre, elle fut chassée par la tempête, ou, plus exactement, par un décret de la divine Providence, sur les côtes d'Écosse. Là, sur les ordres de sa mère, elle épousa le roi Malcolm III qui s'était laissé captiver par ses dons remarquables, et, par les œuvres de sa sainteté et de sa bonté, elle fut, pendant les trente années qu'y dura son règne, la providence généreuse de tout le royaume.

LEÇON V

INTER regáles delicias corpus afflictatió nibus ac vigiliis mácerans, magnam noctis partem piis precatió nibus extrahébat. Præter ália jejúnia, quæ idéntidem usurpábat, integros quadragínta dies ante natalítia festa tanta cum severitáte jejunáre consuévít, ut ne in gravíssimis quidem dolóribus intermiserit. Divíno

PARMI les délices de la cour, elle livrait son corps aux macérations et aux veilles, sacrifiant à la prière une grande partie de la nuit. En dehors de ses autres jeûnes qui étaient fréquents, Marguerite avait l'habitude de jeûner pendant toute la quarantaine qui précède les fêtes de Noël, et avec une sévérité telle que les plus vives

cúltui addictíssima, templa plúrima et cœnóbia partim ex íntegro excitávit, partim resarcívit, et sacra supelléctili ac largo censu ditávit. Regem cónjugem ad meliorem frugem et ad simília suis exercitatióibus ópera salubérrimo exémplo tradúxit, liberósque omnes tam sancte et feliciter educávit, ut eórum plerique, quemádmódu et Agatha mater, et Christina soror, sanctíssimum vitæ genus ampléxi sint. Univérsi demum regni felicitáti cónsulens, a vitiis ómnibus, quæ furtim irrépserant, pópulos expurgávit, eisque mores christiána pietate dignos restítuit.

R₇. Dilexísti justítiam, p. [299].

souffrances ne les lui faisaient pas interrompre. Très zélée pour le culte divin, elle fit rebâtir ou restaurer nombre d'églises et de monastères, qu'elle dota de leur mobilier sacré et d'un large revenu. Par son salutaire exemple, elle amena le roi à mener une vie meilleure et même à s'associer à ses saintes pratiques. Elle éleva ses enfants avec tant de piété et de bonheur que la plupart d'entre eux embrassèrent un genre de vie très saint, comme aussi Agathe, sa mère, et Christine, sa sœur. Pleine de sollicitude pour la félicité de tout le royaume, elle débarrassa ses peuples de tous les vices dans lesquels ils s'étaient laissés glisser peu à peu, et leur rendit des mœurs dignes de la piété chrétienne.

LEÇON VI

NIHIL tamen æque in illa mirábile fuit ac flagrantíssima caritas erga próximos, præsertim egénos, quorum número gregibus non modo stipem áffatim suppeditáre, verum étiam trecéntis quotidie matérna benignitáte dapes præbére,

RIEN cependant d'aussi admirable en elle que son ardente charité pour le prochain, envers les pauvres surtout. Non contente d'en soutenir des multitudes par de larges aumônes, elle avait l'habitude d'en nourrir trois cents, chaque jour, avec une bonté toute mater-

flexis génibus in morem ancillæ ministrare, régis manibus pedes ablueré, et pressis étiam ósculis úlcera fovére, solémne hábuit. His porro aliisque piis sump^tibus non régias tantum vestes et pretiosa monília distráxit, sed ipsum non semel exháusit ærarium. Tolerátis demum ad patiéntiæ miraculum acerbíssimis dolóribus, ánimam seméstri córporis ægrotatióne purgátam Auctóri suo, sexto décimo Kaléndas Decémbris, réddidit. Quo témporis mométo fácies ejus, diutúrni morbi mácie ac pallóre fœdáta, insólita quadam venustáte reflóruit. Miris étiam post mortem prodígiis clara, et Cleméntis décimi auctoritáte in Scótiæ patrónam accépta, ubique terrárum religiosíssime cólitur.

17. Fallax grátia, p. [300].

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

MARGARITA, ex régia Anglórum stirpe in Hungária nata, post exác-

nelle, de les servir à genoux-à la façon d'une domes^tique, de leur laver les pieds de ses mains royales, et de panser leurs ulcères après les avoir couverts de baisers. Pour ces aumônes et autres pieuses largesses, non seulement elle sacrifia ses vêtements royaux et ses bijoux précieux, mais elle alla même plus d'une fois jusqu'à épuiser le trésor. Enfin, après avoir enduré de très amères épreuves avec une patience vraiment miraculeuse, après avoir cruellement souffert dans son corps, six mois durant, elle rendit son âme purifiée par la maladie à son Créateur, le seize Novembre (mil quatre-vingt-treize). Au même instant, son visage défiguré par sa longue maladie, pâle et amaigri, reprit une beauté extraordinaire. Sa mort fut suivie de miracles éclatants. Clément X la donna pour patronne à l'Écosse, et elle est dans le monde entier très dévotement honorée.

MARGUERITE, de la famille royale d'Angleterre, naquit en Hongrie et y vécut

tam summa cum pietate pueritiam, una cum genitore, qui a sancto Eduardo patruo, Anglorum rege, ad paterni regni fastigium vocabatur, in Angliam, dein in Scotiam venit. Ibi, cum ex matris imperio Scotorum regi Malchólmo tertio nupsisset, sanctimonie et pietatis operibus annis triginta toti regno profuit. Máxima erat in ea vite austeritas et flagrantissimum erga proximos caritatis studium, presertim in egenos; pro quibus alendis non semel exhausit aerarium. Demum acerbis doloribus et diuturno morbo patientissime toleratis, animam Deo reddidit sextodecimo Kalendas Decembris. Quo temporis momento facies ejus, macie ac pallore fedata, insolita quadam venustate refloruit. Clementis decimi auctoritate in Scotie patronam accepta, ubique terrarum religiosissime colitur.

une enfance toute pieuse. Son père ayant été appelé par le roi des Anglais, saint Édouard, son oncle, à monter sur le trône ancestral, elle vint avec lui en Angleterre, puis en Écosse. Elle y épousa, sur l'ordre de sa mère, le roi Malcolm III et devint, par sa sainteté et ses bonnes œuvres, la providence du royaume, pendant les trente années qu'y dura son règne. Très grande était l'austérité de sa vie, et très ardent le zèle de sa charité pour le prochain, surtout pour les pauvres, pour lesquels plus d'une fois elle épuisa le trésor. Enfin, après avoir supporté, avec une admirable patience, de très vives douleurs et une longue maladie, elle rendit son âme à Dieu, le seize Novembre (mil quatre-vingt-treize). Au même instant, son visage défiguré, pâle et amaigri, reprit une extraordinaire beauté. Par l'autorité de Clément X, elle devint la patronne de l'Écosse, et elle est dans le monde entier très dévotement honorée.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. *Símile est regnum cœlorum du Commun des Saintes Femmes*, p. [300].

Vêpres du suivant.

II JUI N

SAINT BARNABÉ, APOTRE

DOUBLE MAJEUR

Tout au Commun des Apôtres, p. [7], ou p. [63] excepté l'Oraison et les Leçons, comme ci-dessous.

Oraison

DEUS, qui nos beáti Bárnabæ Apóstoli tui méritis et intercessióne lætíficas : concède propítius ; ut, qui tua per eum benefícia póscimus, dono tuæ grátiaë consequámur. Per Dóminum nostrum.

O DIEU, qui nous réjouissez par les mérites et l'intercession du bienheureux Barnabé votre Apôtre, accordez-nous miséricordieusement qu'en demandant vos bienfaits par son intercession, nous les obtenions par le don de votre grâce. Par.

Mémoire du précédent : Ste Marguerite, Veuve :

Ant. Manum suam. ŷ. Diffúsa.

Oraison

DEUS, qui beátam Margarítam regínam exímia in páuperes caritáte mirábilem effecísti : da ; ut ejus intercessióne et exémplo, tua in córdibus nostris cáritas júgiter augeátur. Per Dóminum.

O DIEU, qui avez rendu admirable la bienheureuse reine Marguerite par son exquise charité pour les pauvres, faites que, par son exemple et sa prière, votre charité s'accroisse sans cesse en nos cœurs. Par Notre Seigneur.

AU 1^{er} NOCTURNE

LEÇON I

De Actibus
Apostolorum

Des Actes
des Apôtres

Chapitre 13, 43-52

[Discours de Paul et Barnabé à Antioche de Pisidie.]

CUM dimissa esset synagoga, secuti sunt multi Judæorum et colentium advenarum, Paulum et Barnabam; qui loquentes suadebant eis ut permanerent in gratia Dei. Sequenti vero sabbato pene universa civitas convenit audire verbum Dei. Videntes autem turbas Judæi, replenti sunt zelo et contradicabant his, quæ a Paulo dicebantur, blasphemantes. Tunc constanter Paulus et Barnabas dixerunt: Vobis oportebat primum loqui verbum Dei; sed, quoniam repellitis illud et indignos vos iudicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad Gentes; sic enim præcepit nobis Dominus: Posui te in lucem Gentium, ut sis in salutem usque ad extremum terræ.

APRÈS que l'assemblée eut été dissoute, beaucoup de juifs et de prosélytes suivirent Paul et Barnabé qui, s'entretenant avec eux, les persuadèrent de persévérer dans la grâce de Dieu. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu. Voyant la foule, les Juifs furent remplis de jalousie et ils s'opposaient aux dires de Paul en blasphémant. Alors Paul et Barnabé parlant avec assurance dirent: « C'était à vous qu'il fallait d'abord annoncer la parole de Dieu; mais puisque vous la repoussez et que vous-mêmes ne vous jugez pas dignes de la vie éternelle, voici, nous nous tournons vers les Gentils; car ainsi nous l'a ordonné le Seigneur: Je t'ai établi lumière des Nations, afin que tu sois instrument de salut, jusqu'aux extrémités de la terre.

Per annum : R̄. Ecce ego mitto vos sicut oves in médio lupórum, dicit Dóminus : * Estóte ergo prudéntes sicut serpéntes, et simplices sicut colúmbæ. ʒ. Dum lucem habétis, crédite in lucem, ut filii lucis sitis. Estóte.

Tempore Paschali : R̄. Beátus vir, qui mé-
tuit Dóminum, allelúia :
* In mandátis ejus cupit
nimis, allelúia, allelúia,
allelúia. ʒ. Glória et di-
vítiae in domo ejus, et
justítia ejus manet in
sæculum sæculi. In.

En temps ordinaire : R̄. Voici que je vous envoie comme des brebis, au milieu des loups, dit le Seigneur : * Soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes. ʒ. Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin d'être des enfants de lumière. Soyez.

Au Temps Pascal : R̄. Bien-
heureux l'homme qui a craint
le Seigneur, alléluia : * Il
observe avec zèle ses com-
mandements, alléluia, allé-
luia. ʒ. Gloire et richesses
sont dans sa maison, et sa
justice demeure à jamais. Il.

LEÇON II

[Ils sont expulsés de la ville.]

AUDIEN TES autem Gentes
gavisæ sunt et glori-
ficábant verbum Dómini,
et credidérunt quotquot
erant præordináti ad vi-
tam ætérnam. Dissemi-
nabátur autem verbum
Dómini per univérsam
regiónem. Judæi autem
concitavérunt mulieres
religiósas et honéstas et
primos civitátis, et exci-
tavérunt persecutió nem
in Paulum et Bárnabam, et
ejecérunt eos de fínibus
suis. At illi, excússó púl-

EN entendant cela, les
Gentils se réjouissaient
et ils glorifiaient la parole
de Dieu, et tous ceux-là
cruent, qui étaient ordonnés
à la vie éternelle. Et la
parole du Seigneur se ré-
pandait dans toute la
contrée. Mais les juifs exci-
tèrent les femmes reli-
gieuses de distinction et les
principaux de la ville, et ils
provoquèrent une persé-
cution contre Paul et Barnabé,
et ils les chassèrent de leur
territoire. Ceux-ci ayant se-

vere pedum in eos, venērunt Iconium. Discípuli quoque replebántur gáudio et Spíritu Sancto.

Per annum : R̄. Tóllite jugum meum super vos, dicit Dóminus, et discite a me, quia mitis sum et húmilis corde : * Jugum enim meum suáve est, et onus meum leve. ŷ. Et inveniétis réquiem animábus vestris. Jugum.

Tempore Paschali : R̄. Tristitia vestra, allélúia, * Convertétur in gáudium, allélúia, allélúia. ŷ. Mundus autem gaudébit, vos vero contristabímini, sed tristitia vestra. Convertétur.

LEÇON III

[Leur prédication à Iconium.]

FACTUM est autem Iconii, ut simul introírent in synagógam Judæórum et loqueréntur, ita ut créderet Judæórum et Græcórum copiósá multitúdo. Qui vero incréduli fuérunt Judæi, suscitavérunt et ad iracúndiam concitavérunt ánimas Géntium advérsus fratres. Multo ígitur témpore demoráti sunt fidu-

coué contre eux la poussière de leurs pieds, allèrent à Iconium. Cependant les disciples étaient remplis de joie et de l'Esprit-Saint.

En temps ordinaire : R̄. Prenez mon joug sur vous, dit le Seigneur, et recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur : * Car mon joug est doux et mon fardeau léger. ŷ. Et vous trouverez du repos pour vos âmes. Mon joug.

Au Temps Pascal : R̄. Votre tristesse, allélúia, * Se changera en joie, allélúia, allélúia. ŷ. Le monde se réjouira, et vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse. Se changera.

OR il arriva à Iconium que *pareillement*¹ ils entrèrent à la synagogue des juifs et ils parlèrent de telle manière qu'une grande multitude de Juifs et de Grecs crurent. Mais les Juifs qui n'avaient pas cru excitèrent et provoquèrent à la colère les âmes des Gentils contre les frères. Ils demeurèrent donc là assez longuement, soutenus dans leur action

1. Sens du mot grec. Le latin dit : *ensemble*.

cialiter agentes in Dómino, testimónium perhibente verbo grátia suæ, dante signa et prodigia fieri per manus eórum.

Per annum : R̄. Dum stetérítis ante reges et præsídes, nolíte cogítare quómo do aut quíd loquámini : * Dábitur enim vobis in illa hora, quíd loquámini. ŷ. Non enim vos estis qui loquímini ; sed Spíritus Patris vestri, qui loquitur in vobis. Dábitur. Glória Patri. Dábitur.

Tempore paschali : R̄. Pretiósá in conspéctu Dómini, allélúia, * Mors Sanctórum ejus, allélúia. ŷ. Custódit Dóminus ómnia ossa eórum, unum ex his non conterétur. Mors. Glória Patri. Mors.

par leur confiance dans le Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce, leur donnant que des miracles et des prodiges se fissent par leurs mains.

En temps ordinaire : R̄. Quand vous vous trouverez devant les rois et les gouverneurs, ne pensez ni comment ni quoi répondre : * Il vous sera donné, en effet, à cette heure-là, ce que vous devrez dire. ŷ. Car ce n'est pas vous qui parlez ; mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous. Il. Gloire au Père. Il.

Au Temps Pascal : R̄. Précieuse aux yeux du Seigneur, allélúia, * La mort de ses Saints, allélúia. ŷ. Le Seigneur garde tous leurs os, pas un ne sera brisé. La mort. Gloire. La mort.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

BARNABAS Levítes, Cyprius générale, qui et Joseph, cum Paulo Géntium Apóstolus ordinátus est ad prædicándum Jesu Christi Evangélium. Is,

BARNABÉ, Lévite, Chypriote de naissance, appelé aussi Joseph, fut ordonné avec Paul, Apôtre des Gentils, pour annoncer l'Évangile de

agro vendito quem habebat, redactam ex eo pecuniam attulit Apóstolis. Missus autem Antiochiam prædicationis causa, cum ibi multos ad Christi Domini fidem conversos esse comperisset, incredibiliter lætatus, eos hortabatur ut in Christi fide permanerent. Qua cohortatione multum proficiebat, quod ab omnibus vir bonus et Spiritu Sancto plenus habebatur.

Jésus-Christ. Il vendit le champ qu'il avait pour en apporter le prix aux Apôtres. Envoyé à Antioche pour y prêcher, il y trouva un grand nombre de convertis à la foi du Christ Seigneur. Heureux plus qu'on ne saurait le croire, il les pressait vivement de persévérer dans la foi, et ses exhortations rencontrèrent le plus grand succès, car tous le tenaient pour un homme bon et plein du Saint-Esprit.

Pendant l'année : R̄. Vidi, p. [26]

Au Temps Pascal : R̄. Lux perpétua, p. [157]

LEÇON V

PROFECTUS inde Tarsum ut quæreret Paulum, cum eo Antiochiam venit. In ejus urbis Ecclesia annum commorati, christianæ fidei et vitæ illis hominibus præcepta dederunt : ubi etiam Jesu Christi cultores primum Christiani sunt appellati. Discipuli autem Pauli et Barnabæ, suis facultatibus Christianos, qui in Judæa erant, sustentabant, eo mittentes pecuniam per Paulum et Barnabam. Qui perfuncti illo caritatis officio, adhibito Joanne,

DE là il gagna Tarse, pour y chercher Paul, et revint à Antioche avec lui. La communauté de cette ville les garda à demeure toute une année, pendant laquelle ils enseignèrent à ces gens les préceptes de la foi et de la vie chrétienne. C'est là aussi que les fidèles de Jésus-Christ reçurent pour la première fois le nom de chrétiens. Or les disciples de Paul et de Barnabé soutenaient de leurs deniers les chrétiens de Judée, leur envoyant cet argent par Paul et Barnabé. Après s'être

cui cognómen erat Marcus, rediérunt Antiochíam.

Pendant l'année : R. Beáti, [p. 28]

*T. P. R. Virtúte magna reddébant Apóstoli * Testimónium resurrectiónis Jesu Christi Dómini nostri, allelúia, allelúia. V. Repléti quidem Spíritu Sancto, loquebántur cum fidúcia verbum Dei. Testimónium.*

acquittés de cet office charitable, Paul et Barnabé regagnèrent Antioche, accompagnés de Jean, surnommé Marc.

*T. P. R. Avec grande force, les Apôtres rendaient * Témoignage de la résurrection de Jésus-Christ Notre Seigneur, alléluia, alléluia. V. Remplis du Saint-Esprit, ils annonçaient avec hardiesse la parole de Dieu. Témoignage.*

LEÇON VI

CUM autem Antiochiæ in Ecclésia, cum céteris prophétis et doctóribus, Paulus et Bárnabas in jejúnio et oratióne Dómino deservírent, dixit Spíritus Sanctus : Segregáte mihi Saulum et Bárnabam in opus, ad quod assúmpsi eos. Tunc jejunántes et orántes, imponentésque eis manus, dimisérunt illos. Itaque Seleucíam venérunt, inde in Cyprum ; ac multas prætérea urbes régiónésque, prædicántes Evangélium summa cum audiéntium utilitáte, pera-

TANDIS que, dans l'Église d'Antioche, de compagnie avec les autres prophètes et docteurs, Paul et Barnabé servaient le Seigneur dans le jeûne et la prière, le Saint-Esprit dit : « Séparez-moi Paul et Barnabé, à cause de l'œuvre pour laquelle je les ai pris. » Alors les frères jeûnèrent et prièrent ; puis, leur ayant imposé les mains, les laissèrent partir¹. Les deux compagnons se rendirent donc à Séleucie et de là, dans l'île de Chypre ; ils parcoururent ensuite un grand nombre de villes et de pays, prêchant l'Évan-

1. *Actes* 13, 2.

grárunt. Postrémo Bár-nabas digréssus a Paulo, una cum Joánne, qui cognominátus est Marcus, navigávit in Cyprum; ibíque círciter séptimum Nerónis annum, tértio Idus Júnii, ad apostólici múnemis laudem, martyrii corónam adjúnxit. Ejus corpus, Zenóne imperatóre, repértum est insula Cypro; ad cujus pectus erat Evangélium Matthæi, Bárnabæ manu conscriptum.

gile pour le plus grand bien de leurs auditeurs. En dernier lieu, Barnabé se sépara de Paul et s'embarqua pour Chypre, avec Jean surnommé Marc. Ce fut là que, vers la septième année de l'Empire de Néron, le onze Juin, il joignit à la gloire de la charge apostolique la couronne du martyr. Sous l'empereur Zénon, on découvrit son corps dans l'île de Chypre : sur sa poitrine, était l'Évangile de Matthieu, écrit de sa main à lui, Barnabé.

H. T. P. R. Isti sunt triumphatóres, p. [29]

T. P. R. Isti sunt agni novélli, qui annuntiavérunt, allélúia : modo vénérunt ad fontes, * Repléti sunt claritáte, allélúia, allélúia. †. In conspéctu Agni amícti sunt stolis albis, et palmæ in mánibus eórum. Repléti. Glória Patri. Repléti.

T. P. R. Ceux-ci sont les agneaux nouvelets, qui annoncèrent, allélúia : ils sont allés aux sources, * Ils sont comblés de lumière, allélúia, allélúia. †. En présence de l'Agneau, ils sont revêtus de robes blanches, et ils ont des palmes à la main. Ils sont. Gloire. Ils sont.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

BARNABAS Levites, Cyprius genere, cum Paulo Apóstolo ordinátus est ad prædicándum Jesu Christi Evangélium. Is,

BARNABÉ, Léвите, Chypriote de naissance, fut ordonné avec Paul, Apôtre des Gentils pour annoncer l'Évangile de Jésus-Christ.

agro vendito quem habebat, redactam ex eo pecuniam attulit Apóstolis. Missus Antiochiam prædicatiónis causa, multos ibi ad Christi fidem conversos suis hortatióibus confirmávit. Inde profectus cum eodem Paulo, multas urbes regionésque summa cum audiéntium utilitaté peragrávit. Postremo, digressus a Paulo, una cum Joánne, qui cognominátus est Marcus, navigávit in Cyprum, ibique, séptimo Nerónis anno, ad apostólici múnemis laudem, martyrii coronam adjúnxit.

Il vendit le champ qu'il avait pour en apporter le prix aux Apôtres. Envoyé à Antioche pour y prêcher, il y confirma dans la foi, par ses exhortations, un grand nombre d'hommes convertis à la foi du Christ. Puis il parcourut, toujours avec Paul, un grand nombre de villes et de pays, pour le plus grand bien de ceux qui venaient les écouter. En dernier lieu, Barnabé se sépara de Paul et s'embarqua pour Chypre, avec Jean surnommé Marc, et là, sous la septième année du règne de Néron, il joignit la couronne du martyre à la gloire de la charge apostolique.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Lectio
sancti Evangélii
secúndum Matthæum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre 10, 16-22

IN illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Ecce ego mitto vos sicut oves in médio lupórum. Et reliqua.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Et le reste.

Homilia
sancti Joannis
Chrysostomi

Homélie
de saint Jean
Chrysostome

Homélie 34 sur S. Matthieu, après le commencement

[Jésus avertit ses disciples pour les préparer à la persécution.]

CUM Dóminus omnem sollicitúdinem a discipulórum córdibus ejécerit, et ostensióne signórum armáverit, atque, ab ómnibus negótiis sæcularibus alienátos et ab omni temporálium rerum cura liberátos, férreos quodámmodo atque adamántinos fécerit, tum dénique eventúra illis advérsa prædicít. Multa enim ex hac prædictióne futurárum rerum cómoda consequébántur. Primum, ut ejus præsciéntiæ vim edíscerent. Deínde, ut nemo suspicárétur, ex Magístri infirmitáte tam grávia mala descéndere. Prætérea, ne, qui ea passúri erant, súbito ac inopináto rerum événtu perturbaréntur. Dénique, ne, cum ista sub ipsum passiónis suæ tempus audírent, nímium commoveréntur.

H. T. P. 77. Isti sunt qui vivéntes in carne, plantavérunt Ecclésiám sanguine suo : * Cálicem

LE Seigneur bannit d'abord du cœur de ses disciples les vains soucis. Il les arme en leur montrant ses miracles ; il les sépare du monde et les libère des sollicitudes temporelles ; il les rend solides comme le fer et le diamant ; c'est seulement après cela qu'il leur annonce les contradictions auxquelles ils vont être en butte. Bien des avantages, en effet, vont résulter de cette annonce d'événements futurs. Car, premièrement, les Apôtres apprendront à mesurer l'extraordinaire prescience du Maître. Ensuite, nul ne sera tenté d'attribuer des maux si graves à la faiblesse de Jésus. De plus, ceux qui auront à souffrir ces épreuves n'en seront pas troublés par leur arrivée soudaine et inattendue. Enfin il fallait éviter qu'en entendant ces choses, à la veille de sa Passion, ils en fussent trop émus.

H. T. P. 77. Voici ceux qui, vivant dans la chair, ont planté l'Église dans leur sang : * Le calice du Seigneur,

Domini bibérunt, et amici Dei facti sunt. ʒ. In omnem terram exívit sonus eórum, et in fines orbis terræ verba eórum. Cálicem.

ils l'ont bu, et ils sont devenus les amis de Dieu. ʒ. Par toute la terre a retenti leur voix, et jusqu'aux confins du monde, leurs paroles. Le calice.

T. P. ʒ. Ego sum, p. [161]

LEÇON VIII

[Il leur recommande de se conduire comme des brebis.]

JAM vero, ut intelligant novum hoc esse belli genus et insólitum præliándi morem, cum illos nudos mitteret, una indútos túnica, sine cálceis, absque virga et absque zona et pera, et ab excipiéntibus ali jubéret ; non fecit hic dicéndi finem, sed inexplicábilem virtútem suam próferens, Etiam sic eúntes, inquit, mansuetúdinem tamen óvium osténdice, quamvis ad lupos itúri, nec simplicitér ad lupos, sed étiam in médio lupórum : (neque vero óvium tantum mansuetúdinem habére jubet, sed étiam colúmbæ simplicitátem) ; sic enim virtútem meam máxime osténdice, cum ab óvibus lupi superabúntur ; et quamvis illæ sint in médio lupórum, et innúmeris mórsibus laceréntur, non modo

PUIS, pour leur faire comprendre qu'il s'agit d'un nouveau genre de guerre et d'une manière insolite de combattre, il les envoie sans arme, avec un seul vêtement, sans chaussures, sans bâton, sans ceinture, ni besace, et leur ordonne d'attendre leur nourriture de ceux qui voudront bien les accueillir. Il ne se borne pas à ce qu'il a dit déjà, mais il ajoute, affirmant son inexprimable puissance : « Allez donc ainsi, montrant la douceur des brebis, bien que ce soit à des loups que vous alliez, non seulement vers les loups mais au milieu des loups. (Et il ne leur ordonne pas seulement d'avoir la douceur des brebis, mais encore la simplicité des colombes.) Car telle sera la grande manifestation de ma force : les loups seront vaincus par les brebis. Les brebis, aventurées parmi les loups,

non consúptæ fúerint, verum étiam illos in sui natúram transmútáverint.

H. T. P. R̄. Isti sunt viri sancti, quos elégit Dóminus in caritaté non ficta, et dedit illis glóriam sempitérnam : * Quorum doctrína fulget Ecclésia, ut sole luna. ŷ. Sancti per fidem vicérunt regna : operáti sunt justítiam. Quorum. Glória Patri. Quorum.

T. P. R̄. Cándidi, p. [162]

LEÇON IX

[Nous-mêmes, conduisons-nous en brebis.]

MAJUS certe atque admirabilius est mentem adversariórum commutáre, et ánimum in diversum transférre, quam illos occídere ; præsertim cum duódecim tantum essent, et lupis plenus esset orbis univérsus. Erubescámus ígitur, qui, longe diversa faciéntes, tamquam lupi in adversários rúimus. Nam, quámduo oves fuérimus, vincimus ; étiam si mille circúmstent lupi, superámus, et victóres su-

lacérées de leurs cruelles morsures, ne seront pas dévorées, mais, en vérité, elles convertiront les loups en leur communiquant leur propre nature ».

H. T. P. R̄. Ceux-ci sont des hommes saints, que le Seigneur a choisis dans une charité non déguisée, et il leur a donné la gloire éternelle. * Leur enseignement fait resplendir l'Église, comme le soleil fait resplendir la lune. ŷ. Les saints, par la foi, ont vaincu des royaumes, ils ont pratiqué la justice. Leur. Gloire. Leur.

ET certes, retourner l'âme, transformer l'esprit de ses ennemis, c'est un miracle beaucoup plus considérable que de les exterminer. Sur-tout alors qu'ils n'étaient que douze, et que la terre entière était infestée de loups. Rougissons donc, nous qui, agissant tout autrement, nous ruons comme des loups sur nos adversaires. Car, tant que nous serons des brebis, nous vaincrons, et quand bien même un millier de loups nous cerqueraient, nous en viendrons

mus. Quod si lupi fuérimus, vincimur; tunc enim a nobis pastóris auxiliúm recédit, qui non lupos, sed oves pascit.

à bout et nous en triompherons. Mais si nous sommes des loups, nous serons vaincus, car il nous sera retiré, le secours du Pasteur qui fait paître, non pas des loups, mais des brebis.

Aux II^{es} Vêpres, Mémoire du suivant et des Ss. Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, Martyrs.

12 JUIN

SAINT JEAN DE SAINT-FACOND, CONF.
DOUBLE

(m. t. v.) à moins qu'en quelque lieu cette fête n'ait ses 1^{res} Vêpres.

Ant. Similábo. √. Amávit.

Oraison

DEUS, auctor pacis et amátor caritátis, qui beátum Joánnem Confessórem tuum mirífica dissidéntes componéndi grátia decorásti : ejus méritis et intercessióne concéde ; ut in tua caritáte firmáti, nullis a te tentatióibus separémur. Per Dóminum.

O DIEU, qui êtes l'auteur de la paix et aimez la charité, vous qui avez orné le bienheureux Jean, votre Confesseur, d'un don admirable pour apaiser les discordes ; accordez-nous, par ses mérites et son intercession, qu'affermis dans votre amour aucune tentation ne nous sépare de vous. Par.

Aux 1^{es} Vêpres et à Laudes on fait Mémoire des saints Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, Martyrs :

Pendant l'année : Ant. Istórum. √. Lætámini.
Au Temps Pascal : Ant. Lux perpétua. √. Sancti.

Oraison

SANCTORUM Mártyrum tuórum Basílidis, Cyríni, Náboris atque Nazá-rii, quæsumus, Dómine, natalítia nobis votíva respléndeant : et, quod illis cóntulit excelléntia sempitérna, frúctibus nostræ devotiónis accréscať. Per Dóminum.

SEIGNEUR, nous vous demandons que l'anniversaire de la naissance au ciel de vos Saints Martyrs, Basilde, Cyrin, Nabor et Nazaire, nous illumine de sa splendeur, et que l'éclat de leur gloire éternelle s'accroisse par les fruits de notre dévotion. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

JOANNEM, Sahagúni in Hispánia, nóbili génere natum, paréntes cum diu prole caruíssent, piis opéribus et oratióibus a Deo impetráruť. Ab inéunte ætáte egrégium futúrx sanctitátis spécimen dedit ; nam e loco superiorí ad céteros púeros crebo verba faciébat, quibus eos ad virtútem et Dei cultum hortabátur, eorúmque dissídia componébat. In pátria mónachis sancti Facúndi, órdis sancti Benedícti, primis litterárum rudiméntis imbuéndus tráditur. Dum iis óperam daret, curávit pater ut párochus ecclésiám administráret ; quod munus júvenis nullis ra-

JEAN naquit (au XV^e s.) à Sahagun, en Espagne, d'une noble famille. Ses parents, demeurés longtemps sans enfants, l'obtinrent de Dieu à force de bonnes œuvres et de prières. Dès son enfance, il donna la mesure de ce que devait être sa sainteté ; car il avait coutume de tenir des discours à ses petits compagnons, du haut de quelque éminence, pour les exhorter à la vertu et au culte de Dieu, et pour calmer leurs disputes. On le confia aux bénédictins de Saint-Faconď, dans sa patrie même, pour être initié aux humanités. Tandis qu'il y travaillait, son père réussit à lui obtenir une cure ; mais aucun argument ne

tiónibus addúci pótuit ut retinéret. Inter familiáres epíscopi Burgénsis adscríptus, ob spectátam ipsíus probitátem íntimus ei fuit, ab eóque présbyter et canónicus factus, multis beneficiis auctus est. Sed relicta aula epíscopi, ut Deo quiétius servíret ómnibus ecclésiæ provéntibus abdicátis, se cuidam sacélló addíxit, ubi Sacrum quotidie faciébat, ac de rebus divínis magna cum auditórum ædificatióne frequénter concionabátur.

ꝛ. Honéstum fecit,
p. [229]

put convaincre le jeune homme de la garder. Admis parmi les familiers de l'évêque de Burgos, il devint son conseiller intime, à cause de sa remarquable intégrité, et il fut créé par lui prêtre et chanoine, avec la jouissance de nombreux bénéfices. Mais Jean quitta le palais épiscopal, afin de servir Dieu plus paisiblement et, ayant renoncé à tous ses revenus ecclésiastiques, il s'attacha à une petite chapelle où il prit l'habitude de célébrer tous les jours et de parler fréquemment des choses de Dieu, pour la plus grande édification des gens venus l'entendre.

LEÇON V

POSTEA studiórum causa Salmánticam profectus, in célèbre collégium divi Bartholomæi cooptátus, sacerdotis munus ita exércuit, ut simul optátis stúdiis incumberet, et in sacris étiam conciónibus assidue versarétur. Cum vero in gravíssimum morbum incidísset, arctióris disciplinæ voto se obstrínxit,

PUIS il se rendit à Salamanque, afin d'y poursuivre ses études, se fit admettre au célèbre collège de Saint-Barthélemy, et exerça son ministère sacerdotal de façon à mener de pair ses chères études et l'assiduité à la prédication. Tombé gravement malade, il fit vœu de s'imposer une discipline plus sévère ; et, pour être fidèle à cet enga-

quod ut rédderet, cum prius cuídam páuperi pene nudo exduábus, quas tantum habébat vestes, meliorem dedísset, ad cœnóbium sancti Augustíni, severióri disciplína tum máxime florens, se cón-tulit ; in quo admíssus, obediéntia, ánimi demissióne, vigíliis ac oratióne proVectiôres anteíbat. Triclínii cura cum ipsi demandáta esset, vini doliólum, ipso attingénte, ómnibus mónachis per annum abúnde suffécit. Exácto tirocínii anno, præfécti jussu munus concionándi suscepit. Salmánticæ id témporis ádeo cruéntis factiônibus divína humanaque ómnia permíxta erant, ut síngulis propémódum horis cædes fierent, et ómnium órdinum, ac præsertim nobílium, ságuine non viæ solum et fora, sed templa étiam redundárent

Æ. Amávit eum, p. [230]

gement, après avoir donné à un pauvre presque nu le meilleur des deux vêtements qu'il possédait, il se rendit au couvent de Saint-Augustin, alors très florissant sous une sévère observance. Il y fut admis et surpassa les plus avancés par son obéissance, son abnégation, ses veilles et ses prières. Commis au soin du réfectoire, il tira d'un petit fût de vin de quoi pourvoir abondamment aux besoins des religieux pendant une année entière. Après un an de noviciat, il reprit, sur l'ordre de son supérieur, le ministère de la prédication. Salamanque était alors la proie de factions sanglantes, où les intérêts divins et humains étaient entièrement confondus ; si bien que des meurtres avaient lieu presque à chaque heure ; tout le monde y passait, et les nobles surtout ; le sang coulait, non seulement dans les rues et sur les places, mais même dans les églises.

LEÇON VI

AT Joánnés, tum concionibus, tum privátiis collóquiis cívium ánimos

MAIS Jean, tant par ses prédications que par des conversations privées,

demúlcens, ad tranquillitatem urbem redúxit. Virum príncipem grávitèr offéndit, quod illíus in súbditos sævítiám increpásset. Qua de causa équites duos immísit, qui eum in itinere confóderent ; jamque ad ipsum propínquáverant, cum, stupóre divínitus immísso, simul cum equis immóbiles steterunt, donec, ad pedes sancti viri provolúti, scéleris véniam precaréntur. Ipse quoque prínceps, repentinó terrore percúsus, jam de salute desperáverat, cum, revocáto Joánne, facti pœnitens incolumitáti rédditus est. Factiósí étiam hómines, cum eum fústibus péterent, bráchiis diriguére, nec ante rédditæ vires quam delícti véniam precaréntur. Christum Dóminum, dum Sacrum fáceret, præsentum contuéri, atque ex ipso divinitátis fonte cælestia mystéria hauríre sólitus ; ábdita cordis inspícere, ac futúra raro événtu præsagire frequens illi fuit, fratrisque fíliam septénnem mórtuam excitávit. Dénique mortis die prænuntiáto, et Ec-

parvint à calmer les esprits et ramena la paix dans la ville. Un homme de condition s'était trouvé gravement offensé des reproches que lui fit Jean, pour sa cruauté à l'égard de ses inférieurs. Résolu de se venger, il envoya deux cavaliers pour le tuer en chemin. Ils allaient l'atteindre, quand Dieu permit qu'ils fussent saisis de stupeur et immobilisés, ainsi que leurs chevaux, jusqu'à ce que, prosternés aux pieds du saint homme, ils eussent demandé grâce pour leur crime. Quant à leur chef, frappé d'une terreur mortelle, il désespérait de son salut, lorsque, ayant fait appeler Jean pour lui confesser son repentir, il fut rendu à la santé. Une autre fois, des factieux qui le poursuivaient avec des bâtons eurent les bras paralysés et ne recouvrèrent leurs forces qu'après avoir imploré son pardon. Le Christ Seigneur avait coutume de lui apparaître pendant sa messe, et c'est à cette source divine qu'il puisait les célestes mystères. Il lui arrivait souvent de pénétrer les secrets des cœurs et d'annoncer l'avenir, avec un étonnant succès. Il ressuscita aussi

clésiæ sacraméntis devotíssime susceptis, extrémum diem clausit, multis ante et post óbitum miraculis gloriósus. Quibus rite probátis, Alexandér octávus Sanctórum número eum adscripsit.

77. Iste homo, p. [231]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

JOANNEM, Sahagúni in Hispánia, nóbili genere natum, paréntes cum diu prole caruissent, piis opéribus et oratióibus a Deo impetrárunť. Ab ineúnte ætáte futúre sanctitátis indícia præbuit. Présbyter ordinátus, ut Deo quiétius servíret, omnes ecclesiásticos provéntus, quibus mérito auctus fúerat, sponte dimísit. Salmánticæ, cum in gravíssimum morbum incidísset, arctiórís disciplínæ voto se obstrínxit, quod ut rédderet, ad cœnóbium sancti Augustíni, severióri disciplína tum máxime florens, se cóntulit; in quo admíssus, virtútibus óm-

la fille de son frère, morte à sept ans. Enfin, après avoir prédit le jour de sa mort, et reçu très dévotement les sacrements de l'Église, il termina sa vie, glorieux par les nombreux miracles qui précédèrent et suivirent sa mort. Après l'examen canonique de ces miracles, Alexandre VIII l'inscrivit au nombre des Saints.

JEAN naquit à Sahagun, en Espagne, d'une noble famille. Ses parents, demeurés longtemps sans enfants, l'obtinrent de Dieu à force de bonnes œuvres et de prières. Dès son jeune âge, il donna des signes de sa future sainteté. Ordonné prêtre et voulant servir Dieu plus paisiblement, il renonça spontanément aux revenus ecclésiastiques dont il avait été pourvu à juste titre. Tombé gravement malade à Salamanque, il fit vœu de s'imposer une discipline plus sévère et, pour accomplir cette promesse, il se rendit au couvent de Saint-Augustin alors très florissant sous une sévère observance; il y fut admis

nibus proveciões anteíbat. Salmanticenses cives, cruentis factionibus exagitatos, tum concionibus tum privatis colloquiis ac vitæ sanctitate, ad tranquillitatem reduxit, non semel a presenti discrimine divinitus liberatus. Christum Dominum, dum Sacrum faceret, presentem contueri, abdita cordis inspicere, ac futura præagere frequens illi fuit. Dénique, mortis die prænuntiato, sanctissime ex hac vita migravit, multis ante et post obitum miraculis gloriosus. Quibus rite probatis, Alexander octavus Sanctorum numero eum adscripsit.

et surpassa les plus avancés en toutes les vertus. Tant par ses prédications que par des entretiens privés et la sainteté de sa vie, Jean ramena au calme les citoyens de Salamanque qu'agitaient de sanglantes factions. Plus d'une fois, il fut délivré de périls imminents par l'intervention divine. Le Christ Seigneur lui apparaissait souvent, tandis qu'il offrait le Saint Sacrifice, et souvent aussi il lisait jusqu'au fond des cœurs et prédisait l'avenir. Enfin, après avoir annoncé le jour de sa mort, il quitta très saintement cette vie, glorieux par les nombreux miracles qui précédèrent et suivirent sa mort. Après l'examen canonique de ces miracles, Alexandre VIII l'inscrivit au nombre des saints.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Sint lumbi du Commun d'un Confesseur non Pontife (I), p. [231].

Pour les Ss. Basilide, Cyrin, Nabor et Nazaire, Martyrs :

LEÇON IX

BASILIDES, Cyrinus, Nabor et Nazarius, Romani milites, nobiles genere, et virtute illustres, christiana religione suscepta, cum Christum Dei Filium, Diocletiano imperatore, prædicarent,

BASILIDE, Cyrin, Nabor et Nazaire, soldats romains de race noble et de vertu éminente, étaient passés à la religion chrétienne, et comme, au temps de Dioclétien, ils prêchaient le Christ, Fils de Dieu, le

ab Aurélio præfécito Urbis comprehénsi, et ut diis sacra fácerent, admóniti, ejus jussa contemnéntes, missi sunt in cárcerem. Quibus orántibus, cum súbito claríssima lux obórta ómnium óculis, qui ibídem essent, cárcerem collustrásset ; illo cælésti splendóre commótus Marcéllus custodiæ præpósitus, multíque álii, Christo Dómino credidérunt. Verum póstea e cárcere emíssi, ab imperatóre Maximiano, cum, ejus étiam néglécito império, unum Christum Deum et Dóminum in ore habérent, scorpíonibus cruciáti íterum conjiciúntur in víncula ; unde séptimo die edúcti et ante pedes imperatóris constitúti, perstitérunt in irrisione inánium deórum, Jesum Christum Deum constantíssime confiténtes. Quam ob rem damnáti, secúri feriúntur. Quorum córpora, feris objécta nec ab illis tacta, a Christiánis honorífice sepúlta sunt.

préfet de Rome, Aurélien, les fit saisir et les somma de sacrifier aux dieux. Mais eux méprisèrent ses ordres et on les jeta en prison. Tandis qu'ils priaient, une lumière très brillante éclata soudain aux yeux de tous ceux qui étaient là, faisant resplendir la prison. Frappé par cette lumière céleste, le geôlier Marcel et beaucoup d'autres avec lui crurent au Christ Seigneur. Peu après, Basilide et ses compagnons furent élargis par ordre de l'empereur Maximien. Mais eux, malgré la consigne impériale, n'avaient à la bouche que le nom du Christ, leur Dieu et Seigneur ; aussi, après avoir été battus de fouets armés de pointes de fer, furent-ils remis en prison. Sept jours plus tard, on les en tira pour les présenter à l'empereur, devant qui ils persistèrent à tourner en dérision les fausses divinités et à confesser Jésus-Christ, Dieu. Condamnés à mort pour ce motif, ils eurent la tête tranchée. Leurs corps, jetés aux bêtes féroces, en furent respectés, et les chrétiens les ensevelirent avec honneur.

**A Laudes, Mémoire des Ss. Martyrs, Oraison p. 109.
Vêpres à Capitule du suivant.**

13 JUIN

SAINT ANTOINE DE PADOUE, CONFESSEUR
ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE

DOUBLE

ŷ. Amávit. *Ant.* O Doctor óptime.

Oraison

ECCLESIAM tuam, Deus, beáti Antónii Confessoris tui atque Doctoris solémnitas votíva lætíficet : ut spirituálibus semper muniátur auxiliis, et gáudiis pérfrui mereátur æternis. Per Dóminum.

QUE votre Église, ô Dieu, se réjouisse de la solennité de votre bienheureux Confesseur et Docteur Antoine, de telle sorte qu'elle soit toujours munie de secours spirituels, et qu'elle mérite de jouir des joies éternelles. Par Notre Seigneur.

Mémoire du précédent : S. Jean, Conf. :

Ant. Hic vir. ŷ. Justum.

Oraison

DEUS, auctor pacis et amátor caritátis, qui beátum Joánnem Confessórem tuum mirífica dissidentes componéndi grátia decorásti : ejus méritis et intercessióne concéde ; ut in tua caritáte firmáti, nullis a te tentationibus separémur. Per Dóminum.

O DIEU, qui êtes l'auteur de la paix et aimez la charité, vous qui avez orné le bienheureux Jean, votre Confesseur, d'un don admirable pour apaiser les discordes ; accordez-nous, par ses mérites et son intercession, qu'affermis dans votre amour aucune tentation ne nous sépare de vous. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

ANTONIUS, Ulyssipóne in Lusitánia honestis ortus paréntibus, et ab iis pie educátus, adolésens, institútum canonicórum regulárium suscepit. Sed, cum córpora beatórum quinque Mártyrum fratrum Minórum Conímbriam transferéntur, qui paulo ante apud Marróchium pro Christi fide passi erant, martyrii desidério incensus ad Franciscánum ordinem transívit. Mox eódem ardóre impúlsus, ad Saracénos ire perréxit ; sed, advérsa valetúdine afflíctus et redíre coáctus, cum navi ad Hispániæ littora ténderet, ventórum vi in Sicíliam delátus est.

ANTOINE naquit à Lisbonne en Portugal, de parents nobles qui l'élevèrent pieusement. Jeune homme, il embrassa la vie des chanoines réguliers. Mais, comme on transportait à Coïmbre les corps de cinq bienheureux Martyrs, Frères mineurs, qui avaient récemment souffert pour la foi à Marrakech, Antoine, embrasé à son tour du désir du martyre, passa dans l'ordre des Franciscains. Bientôt, sous l'impulsion de ce désir, il se dirigea vers le pays des Sarrasins ; mais réduit à l'impuissance par une malencontreuse maladie, et contraint de revenir, il faisait voile vers l'Espagne, quand les vents le poussèrent en Sicile.

☩. Honéstum fecit, p. [229]

LEÇON V

ASSISIUM e Sicília ad capítulum generále venit : inde in erémum montis Pauli in Æmília secessit, ubi divínis contemplatióibus, jejúniis et vigíliis diu vacávit.

DE Sicile, il se rendit au chapitre général d'Assise. Puis retiré dans l'ermitage du Mont-Paul en Émilie, il y vaqua longuement à la contemplation des choses de Dieu, aux jeûnes

Póstea, sacris ordínibus initiátus et ad prædicándum Evangélium missus, dicéndi sapiéntia et cópia tantum profécit, tantámque sui admiratiónem commóvit, ut eum summus Póntifex aliquándo concionántem áudiens, arcam Testaménti appellárit. In primis vero hæreses summa vi profligávit, ideóque perpétuus hæreticórum málleus est vocátus.

Ry. Amávit eum, p. [230]

LEÇON VI

PPRIMUS ex suo órdine, ob doctrínæ præstántiam, Bonóniæ et álibi sacras líttéras est interpretátus, fratrumque suórum stúdiis præfuit. Multis vero peragrátis provinciis, anno ante óbitum Patáviu[m] venit, ubi illústria sanctitátis suæ monuménta reliquit. Dénique magnis labóribus pro glória Dei perfúctus, méritis et miraculis clarus obdormívit in Dómino Idibus Júnii, anno salutis millésimo ducentésimo trigésimo primo. Quem Gregórius nonus, Póntifex máximus, sanctó-

et aux veilles. Élevé ensuite aux ordres sacrés et envoyé prêcher l'Évangile, il y acquit tant de sagesse et d'aïssance et souleva une telle admiration que le Souverain Pontife, ayant eu l'occasion de l'entendre, le surnomma l' « Arche du Testament ». Exterminateur acharné de l'hérésie, il en retint le surnom de marteau infatigable des hérétiques.

IL fut le premier de son Ordre, en raison de la supériorité de sa science, à expliquer les Saintes Écritures à Bologne et ailleurs, et il dirigea les études de ses frères. Après avoir parcouru nombre de provinces, un an avant sa mort, il vint à Padoue, où il laissa d'insignes souvenirs de sa sainteté. Enfin, ayant accompli de grands travaux pour la gloire de Dieu, riche de mérites et glorieux par ses miracles, il s'endormit dans le Seigneur, l'an du salut mil deux cent trente et un, le treize Juin. Le Souverain Pontife Grégoire IX

rum Confessorum número adscripsit, et Pius duodécimus, ex Sacrorum Rítuum Congregationis consúlto, universalis Ecclesiæ Doctórem declarávit.

l'inscrivit au nombre des saints Confesseurs ; et Pie XII, après avoir consulté la Sacrée Congrégation des Rites, le déclara Docteur de l'Église universelle.

Ry. Iste homo, p. [231]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

ANTONIUS, Ulyssipóne in Lusitánia honestis piisque ortus paréntibus, adoléscent, institútum canonicórum regulárium suscepit : sed, martyrii desidério incensus, ad Franciscánum órđinem transívit. Ad Saracénos missus, et advérsa valetúdine redíre coactus, vi ventórum in Sicíliam delátus est. Mox sacris ordinibus initiátus et prædicatóris múnere fungens, tantam sui admiratiónem commóvit, ut ad sacras lítteras interpretándas Bonóniæ et álibi vocátus sit, fratrum suórum stúdiis fúerit præféctus, et arca Testaménti atque hæresum málleus merúerit appellári. Multis autem peragrátis provínciis, anno ante óbítum Patávium venit, ubi illús-

ANTOINE naquit à Lisbonne en Portugal de parents honorables et pieux : jeune homme, il entra chez les chanoines réguliers ; mais pressé du désir du martyre, il passa dans l'Ordre des Franciscains. Envoyé chez les Sarrasins, la maladie le força de revenir, et les vents le poussèrent en Sicile. Bientôt élevé aux ordres sacrés et remplissant la charge de prédicateur, il suscita une telle admiration qu'il fut appelé à Bologne et ailleurs pour interpréter les Saintes Lettres, dirigea les études de ses frères, et mérita d'être surnommé l'« Arche du Testament » et le « Marteau des hérésies ». Après avoir parcouru nombre de provinces, il vint à Padoue un an avant sa mort, et là il laissa d'insignes souvenirs de sa sain-

tria sanctitatis suæ monumenta reliquit. Méritis et miraculis clarus obdormivit in Dómino Idibus Júnii, anno salutis millésimo ducentésimo trigésimo primo, ætátis suæ trigésimo sexto.

teté. Glorieux par ses mérites et ses miracles, il s'endormit dans le Seigneur, l'an du salut mil deux cent trente et un, le treize Juin, dans la trente-sixième année de son âge.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Vos estis sal terræ, du Commun des Docteurs p. [215].

Vêpres, à Capitule, du suivant.

14 JUIN

SAINT BASILE LE GRAND, ÉVÊQUE CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE DOUBLE (m. t. v.)

ÿ. Amávit. *Ant.* O Doctor óptime.

Oraison

EXAUDI, quæsumus, Dómine, preces nostras, quas in beáti Basilíi Confessoris tui atque Pontíficis solemnitate deférimus : et, qui tibi digne méruit famulári, ejus intercedéntibus méritis, ab ómnibus nos absólve peccátis. Per Dóminum.

DAIGNEZ exaucer, Seigneur, les prières que nous vous offrons en la solennité du bienheureux Basile, votre Confesseur et Pontife : et par les mérites de celui qui a obtenu de si bien vous servir, absolvez-nous de tous nos péchés. Par Notre Seigneur.

Mémoire du précédent : S. Antoine, Conf. :

Ant. Hic vir. ÿ. Justum.

Oraison

ECCLESIAM tuam, Deus, beáti Antónii Confes-

QUE votre Église, ô Dieu, se réjouisse de la solen-

sóris tui atque Doctóris solémnitas votíva lætíficet : ut spirituálibus semper muniátur auxiliis, et gáudiis pérfrui mereátur ætérnis. Per Dóminum.

nité de votre bienheureux Confesseur et Docteur Antoine, de telle sorte qu'elle soit toujours munie de secours spirituels, et qu'elle mérite de jouir des joies éternelles. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

BASILIIUS, nóbilis Cáp-padox, Athénis una cum Gregório Nazian-zéno, ejus amicíssimo, sæculáribus lítteris, deín-de in monastéριο sacris mirabíliter erudítus, eum brevi cursum fecit ad omnem doctrínæ et mo-rum excelléntiam, ut inde Magni cognómen invé-nerit. Is ad prædicándum Jesu Christi Evangélium in Pontum accersítus, eam provínciam, a chris-tiánis institútis aberrán-tem, ad viam salutis revo-cávit. Mox ab Eusébio Cæsaréæ epíscopo ad eru-diéndam eam civitátem adjútor adhibétur ; in cu-jus locum póstea succés-sit. Is Fílium Patri con-substantiálem esse in pri-mis défendit, ac Valén-tem imperatórem, sibi

BASILE, noble Cappado-cien, admirablement instruit, d'abord des lettres profanes à Athènes, en compagnie de Grégoire de Naziance, son ami de prédilection, puis des lettres sacrées dans un monastère, courut si vite à tout ce qu'il y avait d'excellent en fait de doctrine et de vertu, qu'il y trouva le surnom de Grand. Appelé d'abord dans le Pont pour y prêcher l'Évangile de Jésus-Christ, il ramena dans la voie du salut cette province qui s'égarait hors des lois de la vie chrétienne. Bientôt appelé comme coadjuteur par Eusèbe, évêque de Césarée, pour l'aider à instruire le peuple de cette ville, il lui succéda peu après sur ce siège. Il fut l'un des plus ardents défenseurs de la

irátum, miráculis ádeo flexit, ut, incumbéntem ad voluntátem ejiciéndi ipsum in exsílíum, a senténtia discédere coégerit.

⚡. Invéni, p. [188]

consubstantialité du Père et du Fils ; mais comme l'empereur Valens s'en irritait et voulait l'exiler, Basile le fléchit si bien par ses miracles qu'il le força de revenir sur sa décision.

LEÇON V

NAM et Valéntis sella, in qua, factúrus decretum de ejiciendo e civitate Basilio, sedere volébat, confrácta est. Et tribus ab eo cálamis adhibitis ad scribendam exsili legem, nullus eorum réddidit atramentum ; et, cum nihilominus in proposito scribendi ímpium decretum persisteret, ipsius dextera, dissolútis nervis, tota contrémuit. His commótus Valens chartam utrâque manu conscídit. Ea autem nocte, quæ ad deliberandum Basilio data est, Valéntis uxor íntimis est cruciáta dolóribus, et únicus fílius in gravem morbum incidit. Quibus ille pertérritus, iniquitátem suam recognóscens, Basiliúm accérsit, quo præsente, puer cœpit convaléscere ; verum, vocátis a Valente

CAR le siège où Valens voulait s'installer pour signer le décret de bannissement contre Basile se brisa, et des trois roseaux qu'il prit pour écrire cette sentence d'exil, aucun ne laissa couler l'encre. Et comme il persistait néanmoins dans la résolution de rédiger ce décret impie, sa main droite énérvée et toute tremblante refusa d'obéir. Troublé de ces faits, Valens déchira à deux mains la feuille de parchemin. Pendant la nuit qu'on avait donnée à Basile pour délibérer, l'impératrice fut torturée de douleurs intérieures, et son fils unique tomba gravement malade. L'empereur terrifié, reconnaissant son injustice, fit appeler Basile, et dès que celui-ci fut présent, l'enfant se trouva mieux. Mais Valens ayant invité des hérétiques à venir

ad viséndum púerum hæréticis, paulo post móritur.

visiter le petit malade, celui-ci mourut peu après.

᠙7. Pó sui adjutórium, p. [189]

LEÇON VI

ABSTINENTIA et continéntia fuit admirábilis ; una túnica conténtus erat : in jejúnio servándo diligentíssimus, in oratióne assíduus, in qua sæpe totam noctem consumébat. Virginitátem perpétuo cóluit. Monastériis exstrúctis, ita mochórum institútum temperávit, ut solitáriæ atque actuósæ vitæ utilitátes præcláre simul conjúngeret. Multa erudíte scripsit ; ac nemo, teste Gregório Nazianzéno, sacræ Scriptúræ libros vérius aut ubérius explicávit. Obiit Kaléndis Januárii, cum tantum spírítu vivens, præter ossa et pellem, nulla prætérea córporis parte constáre videtur.

BASILE était d'une abstinence et d'une continence admirables ; il se contentait d'une seule tunique et gardait un jeûne rigoureux. Assidu à la prière, il y employait souvent toute la nuit. Il garda la virginité perpétuelle. Dans les monastères qu'il fonda, il régla l'observance religieuse de manière à réunir harmonieusement les avantages de la vie solitaire et de la vie laborieuse. Il écrivit beaucoup et avec science, et personne, au témoignage de Grégoire de Naziance, n'expliqua les Livres Saints avec plus de vérité et d'abondance. Il mourut le premier Janvier ; n'ayant vécu que par l'esprit, il semblait n'avoir gardé de son corps que les os et la peau.

᠙7. Iste est, p. [190]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

BASILIVS, nóbilis Cáp-padox, Athénis una

BASILE, noble Cappadocien, admirablement

cum Gregório Nazianzénó, ejus amicíssimo, sæculáribus litteris, deínde in monastério sacris mirabíliter eruditus, eum brevi cursum fecit ad omnem doctrínæ et morum excelléntiam, ut inde Magni cognómen invénerit. Ad prædicándum Jesu Christi Evangélium in Pontum accersítus, eam provinciám ad viám salutis revocávit; mox ab Eusébio Cæsaréæ epíscopo ad erudiéndam eam civitátem adjútor adhibétur, in cujus locum póstea succésit. Is Fílium Patri consubstantiálem esse in primis défendit, ac Valéntem imperatórem, sibi irátum et exsílium minitántem, miráculis ádeo flexit, ut a senténtia discedere coégerit. Abstinentia et continéntia fuit admirábili; in oratióne assíduus, in ea sæpe totam noctem consumébat. Monastériis exstrúctis, ita monachórum institútum temperávit, ut solitariæ atque actuósæ vitæ utilitátes præcláre simul conjúngeret. Multa erudite scripsit; ac nemo, teste Gregório Nazianzénó,

instruit, d'abord des lettres profanes à Athènes, en compagnie de Grégoire de Naziance, son ami de prédilection, puis des lettres sacrées dans un monastère, courut si vite à tout ce qu'il y a d'excellent en fait de doctrine et de mœurs, qu'il y trouva le surnom de « Grand ». Appelé à prêcher l'Évangile de Jésus-Christ dans le Pont, il ramena cette province dans la voie du salut. Eusèbe, évêque de Césarée, se l'adjoignit bientôt pour instruire le peuple de cette ville, et Basile lui succéda sur ce siège. Il fut l'un des plus ardents défenseurs de la consubstantialité du Père et du Fils. L'empereur Valens s'en irrita et voulait l'exiler, mais Basile, par ses miracles, brisa si bien la volonté de l'empereur, que celui-ci dut revenir sur sa décision. Basile était d'une abstinence et d'une continence admirables. Assidu à la prière, il y employait souvent toute la nuit. Dans les monastères qu'il fonda, il ordonna l'observance religieuse de manière à réunir harmonieusement les avantages de la solitude à ceux du travail.

sacræ Scripturæ libros
vérius aut ubérius expli-
cávit. Obiit Kaléndis Ja-
nuárii.

Il écrivit beaucoup et avec
science, et personne, au
témoignage de Grégoire de
Naziance, n'expliqua jamais
les Livres Saints avec plus
de vérité et d'abondance.
Il mourut le premier Janvier.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Lucam

Lecture
du saint Évangile
selon saint Luc

Chapitre 14, 26-35

IN illo tēpore : Dixit
Jesus turbis : Si quis
venit ad me, et non odit
patrem suum, et matrem,
et uxórem, et filios, et
fratres, et soróres, adhuc
autem et animam suam,
non potest meus esse
discípulus. Et réliqua.

Homília
sancti Basílii
Epíscopi

EN ce temps-là, Jésus dit
à la foule : Si quel-
qu'un vient à moi, et ne
hait point son père et sa
mère, et sa femme et ses
fils, et ses frères et ses
sœurs, et même encore sa
vie, il ne peut être mon
disciple. Et le reste.

Homélie
de saint Basile
Évêque

Livre des Règles plus longuement expliquées quest. 8

[Le renoncement a été pratiqué par les Apôtres.]

PERFECTA quidem renun-
tiatio in eo consistit,
ut id assequámur, ne ad
ipsius étiam vitæ affec-
tionem propénsi simus,
et respónsum mortis ha-
béamus, ut non simus

LE parfait renoncement,
c'est d'en venir à n'avoir
plus d'attache à la vie elle-
même et de porter en nous
notre arrêt de mort, afin de
n'avoir point confiance en

fidéntes in nobis ipsis. Hujúsmodi autem renuntiátio inítium sumit ab alienatióne rerum extérnarum, véluti a possessionibus, ab ináni glória, a vivéndi consuetúdi-
ne, a rerum inútilium amóre ; quemádmódu-
m étiam suo exémplo nobis ostendé-
runt sancti Dómini nos-
tri discípli, Jacóbus qui-
dem et Joánnes, relicto
patre Zebedæo et ipsa
quoque navícula, de qua
omnis illórum victus rá-
tio pendébat ; Matthæus
vero, cum ab ipso teló-
nio surréxit ac Dómi-
num secútus est.

*nous-mêmes*¹. Ce dépouille-
ment commence dans le
renoncement aux biens ex-
térieurs : richesses, vaine
gloire, habitudes de vie,
amour des choses inutiles,
ainsi que nous l'ont montré
par leur exemple les saints
disciples de notre Seigneur,
Jacques et Jean, qui ont
quitté leur père Zébédée et
la barque même d'où dé-
pendait toute leur subsis-
tance. Matthieu d'ailleurs,
lui aussi, s'est levé de son
bureau de péage pour
suivre le Seigneur.

R7. Amávit, p. [195]

LEÇON VIII

[Il a été prescrit par le Seigneur.]

SED quid opus est nos-
tris ratióibus aut
sanctorum virórum exém-
plis id quod dicimus con-
firmáre, cum ipsa Dómini
verba in médium liceat
afférre, iisque ipsis reli-
giósam ac Deum timén-
tem ánimam commovére,
quibus ille perspícue et
sine controversia pro-
testátur, dicens : Sic ígi-
tur quicumque ex vobis

MAIS qu'est-il besoin de
nos argumentations, ou
des exemples des saints
pour appuyer nos dires,
quand nous pouvons pro-
duire les paroles mêmes du
Seigneur et toucher ainsi
toute âme pieuse et crai-
gnant Dieu. Car voici ce
que le Seigneur déclare
avec une netteté qui n'ad-
met pas la contestation : *Si
donc quelqu'un d'entre vous*

1. 2 Cor. I, 9.

non renuntiáverit ómnibus quæ pössidet, non potest meus esse discipulus? Et álio in loco, cum prius dixisset : Si vis perfectus esse, vade, et vende ómnia quæ habes, et da paupéribus ; póstea subjúnxit : Veni, séquere me.

*ne renonce point à tout ce qu'il possède, il ne peut être mon disciple*¹. Et d'ailleurs, après qu'il eut dit : Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, et donne-le aux pauvres, il ajoute, Viens, suis-moi².

⌘. In médio Ecclésiæ, p. [196]

LEÇON IX

[Fruits du renoncement.]

EST igitur renuntiatio, quemádmódu[m] docuimus, vinculórum terrenæ hujus ac temporális vitæ solútió, atque ab humanis negotiis liberatio, per quam ad ineúndam viam, qua ad Deum pervénitur, aptiores et promptiores effícimur ; et expédita rátió ad acquisitionem usúmque rerum, quæ super aurum et lápidem pretiosum multum longe sunt pretiosiores. Et in summa, cordis humani ad cælestem conversationem translatio, ita ut dicere liceat : Nostra conversatio in cælis est ; et (quod máximum)

LE renoncement, nous l'avons enseigné, c'est la libération des liens qui nous retiennent à cette vie terrestre et fugitive, c'est la délivrance des affaires humaines, pour entrer dans la voie qui mène vers Dieu d'un mouvement plus facile et plus prompt. C'est le sûr moyen d'acquérir, pour en tirer profit, des biens infiniment plus précieux que l'or et les pierres précieuses. En un mot, c'est lui qui fixe la demeure de notre cœur au plus haut des cieux, en sorte que nous pouvons vraiment dire : *Notre vie est dans les cieux*³. Et, ce qui est mieux encore, c'est

1. Luc 14, 33.

2. Matth. 19, 21.

3. Philipp. 3, 20.

est) inítium unde ad Christi similitúdinem evádimus, qui cum dives esset, propter nos pauper est factus.

le germe initial d'où nous nous élevons jusqu'à la ressemblance avec le Christ, *lui qui, de riche qu'il était, s'est fait pauvre pour nous*¹.

Aux Vêpres, Mémoire du suivant.

15 JUIN

SAINTS GUY, MODESTE ET CRESCENCE,
MARTYRS

SIMPLE

H. T. P. *Ant.* Istórum est. √. Lætámini.

T. P. *Ant.* Lux perpétua. √. Sancti.

Oraison

DA Ecclésiæ tuæ, quæsumus, Dómine, sanctis Martyribus tuis Vito, Modésto atque Crescéntia intercedéntibus : superbe non sápere, sed tibi plácita humilitate profícere ; ut, prava despíciens, quæcúmque recta sunt, líbera exérceat caritate. Per Dóminum.

DONNEZ à votre Église, s'il vous plaît, Seigneur, par l'intercession de vos saints martyrs, Guy, Modeste et Crescence, de se garder de l'esprit de superbe et de progresser dans l'humilité qui vous plaît ; pour que, méprisant le mal, elle pratique le bien dans la liberté de l'amour. Par Notre Seigneur.

LEÇON III

VITUS ádmodum puer, ínscio patre, baptizátus est ; quod cum ille rescivísset, nihil prætermísit, quo filium a chris-

GUY fut baptisé tout enfant à l'insu de son père ; celui-ci, l'ayant appris, n'omit rien qui pût détacher son fils de la reli-

1. 2 Cor. 8, 9.

tiána religióne removéret. Qua in voluntáte permanentem, Valeriáno júdici verbéribus castigándum tradidit. Sed nihilóminus in senténtia persistens, patri rédditus est. Sed dum eum pater grávius puníre cógitat, Vitus Angeli mónitu, comítibus Modésto et Crescéntia, ejus educatóribus, migrat in aliénas terras ; ibíque eam sanctitátis laudem adéptus est, ut ejus fama ad Diocletiánum perláta, ipsum imperátor accéseret, ut filium suum a dæmone vexátum liberáret. Quo liberáto, cum ei amplíssimis præmiis ingrátus imperátor, ut deos cóleret, persuadére non potúisset, una cum Modésto et Crescéntia vínculis constrictum mittit in cárcerem. Quos ubi constantiôres esse cómpertit, demítti jubet in ingens vas liquáto plumbo, fervénti resína ac pice plenum ; in quo, cum trium Hebræórum puerórum more divínos hymnos cánerent, inde erépti leóni objiciúntur, qui, prostérnens se, eórum pedes lambébat. Quare inflammátus ira

gion chrétienne. Mais l'enfant demeurant inébranlable, il le livra au juge Valérien, pour être fustigé de verges. Guy persistant néanmoins dans sa résolution, on le rendit à son père. Tandis que celui-ci méditait de plus sévères châtimens, Guy, averti par un ange et conduit par Modeste et Crescence, ses précepteurs, gagna des terres étrangères. Il s'y acquit un tel renom de sainteté que l'écho en parvint jusqu'à Dioclétien, et que cet empereur le fit quérir pour délivrer son fils qu'un démon tourmentait. Mais cette délivrance obtenue, le prince ingrat tenta, par les offres les plus séduisantes, de décider Guy à rendre hommage aux dieux ; mais ne pouvant y réussir, il le fit mettre aux fers et jeter en prison avec Modeste et Crescence. Les trouvant plus fermes que jamais, il donna ordre de les plonger dans une chaudière remplie de plomb fondu, de poix et de résine embrasée. Comme autrefois les trois enfants hébreux, ils se mirent à chanter des hymnes au Seigneur. On les retira pour les jeter à

imperátor, quod multitudinem vidébat miraculo commoveri, eos in catásta sterni jubet, et ita cædi eórum membra atque ossa divelli. Quo tempore tonítrua, fúlgora magníque terræmótus fuére, quibus templa deórum corruérunt, et multi oppréssi sunt. Eórum reliquias Floréntia, nóbilis fémina, unguéntis condítas honorífice sepelívit.

un lion : mais celui-ci vint se coucher devant eux et leur lécher les pieds. Fou de colère en voyant la foule touchée par ce miracle, l'empereur les fit mettre au chevalet, pour leur écarteler les membres et les os. Au même moment, voici qu'éclatèrent des éclairs, du tonnerre et un tremblement de terre, qui renversèrent les temples des dieux et tuèrent beaucoup de monde. Une femme noble, Florence, ensevelit les restes des martyrs, après les avoir embaumés de parfums.

18 JUIN

SAINT EPHREM LE SYRIEN, DIACRE,
CONFESSEUR ET DOCTEUR DE L'ÉGLISE
DOUBLE

ŷ. Amávit. *Ant.* O Doctor.

Oraison

DÉUS, qui Ecclésiám tuam beáti Ephræm Confessóris tui et Doctóris mira eruditíone et præcláris vitæ méritis illustráre volúisti : te súpplices exorámus ; ut, ipso intercedénte, eam advérsus erróris et pravitatís insídias perénni tua virtúte deféndas. Per Dóminum.

O DIEU qui avez voulu illustrer votre Église, par la science admirable et la vie hautement méritoire de votre bienheureux Confesseur et Docteur Ephrem, nous vous conjurons, par son intercession, de la défendre contre tous les pièges de l'erreur et du vice, par le perpétuel secours de votre force. Par.

Aux 1^{res} Vêpres et à Laudes, on fait Mémoire des Ss. Marc et Marcellien, Martyrs :

H. T. P. *Ant.* Istórum est. √. Lætámini.

T. P. *Ant.* Lux perpétua. √. Sancti.

Oraison

PRÆSTA, quæsumus, omnipotens Deus : ut qui sanctórum Mártýrum tuórum Marci et Marcelliáni natalítia cólimus ; a cunctis malis imminéntibus, eórum intercessiónibus liberémur. Per Dóminum.

FAITES, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, que célébrant la naissance au ciel de vos saints Martyrs Marc et Marcellien, nous soyons délivrés, par leur intercession, de tous les maux qui nous menacent. Par Notre Seigneur.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

EPHRÆM, genere Syrus, Nisibéno patre natus est. Adhuc júvenis ad sanctum Jacóbum episcopum se cóntulit, a quo baptizátus, brevi ita sanctitáte et doctrína profécit, ut in schola Nísibi, Mesopotámiaë urbe, florénte magíster fúerit constitútus. Post Jacóbi episcopi mortem, Nísibi a Persis capta, Edéssam proféctus est ; ubi primum in monte inter mónachos consédit, deinde, ut plúrimos ad se confluéntes hómines vitáret, vitam duxit eremíticam.

EPHREM, Syrien de race, eut pour père un habitant de Nisibe. Encore adolescent, il se rendit chez l'évêque saint Jacques dont il reçut le baptême, et il progressa si rapidement en sainteté et en science qu'il fut chargé d'enseigner dans la florissante école de Nisibe en Mésopotamie. Après la mort de l'évêque Jacques et la prise de Nisibe par les Perses, il se rendit à Edesse. Il y demeura quelque temps parmi les moines de la montagne, puis, pour éviter les foules accourues vers lui, il embrassa la vie

Edessénæ Ecclésiæ diáconus ordinátus et ob humilitátem sacerdotium recúsans, ómnium virtútum splendóre enítuit, et pietátem et religiónem vera sapiéntiæ professiône sibi comparáre satégit. Spem omnem in solo Deo defíxam habens, quævis humana ac transitória contémnens, divína ac sempitérna assidue concupiscébat.

Ṛ. Honéstum fecit, p. [229]

LEÇON V

CÆSAREAM Cappadóciæ, divíno ductus Spíritu, cum petiisset, ipsum ibi os Ecclésiæ Basilíum vidit, et utérque mútua consuetúdine opportúnum in modum usus est. Ad innúmeros erróres refelléndos, qui, tunc témporis grassántes, Ecclésiám Dei divexábant, atque ad mystéria Dómini nostri Jesu Christi sédulo illustránda, plúrimas édit lucubratiónes, Syro sermóne compósitas, et fere omnes in linguam græcam versas ; atque, teste sancto Hierónymo, ipse ad tantam venit claritúdinem, ut post lec-

érémitique. Ordonné diacre de l'Église d'Édesse, et refusant par humilité le sacerdoce, il apparut dans l'éclat de toutes les vertus, et s'efforça d'acquérir par la vraie pratique de la sagesse, bonté et piété. Mettant tout son espoir en Dieu seul, il dédaignait tout ce qui est humain et éphémère, pour n'aspirer qu'aux réalités divines et éternelles.

ETANT venu à Césarée de Cappadoce, conduit par l'Esprit de Dieu, il y rencontra Basile qui était le porte-parole de l'Église et tous deux selièrent d'une mutuelle et opportune amitié. Afin de réfuter les innombrables erreurs qui, à cette époque, s'abattaient sur l'Église de Dieu et la déchiraient, et pour exposer avec soin les mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ, Ephrem publia de nombreux travaux composés en syrien et traduits en grec pour la plupart. Au témoignage de saint Jérôme, il s'acquitt ainsi un tel renom, qu'après

tionem Scripturarum, publice in quibusdam ecclesiis ejus scripta recitarentur.

les leçons de l'Écriture, on faisait en certaines églises la lecture publique de ses écrits.

٢٧. Amávit eum, p. [230]

LEÇON VI

UNIVERSA illius ópera, tam spléndido doctrinæ lúmine reférta, effecerunt, ut idem Sanctus, adhuc vivens, tamquam Ecclésiæ Doctor, magno honóre hábitus fúerit. Métrica quoque cántica compósuit in laudem beatíssimæ Vírginis Mariæ ac Sanctórum : quam ob causam a Syris Spíritus Sancti cíthara mérito fuit appellátus. In mirífica ac pia devotióne erga eámdem Vírginem immaculátam primum excélluit. Méritis plenus, Edésæ, in Mesopotámia, décimo quarto Kaléndas Júlii, decéssit sub Valénte príncipe : eúmque, instantibus plúribus sanctæ Románæ Ecclésiæ Cardínalibus, Patriárchis, Archiepiscopis, Episcopis, Abbátibus, et religiósissimis famíliis, Benedictus Papa décimus quintus, ex sacrórum Rítuum Congre-

Tous ces travaux, riches d'une splendide lumière de doctrine, valurent au saint d'être tenu, même de son vivant, pour Docteur de l'Église et entouré d'une haute considération. Il composa également des poèmes à la louange de la bienheureuse Vierge Marie et des saints. C'est pourquoi les Syriens le nommèrent « la cithare du Saint-Esprit ». Sa tendre et merveilleuse dévotion à la Vierge Immaculée fut un de ses traits les plus remarquables. Riche de mérites, il mourut à Édesse en Mésopotamie, le seize Juin, sous le règne de Valens. Sur les instances de nombreux cardinaux de la sainte Église Romaine, patriarches, archevêques, évêques, abbés et familles religieuses le Pape Benoît XV, après consultation de la Sacrée Congrégation des Rites, l'a déclaré

gationis consúlto, universális Ecclésiæ Doctórem declarávit.

Docteur de l'Église Universelle.

ꝛ. Iste homo, p. [231]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

EPHRÆM, genere Syrus, Nisibéno patre natus est. Adhuc júvenis ad sanctum Jacóbum episcopum se cóntulit, a quo baptizátus, brevi ita sanctitáte et doctrína profécit, ut in schola Nísibi florénte, magíster fúerit constitútus. Edessénæ Ecclésiæ diáconus ordinátus et ob humilitátem sacerdotium recusans, ómnium virtútum splendóre ení-tuit. Ad innúmeros erróres refelléndo, tunc Ecclésiám Dei divexánte, ipse plúrimos édedit elucubrátiones. Unívsa ejus ópera, tam spléndido doctrínæ lúmine reférta, effecérunt, ut idem Sanctus, adhuc vivens, tamquam Ecclésiæ Doctor, magno honóre hábitus fúerit. In mirífica ac pia devotióne erga Vírginem immaculátam primum excélluit. Méritis plenus, Edéssæ in Mesopotámia, décimo quarto Kalénda Júlii, decéssit sub Va-

EPHREM, Syrien, eut pour père un habitant de Nisibe. Jeune encore, il se rendit chez l'évêque Jacques; il en reçut le baptême et fit dès lors de si rapides progrès en sainteté et en science qu'il fut bientôt chargé d'enseigner dans la florissante école de Nisibe. Plus tard, ordonné diacre de l'Église d'Édesse, et refusant par humilité le sacerdoce, il apparut dans tout l'éclat de la vertu. Pour réfuter les innombrables erreurs qui troublaient alors l'Église de Dieu, il écrivit beaucoup d'ouvrages. Ses travaux, riches d'une lumineuse doctrine, lui valurent d'être tenu, même de son vivant, comme un Docteur de l'Église et entouré d'une haute considération. Sa merveilleuse et tendre dévotion à la Vierge Immaculée fut un de ses traits les plus remarquables. Riche de mérites, il mourut à Édesse en Mésopotamie, le seize Juin sous le règne de Valens. Be-

lente principe : eúmque
Benedíctus Papa décimus
quintus, ex sacrórum
Rítuum Congregatiónis
consúlto, universális Ec-
clésiæ Doctórem decla-
rávit.

noít XV, après consulta-
tion de la Sacrée Congrégation des Rites, le déclara
Docteur de l'Église Univer-
selle.

AU III^e NOCTURNE

Lectio
sancti Evangélii
secúndum Matthæum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre 5, 13-19

IN illo témpore : Dixit
Jesus discíplis suis :
Vos estis sal terræ. Quod
si sal evanúerit, in quo
saliétur? Et réliqua.

EN ce temps-là, Jésus dit
à ses disciples : Vous
êtes le sel de la terre. Si le
sel s'affadit, avec quoi le
salera-t-on? Et le reste.

Homília
sancti Ephræm Syri,
Diáconi

Homélie
de saint Ephrem de Syrie,
Diacre

Sermon sur la vie et les coutumes monastiques

[La vertu parfaite.]

PRÆCLARUM est bonum
inchoáre atque per-
ficere, et gratum Deo
esse et útilem próximo,
ipsíque summo ac dul-
císsimo rectóri nostro
Christo Jesu placére, qui
ait : Vos estis sal terræ, et
columna cælórum. Labor
afflictiónis tuæ, dilectís-
sime, tamquam somnus
est ; porro labóris réquies
inenarrábilis atque inæs-
timábilis. Atténde ergo

C'EST une grande chose
que d'entreprendre une
bonne œuvre et de lui don-
ner son achèvement, d'être
agréable à Dieu et utile au
prochain, de plaire enfin à
notre souverain et très doux
Maître, le Christ Jésus, qui
a dit : *Vous êtes le sel de la
terre* et les colonnes des
cieux. Le labeur de ton
affliction, mon bien-aimé,
passe comme un songe,
puis c'est, du labeur, le repos

tibi ipsi sollicitè, ne utrúmque páriter amíttas, dum neutrum plene persequéris, præsentem scilicet sempiternámque lætítiam. Stude pótius perfectám virtútem cónsequi, ornátam atque insignítam ómnibus quæ diligit Deus. Hanc si assequáris, numquam irritábis Deum, neque próximum tuum violábis.

၇. Iste est, qui, p. [215]

LEÇON VIII

[Elle embrasse toutes les vertus.]

PORRO virtus ista, única uniúsque speciéi dicitur, variárum virtútum in se ipsa habens pulchritúdinem. Diadéma régium absque pretiósiss lapídibus candentibusque margáritis connécti textique non potest; ita et hæc única virtus sine variárum fulgóre virtútum constáre nequit. Est enim profecto simillima diadémati régio. Nam, ut illi, si lapis unus aut margaríta defúerit, in régio cápite lucére pléniter nequit; ita et hæc única

inénarrable et inestimable. Veille donc attentivement sur toi-même, pour ne point perdre l'un et l'autre, en ne poursuivant à fond ni l'un ni l'autre, ni la joie présente ni la joie éternelle¹. Efforce-toi plutôt d'acquérir la vertu parfaite, ornée et relevée de toutes les dispositions qui sont agréables à Dieu. Que si tu t'y attaches, jamais tu n'irriteras Dieu, jamais tu ne feras tort à ton prochain.

CERTES cette vertu est dite unique et d'une beauté unique, possédant en soi la splendeur des vertus. Le diadème royal ne peut être garni et serti sans pierres brillantes et sans perles. Ainsi en est-il de cette vertu unique : elle ne peut subsister, si elle ne réunit l'éclat des autres vertus. Elle est assurément toute semblable à un diadème royal. Car si celui-ci ne peut étinceler parfaitement sur une tête royale, faute d'une seule pierre, d'une seule perle ; ainsi cette

1. On perd la peine de son labeur et, avec elle, la joie éternelle, en ne l'acceptant qu'à moitié, par recherche de la joie présente; et on perd en même temps cette joie présente, par la peine du demi-travail qu'on apporte à une recherche insuffisante de la joie éternelle.

virtus, nisi virtutum ceterarum honore conseritur, perfecta virtus non appellatur. Similis item est pretiosissimis epulis, exquisitissimis condimentis preparatis, sed sale carentibus. Sicut enim pretiosi illi cibi sine sale comederentur : ita et ista virtus uniformis, si variarum virtutum gloria et honore decoratur, absit autem Dei proximique dilectio, vilis prorsus atque contemptibilis est.

Ὶ. In medio Ecclesiæ, p. [216]

Pour les Ss. Marc et Marcellien Martyrs :

LEÇON IX

MARCUS et Marcellianus, fratres Romani, propter christianam fidem a Fabiano duce comprehensi, ad stipitem alligati sunt, pedibus clavibus confixis. Ad quos cum ita loqueretur iudex : Resipiscite, miseri, et vos ipsos ab his cruciatibus eripite, responderunt : Numquam tam jucunde epulati sumus, quam hæc libenter, Jesu Christi

vertu unique, si elle ne réunit glorieusement toutes les autres, n'est plus appelée vertu parfaite. On peut la comparer aussi à un somptueux festin, préparé avec les condiments les plus exquis, mais où le sel fait défaut. Comme ces mets de prix ne sauraient être mangés sans sel, ainsi cette vertu unique aurait beau se parer de l'éclat et de la gloire de toute la gamme des vertus, si l'amour de Dieu ou du prochain en était absent, elle serait assurément vile et méprisable.

MARC et Marcellien, deux frères, étaient romains. Arrêtés sous l'inculpation de christianisme par le préfet Fabien, ils furent attachés à un poteau, les pieds fixés par des clous. Et comme le juge leur tenait ce langage : « Malheureux, revenez à la raison et arrachez-vous vous-mêmes à ces tourments », ils lui répondirent : « Jamais festin ne nous a donné joie si savoureuse que celle que nous éprouvons à souffrir

causa, perférimus, in
cujus amore nunc fixi
esse cœpimus. Utinam
támdiu nos hæc pati
sinat, quámdiu hoc cor-
ruptibili corpore vestiti
érimus. Qui diem noc-
témque in torméntis divi-
nas laudes canéntes, dé-
nique, telis transfixi, ad
martyrii glóriam perve-
nérunt. Quorum corpóra
via Ardeatina sepúlta
sunt.

à cause de Jésus-Christ,
dans l'amour de qui nous
commençons d'être fixés
solidement. Puisse le ciel
nous laisser souffrir aussi
longtemps que nous reste-
rons vêtus de ce corps
mortel. » Ils demeurè-
rent un jour et une nuit
dans ces tourments, chan-
tant les louanges divines.
Enfin, percés de flèches, ils
parvinrent à la gloire du
martyre. Leurs corps fu-
rent ensevelis sur la voie
Ardéatine.

Si l'on n'a pas à dire la IX^e Leçon de quelque Office
ayant une Mémoire, on prendra la suivante :

LEÇON IX

[Ne pas laisser perdre cette vertu parfaite.]

ADEPTI sunt quidam
hujusmodi virtútem,
ipsámque velut régium
diadéma conseréntes,
multum ex ea ornaménti
céperunt. Póstrmodum
vero, vilissimæ rei cujús-
libet grátia, virtútem ádeo
illústrem deduxérunt ad
níhilum. Alligáta enim est
illórum mens terrenárum
rerum curis, atque víncu-
lis hujusmodi præpedíta
virtus cælum intráre non
pótuit. Vigilánter itaque,
cave, dilécte mi, ne, teíp-
sum his nexibus vínciens,
inimíco ad prædam pá-

QUELQUES-UNS sont par-
venus à cette vertu,
et, la sertissant ainsi qu'un
diadème royal, en ont reçu
une grande parure. Puis, à
l'occasion de quelque misé-
rable vètille, ils ont réduit
à néant une vertu si pré-
cieuse. Leur âme s'est laissé
prendre aux sollicitudes ter-
restres et leur vertu em-
barrassée de ces liens n'a
pu entrer au ciel. Veille
donc, prends bien garde,
mon ami, qu'enlacé dans
pareil filet, tu ne deviennes
une proie facile pour l'en-
nemi, et que tu ne perdes

teas ; neque mirábilem illam claríssimámque virtútem amíttas, quam tanto labóre quæsiísti, neque illam prohibeas cæléstes ingredi jánuas, neque rubóre confúsam ante thálamum státuas, neque capíllo uno humi affígi permíttas. Céterum da illi liberam fidúciam vocémque excélsam, ut exsúltans intróeat thálamum, ac sublími voce sua præmia répetat.

cette merveilleuse et éclatante vertu, prix de si rudes labours. Ne va point lui fermer les portes célestes, ni l'envoyer, avec le rouge de la honte, dans la chambre du Roi. Ne permets pas qu'un seul cheveu l'attache à la terre. Donne-lui au contraire une libre confiance et une voix élevée, afin qu'elle parvienne, exultante, au lieu des épousailles, et qu'elle puisse réclamer à haute voix sa récompense.

A Laudes, Mémoire des Ss. Martyrs, Marc et Marcellien.

A Vêpres, à Capitule du suivant.

19 **JUIN**

SAINTE JULIENNE DE FALCONIERI, VIERGE

DOUBLE

AUX I^{res} VÊPRES

Capitule. — 2 Cor. 10, 17-18

FRATRES : Qui gloriátur, in Dómino gloriétur. Non enim qui seípsum comméndat, ille probátus est ; sed quem Deus comméndat.

FRÈRES, que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur, car ce n'est pas celui qui se recommande lui-même qui est approuvé, mais celui que Dieu recommande.

Hymne

CÆLESTIS Agni núptias,
O Juliána, dum petís,
 Domum patérnum désere-
 ris,
 Chorúmque ducis Vírgi-
 num.

Sponsúmque suffíxum
 cruci
 Noctes diésque dum
 gemis,

Dolóris icta cúspide
 Sponsi refers imáginem.

Quin septifórmí vúl-
 nere

Fles ad genu Deíparæ :
 Sed crescit infúsa fletu,
 Flammásque tollit cári-
 tas.

Hinc morte fessam
 próxíma

Non usitáto te modo
 Solátur et nutrit Deus,
 Dapem supérnam pórrig-
 gens.

Ætérne rerum Cóndi-
 tor,

Ætérne Fili par Patri,
 Et par utrúque Spíritus,
 Soli tibi sit glória. Amen.

ŷ. Spécie tua et pul-
 chritúdine tua. ʘ. In-
 ténde, prospère, et regna.

O JULIENNE, pour obte-
 nir les nocés de l'A-
 gneau céleste, tu abandon-
 nes la maison paternelle
 et tu conduis un chœur de
 Vierges.

Tandis que sur l'Époux
 crucifié, jour et nuit tu
 gémiss, blessée d'un glaive
 de douleur, tu offres l'image
 de cet Époux.

Bien plus, tu pleures
 aux genoux de la Mère de
 Dieu, blessée de sept glaives,
 mais tes larmes font gran-
 dir une charité qui écarte
 les flammes.

Aussi, quand la mort
 toute proche t'épuise, c'est
 de façon extraordinaire que
 Dieu te console et nourrit,
 en te présentant le pain
 d'En-Haut.

Éternel Créateur du
 monde, Fils éternel égal
 au Père, Esprit égal à tous
 deux, à vous seul soit la
 gloire. Amen.

ŷ. Dans ta gloire et ta
 beauté. ʘ. Regarde, avance
 victorieusement, et règne.

Oraison

DIEUS, qui beátam Ju-
 liánam Vírginem tu-
 am extrémó morbo la-
 borántem pretiósó Fílii

O DIEU, qui d'une façon
 merveilleuse, voulútes
 réconforter par le corps
 précieux de votre Fils, la

tui corpore mirabiliter recreare dignatus es : concede, quæsumus ; ut, ejus intercedentibus meritis, nos quoque eodem in mortis agone refecti ac roborati, ad cælestem patriam perducamur. Per eundem Dominum.

bienheureuse Julienne votre vierge, dans les souffrances de sa dernière maladie ; nous vous demandons par ses mérites que, nourris et fortifiés de même dans le combat de la mort, nous soyons conduits jusqu'à la patrie céleste. Par le même.

Mémoire du précédent S. Ephrem, Conf. :

Ant. O Doctor. ☩. Justum.

Oraison

DEUS, qui Ecclesiam tuam beati Ephræm Confessoris tui et Doctoris mira eruditione et præclaris vitæ meritis illustrare voluisti : te supplices exoramus ; ut, ipso intercedente, eam adversus erroris et pravitatis insidias perenni tua virtute defendas. Per Dominum.

O DIEU qui avez voulu illustrer votre Église par la science admirable et la vie hautement méritoire de votre bienheureux Confesseur et Docteur Ephrem, nous vous conjurons, par son intercession, de la défendre contre tous les pièges de l'erreur et du vice, par le perpétuel secours de votre force. Par.

Mémoire des Ss. Gervais et Protais, Martyrs, dont on fera aussi mémoire à Laudes :

Ant. Istorum est. ☩. Lætâmini.

Oraison

DEUS, qui nos annua sanctorum Martyrum tuorum Gervasii et Protasii solemnitate lætificas : concede propitius ; ut, quorum gaudemus méri-

O DIEU, qui nous donnez chaque année la joie de fêter vos saints martyrs Protais et Gervais, accordez-nous, dans votre bonté, d'être enflammés par les exemples de

tis, accendámur exémplicis. ceux dont les mérites nous
 Per Dóminum nostrum. réjouissent. Par

A MATINES

Hymne Cæléstis Agni núptias, comme ci-dessus.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

JULIANA, ex nóbili Falconéria familia, Clarissimo patre, qui templum Deíparæ ab Angelo salutátæ ære suo magnífice a fundaméntis Floréntiæ, ut nunc vísitur, eréxit, matre Reguardáta, ambóbus jam senescéntibus ac ad id tempus sterílibus, nata est anno millésimo ducentésimo septuagésimo. Ab incunábulis non exíguum futúræ sanctitátis spécimen dedit; vagiéntibus quippe labris, suavíssima Jesu et Mariæ nómina ultro proférre audíta est. Puerítiam póstrmodum ingrèssa totam se christiánis virtutibus mancipávit, in quibus ádeo excélluit, ut beátus Aléxius pátruus, cujus institútis ac exémplicis instruebátur, matri dícere non dubitáverit, ipsam non féminam peperisse, sed ángelum. Nam

JULIENNE naquit de la noble famille des Falconieri. Son père, Clarissimo, avait fait élever en l'honneur du Mystère de l'Annonciation une magnifique église dont il fit tous les frais et qui se voit encore à Florence. Lui et Ricordata, son épouse, étaient déjà avancés en âge, et leur union était jusque-là demeurée stérile, quand leur vint cette enfant, en douze cent soixante-dix. Dès son berceau, Julienne donna un signe peu ordinaire de sainteté, car on entendit ses lèvres vagissantes prononcer spontanément les noms très doux de Jésus et de Marie. Enfant, elle s'adonna à la pratique des vertus chrétiennes et y excella si bien que saint Alexis, son oncle paternel, qui la guidait de ses conseils et de ses exemples, n'hésita pas

ita modésto vultu animóque ab omni vel levíssima erróris mácula pura fuit, ut óculos numquam in toto vitæ cursu ad hómínis fáciem intuéndam eréxerit, auditóque peccáti vocábulo contremúerit ; immo, scéleris narratióne percúlta, illico prope exánimis corrúerit. Expléto nondum décimo quinto ætátis suæ anno, re familiári, licet opulénta, terrenísque posthábitis núptiis, Deo virginitátem in mánibus divi Philíppi Benítii solémniter vovit, ab eóque ómnium prima religiósus Mantellátarum hábitum, ut dicunt, sumpsit.

᠙. Propter veritátem,
p. [270]

à dire à la mère de Julienne qu'elle n'avait pas mis au monde une fille, mais un ange. Telle était sa modestie de visage et de cœur, sa pureté de toute faute même la plus légère, que jamais, au cours de sa vie, elle ne leva les yeux pour les fixer sur le visage d'un homme. Le seul mot de péché la faisait trembler, et il lui arriva même d'être bouleversée par le récit d'un crime, au point de tomber soudain presque inanimée. Elle n'avait pas encore accompli ses quinze ans qu'elle renonçait à un patrimoine opulent et aux noces terrestres, pour vouer solennellement sa virginité à Dieu, entre les mains de saint Philippe Béniti et pour recevoir de lui, la première de toutes, l'habit des Mantellates.

LEÇON V

JULIANÆ exéplum secútæ sunt plúrimæ ex nobilióribus famíliis féminæ, ac mater ipsa filíæ sese religióse instituéndam dedit, ita ut, aucto paulátim número, ordi-

SON exemple fut suivi par beaucoup de femmes de condition, et l'on vit sa mère elle-même se mettre pieusement sous sa direction. Leur nombre augmentant peu à peu, elle

nem Mantellatárum institúerit, ac illi pie vivéndi leges summa prudéntia ac sanctitáte tradíderit. Ejus virtútes cum óptime perspéctas divus Benítius habéret, morti próximus nulli mélius quam Juliánæ, non féminas tantum, sed et totum Servórum órđinem, cujus propagátor et moderátor exstíterat, commendátum vóluit. Verum ipsa demísse semper de se cogitábat; et, cum ceterárum esset magístra, in re quaque doméstica, licet vili, soróribus famulabátur. Assiduitáte orándi íntegras insumébat dies in éxtasim sæpíssime raptá, et, si réliquum, in sedándis cívium dissídiis, criminósis a via iniquitátis retrahéndis, ac inserviéndis impendébat ægrótis; quorum quándóque sániem ex ulcéribus manántem, admóto ore lambens, eos sanitáti restituébat. Corpus suum flagris, nodósis funículis, férreis cíngulis, vigíliis,

institua l'Ordre des Mantellates, et leur donna des règles de vie religieuse qui révèlent sa grande prudence et sa sainteté. Saint Beniti connaissait si bien la profondeur des vertus de Julienne que, sur le point de mourir, il tint à lui confier non seulement les Mantellates, mais aussi tout l'ordre des Servites, à l'extension et au gouvernement duquel il avait présidé. Mais, elle, qui n'avait jamais que d'humbles sentiments d'elle-même, ainsi promue au gouvernement des autres, se faisait la servante de ses sœurs en toutes les tâches domestiques, même les plus viles. Assidue à la prière, elle y consacrait des journées entières et était fort souvent ravie en extase. Et si elle avait du temps de reste, elle l'employait à apaiser les discordes civiles, à détourner les pécheurs de leur voie mauvaise, à soigner les malades; à ceux-ci elle rendit parfois la santé en suçant avec ses lèvres le pus qui coulait de leurs ulcères. Elle avait coutume de châtier son corps avec des fouets, des cordes à nœuds et des ceintures de fer, en veil-

humi nudæ cubándo, té-
rere sólita fuit. Parcíssimo
cibo, et hoc vili, quátuor
hebdomadæ diébus, et
réliquis duóbus solo An-
gelórum pane conténta,
excepto die sábbati, quo
pane solo et aqua nutrie-
bátur.

☩. Dilexísti justítiam, p. [271]

LEÇON VI

DURA hujúsmodi vivén-
di ratióne in stóma-
chi morbum incidit, quo
ingravescénte, cum sep-
tuagésimum ætátis an-
num ágeret, ad extrémum
vitæ spátium redácta est.
Diutúrnæ valeditúdinis
incómmoda hilari vultu
constantíque ánimo pértulit ;
de uno tantum cónqueri
audíta est, quod, cum cibum
cápere ac retinére nullo modo
posset, ab Eucharística mensa
ob sacraménti reveréntiam
arcerétur. Verum, his in
angústíis constitúta, sacer-
dótem rogávit ut allátum
divinum Panem, quem ore
súmere nequibat, péctori
saltem extérius admovéret.
Précibus illíus morem gessit
sacerdos ; et mirum ! eódem

lant, ou encouchant à même le
sol. Quatre jours par semaine,
elle se contentait d'une très
petite quantité d'aliments
grossiers ; les deux autres
jours, elle ne se nourrissait
que du Pain des Anges, et
elle passait le samedi au pain
et à l'eau.

AVEC un régime de vie
aussi rigoureux, elle
contracta une maladie d'es-
tomac qui, s'accroissant tou-
jours, la réduisit à l'extré-
mité, dans la soixante-
dixième année de son âge.
Elle supporta cette longue
infirmité avec un visage
joyeux et une âme constan-
te. La seule chose dont on
l'entendit se plaindre, c'est
que, ne pouvant retenir
aucune nourriture, le res-
pect dû au sacrement la
tint éloignée de la table
eucharistique. Dans cette
épreuve, elle pria le prêtre
d'approcher du moins de
sa poitrine ce Pain divin
que sa bouche ne pouvait
recevoir. Le prêtre acquiesça
à son désir, et voici que,
ô prodige, dans le même
instant, le Pain sacré dis-

témporis moménto divinus Panis dispáruit, et Juliána seréno ac ridénti vultu exspirávit. Res supra fidem támdu fuit, donec virgíneum de more curarétur corpus; inventa enim est circa sinístrum péctoris latus carni véluti sigílló impréssa forma hóstiæ, quæ Christi crucifíxi effígiem repræsentábat. Hujus prodígii fama ceterorúmque miraculorum non Floréntiæ tantum, sed totíus christiáni orbis veneratiónem illi conciliávit, ac per quátuor prope íntegra sæcula ádeo aucta est, ut tandem Benedíctus Papa décimus tértius in ejus celebritáte Offícium próprium recitári ab univérso órdine beátæ Mariæ Virgínis Servórum jússerit. Clemens vero duodécimus, munificentíssimus ejúsdem órdinis protéctor, novis in dies miraculis coruscántem, sanctárum Virgínum catálogo adscrípsit.

parut et Julienne expira sereine et souriante. On ne put croire au miracle, jusqu'au moment où le corps de la Vierge dut être préparé, selon l'usage, pour la sépulture. On trouva, en effet, au côté gauche de la poitrine, imprimée sur la chair comme un sceau, la forme d'une hostie représentant l'image de Jésus crucifié. Le bruit de ce prodige et de ses autres miracles lui attira la vénération non seulement de Florence, mais de tout l'univers chrétien; et cette vénération s'accrut tellement pendant près de quatre siècles entiers, qu'enfin le Pape Benoît XIII ordonna qu'au jour de sa fête un Office propre fût récité en son honneur, dans tout l'Ordre des Servites de la Bienheureuse Vierge Marie. Sa gloire éclatant de jour en jour par de nouveaux miracles, Clément XII, protecteur magnifique du même Ordre, inscrivit Julienne au catalogue des Vierges saintes.

᠙. Afferéntur, p. [271]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

JULIANA, ex nóbili Falconéria familia, ab incunábulis, vagiéntibus lábiis suavíssima Jesu et Mariæ nómina ultro profferre audíta est. Expléto nondum décimo quinto ætátis anno, re familiári, licet opulénta, terrenísque núptiis posthábitis, Deo virginitátem in mánibus divi Philíppi Benítii solémniter vovit, et ab eo ómniú prima religiósium Mantellatárum, quas vocant, hábitum sumpsit. Cum vero ejus exéplum plúrimæ ex nobilióribus féminis sequeréntur, et mater filiaése instituéndam dedísset, Juliána órđinem Mantellatárum instituit. Mira humilitáte, assíduo oratiónis stúdio, singulári abstinéntia excelluit. Cum ob advérsam valetúdinem cibum cápere ac retinére nullo modo posset, idéoque ab Eucharística mensa arcerétur, sacerdotem rogávit, ut allátum divinum Panem, quem ore súmeri nequibat, péctori saltem extérius admovéret. Quod cum sacerdos præstitis-

JULIENNE, de la noble famille des Falconieri, encore au berceau, prononçait spontanément de ses lèvres vagissantes les noms très doux de Jésus et de Marie. Elle n'avait pas encore accompli ses quinze ans que, renonçant à un patrimoine opulent et aux noces terrestres, elle vouait sa virginité à Dieu, entre les mains de saint Philippe Beniti, et recevait de lui, la première, l'habit des Mantellates. Son exemple fut suivi par beaucoup de femmes de condition, et sa mère elle-même vint se mettre sous sa direction. C'est ainsi que Julienne fonda l'Ordre des Mantellates. Elle brilla par une merveilleuse humilité, une ardeur assidue à la prière, une abstinence austère. Comme le mauvais état de sa santé ne lui permettait pas de prendre, ni de retenir aucune nourriture et, du fait même, la tenait éloignée de la Table Eucharistique, Julienne pria le prêtre de consentir du moins à lui apporter ce Pain divin que sa bouche

set, illico divinus Panis dispáruit, et Juliána ridénti vultu exspirávit.

ne pouvait recevoir et à l'approcher de sa poitrine. Comme le prêtre accédait à son désir, on vit le Pain divin disparaître aussitôt et Julienne expirer dans un sourire.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Évangile : Símile erit du Commun des Vierges, (I), p. [276].

Pour les saints Gervais et Protais, Martyrs :

LEÇON IX

GERVASIUS et Protásius, Vitális et Valériæ filii, quorum pater Ravennæ, mater Medioláni pro Christi Dómini fide martyrium subiérunt, distribúto paupéribus patrimonio, domésticos servos libertáte donárunt. Quo facto Gentílium sacerdotes immáne in illos concéptum ódium habébant. Quare, cum Astásius comes in bellum proficisci vellet, hanc ocasiónem perdéndi pios fratres se nactos esse putavérunt. Itaque Astásio persuádent se a diis admónitos esse, nullo modo eum in bello victórem futurum, nisi Gervásio et Protásio coáctis Christum negáre, eósdem ad sacra diis faciéndá compélleret. Quod cum illi

GERVAIS et Protais étaient fils de Vital et de Valérie qui souffrirent le martyre pour la foi du Christ, l'un à Ravenne, l'autre à Milan. Ayant distribué leur patrimoine aux pauvres, ils affranchirent leurs esclaves et s'attirèrent, de ce chef, une haine implacable de la part des prêtres païens. Aussi, comme le comte Astasius se préparait à partir pour la guerre, ceux-ci crurent découvrir une bonne occasion de perdre les pieux frères. Ils insinuèrent à Astasius que les dieux les avaient avertis qu'il n'y avait aucune victoire à espérer, si Gervais et Protais n'étaient contraints à renier le Christ et à sacrifier aux dieux. Les deux frères témoignant leur horreur pour

detestaréntur, Astásius imperávit Gervásium támdu cædi, dum inter vérbera exspiráret ; Protásium fústibus contúsum secúri pércuti jubet. Quorum córpora Philípus Christi servus clam sústulit et in suis ædibus sepelívit : quæ póstea sanctus Ambrósius, Dei mónitu invénta, in loco sacro et insígni collocánda curávit. Passi sunt Medioláni décimo tértio Kaléndas Júlii.

une telle proposition, Astasius fit battre Gervais jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups et ordonna d'abattre, par la hache, Protasius déjà tout meurtri de verges. Philippe, serviteur du Christ, enleva leurs corps à la dérobée et les ensevelit chez lui. Dans la suite, saint Ambroise les ayant découverts, sous une inspiration de Dieu, veilla à les faire placer dans un lieu sacré et illustre. Ils subirent le martyre à Milan le dix-neuf juin.

A Laudes, Mémoire de Ss. Martyrs, p. 141.

Aux II^e Vêpres

Hymne : Cæléstis Agni comme aux 1^{es} Vêpres p. 140. Et l'on fait Mémoire du suivant.

20 JUIN

SAINT SILVÈRE, PAPE ET MARTYR
SIMPLE

Ant. Iste Sanctus. *ÿ.* Glória.

Oraison

GREGEM tuum, Pastor ætérne, placátus inténde : et per beátum Silvérium Mártyrem tuum atque Summum Pontíficem, perpétua protectione custódi ; quem totíus Ecclésiæ præstitísti esse pastórem. Per Dóminum.

OPASTEUR éternel, veillez avec bonté sur votre troupeau et assurez-lui une protection constante par saint Silvère, votre Martyr et Souverain Pontife, à qui vous avez donné d'être pasteur de toute l'Église. Par Notre Seigneur.

LEÇON III

SILVERIUS Campánus post Agapítum próxime Póntifex creátus est : cujus doctrína et sánctitas illúxit in insectándis hæréticis, et constántis ánimi magnitúdo perspécta est in tuéndo júdício Agapíti. Nam Anthimum, quem, quia Eutychiánam hæresim defendébat, Agapítus ab episcopátu Constantinopolitáno deposúerat, cum a Theodóra Augústa sæpissime rogátus esset, restituere nóluit. Quam ob rem iráta múlier mandat Belisário ut Silvérium mittat in exsílium. Qui exsulávit in ínsula Póntia, unde his verbis scripsísse fertur ad Amatórem episcopum : Susténtor pane tribulatiónis et aqua angústia; nec tamen dimíssi, aut dimítto officium meum. Et sane brevi incómmodis ærumnisque conféctus, obdormívit in Dómino, duodécimo Kaléndas Júlii. Cujus corpus, Romam delátum et in basilica Vaticána depósitum, multis miráculis illustrátum fuit. Præfuit Ecclésiæ annos tres et ámplius,

SILVÈRE, né en Campanie, fut le successeur d'Agapit dans le pontificat. Sa science et sa sainteté éclatèrent dans la poursuite des hérétiques, et sa force d'âme se déploya dans la manière dont il maintint le jugement d'Agapit. Malgré les instances réitérées de l'impératrice Théodora, il se refusa à rétablir Anthime, qu'Agapit avait déposé de l'évêché de Constantinople comme fauteur de l'hérésie eutychienne. Irritée, Théodora manda à Bélisaire d'envoyer Silvère en exil. L'île de Ponza fut le lieu de son bannissement. On rapporte qu'il écrivit de là, en ces termes, à l'évêque Amator : « Je vis d'un pain de tribulation et d'une eau d'angoisse ; mais je n'ai pas abandonné et n'abandonnerai pas ma charge. » C'est là que, miné en peu de temps par les chagrins et les souffrances, il s'endormit dans le Seigneur, le vingt juin. Son corps, transféré à Rome et déposé dans la basilique Vaticane, a été glorifié par de nombreux miracles. Silvère fut trois ans et plus à la tête de

creátis mense Decémbri
presbyteris trédecim, diá-
conis quinque, epíscopis
per diversa loca decem
et novem.

l'Église ; il ordonna, au
mois de décembre, treize
prêtres, cinq diacres et
dix-neuf évêques pour di-
vers lieux.

Vêpres du suivant.

21 JUIN

SAINT LOUIS DE GONZAGUE, CONFESSEUR
DOUBLE

ÿ. Amávit. *Ant.* Similábo.

Oraison

CÆLESTIUM donórum
distribútor, Deus, qui
in angélico júvene Aloí-
sio miram vitæ innocén-
tiam pari cum pœnitén-
tia sociásti : ejus méritis
et précibus concéde ; ut,
innocéntem non secúti,
pœniténtem imitémur.
Per Dóminum.

O DIEU, qui distribuez
les dons célestes, vous
qui, en Louis, angélique ado-
lescent, avez uni une admira-
ble innocence à une pénitence
non moins admirable, ac-
cordez-nous, par ses mérites
et sa prière, que n'ayant
point suivi son innocence,
nous imitions au moins sa
pénitence. Par.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

A LOISIUS, Ferdinándi
Gonzágæ Castelliónis
Stiverórum marchiónis fi-

L OUIS, fils de Ferdinand de
Gonzague, marquis de
Castiglione et d'Este, sem-

lius, festinató propter vitæ periculum baptísimo, prius cælo quam terris nasci visus, primam illam grátiam tam constánter retí- nuit, ut in ea confirmátus crederétur. A primo ratió- nis usu, quo se Deo statim óbtulit, vitam duxit quotidie sanctiorem. Novénis Floréntiæ ante aram beátæ Virgínis, quam paréntis loco semper há- buit, perpétuam virginitátem vovit ; eámque, in- sígni Dei beneficio, nulla mentis aut córporis pugna tentátam servávit. Réli- quas ánimi perturbatiónes cœpit ætáte illa tam fór- titer comprimere, ut ne primo quidem eárum mo- tu deinde incitarétur. Sen- sus étiam, óculos præci- pue, ita cohíbuit, ut non modo illos numquam in faciém inténdérít Mariæ Austríacæ, quam plures annos inter honorários Hispaniárum príncipis ephébos fere quotidie sa- lutávit ; sed a matris étiam vultu continéret : homo proptérea sine car-

bla naître au ciel avant de naître à la terre car, sa vie se trouvant en danger, on se hâta de le baptiser, et il garda avec tant de fidélité cette première grâce du baptême, qu'on l'y aurait cru confir- mé. Dès qu'il eut l'usage de la raison, il en profita pour se donner à Dieu, et mena une vie chaque jour plus sainte. A l'âge de neuf ans, il fit à Florence, devant l'autel de la Bienheureuse Vierge qu'il considéra tou- jours comme sa mère, le vœu de perpétuelle virginité ; et, par une grâce insigne de Dieu, il devait conserver celle-ci, sans qu'aucune ré- volte de la chair ou de l'esprit vînt jamais l'éprouver. Pour les autres troubles de l'âme, il commença, dès cet âge, à les mater si courageusement que, dans la suite, il n'en ressentit même plus le pre- mier mouvement. Ses sens, les yeux surtout, il les maîtrisait si bien qu'il ne regarda jamais Marie d'Au- triche, encore qu'il eût à la saluer tous les jours, en qualité de page de l'enfant d'Espagne, pendant plu- sieurs années ; et, qui plus est, il s'abstenait même de considérer le visage de sa mère. C'est pourquoi on

ne, aut ángelus in carne mérito appellátus.

Ṛ. Honéstum, p. [229]

l'appelait à juste titre un Homme sans chair, ou un ange dans la chair.

LEÇON V

ADJECIT sénsuum custódiaē córporis cruciátum. Tria síngulis hebdomadis jejúnia, éaque plerúmque módico pane et aqua tolerábat ; quamquam perpétuum fuisse per id tempus ipsíus jejúniūm vidéri potest, cum ejus prándia ferme vix únciam æquárent. Sæpe étiam ter in die se fúnibus aut caténis cruentábat ; flagélla quandóque canum loris, cilícia equórum calcáribus supplévit. Mollem léctulum clam injéctis ásserum fragméntis asperábat, eo étiam ut cítius ad orándum excitarétur ; magnam quippe noctis partem, summa étiam hieme, solo tectus indúsió, pósitis humi gé-nibus, vel præ languóre jacens ac pronus, in cæléstium contemplatióne

A LA garde des sens, Louis joignait la mortification du corps. Il jeûnait trois fois par semaine, en ne prenant alors qu'un peu de pain et d'eau. On pourrait même dire que ce jeûne était total, puisque la quantité de nourriture prise à ses repas égalait à peine une once. Souvent, jusqu'à trois fois par jour, il se déchirait la chair au moyen de cordes ou de chaînes ; et parfois des laisses de chien remplaçaient la discipline, et des éperons, le cilice. Sa couche confortable, il la hérissait de morceaux de bois, afin de la rendre plus dure et de s'éveiller plus tôt pour prier, car il passait une grande partie de la nuit dans la contemplation des choses de Dieu, couvert seulement d'une chemise, même au plus fort de l'hiver, agenouillé sur le sol, ou bien encore courbé et prostré quand la fatigue l'avait vaincu. Il lui arrivait même de demeurer

traducébat. Intérdui quoque tres, quatuor, quinque horas in ea perstabat immotus, donec unam saltem animo nusquam distracto percurrisset. Cujus constantiæ præmium fuit stabilitas mentis inter orandum alio non vagantis, immo perpetua velut éxtasi in Deo defixæ. Ei demum ut únice adhæreret, victo post triennále acerrimum certámen patre, et aviti principátus jure in fratrem transláto, societáti Jesu, ad quam cælesti voce Matríti fúerat accítus, Romæ se adjúnxit.

၇. Amávit eum, p. [230]

trois, quatre et cinq heures, dans une complète immobilité, jusqu'à ce que l'une d'elle au moins se fût écoutée sans distraction. Pour prix de cette constance, il mérita une rare stabilité de son âme qui, au lieu de s'échapper pendant la prière, demeurait fixée en Dieu comme dans une perpétuelle extase. Pour s'attacher à Dieu seul, il triompha, par un rude combat qui dura trois ans, de la résistance que lui opposait son père, et ayant abandonné à son frère ses droits sur l'héritage ancestral, il vint à Rome s'associer à la Compagnie de Jésus, vers laquelle il s'était senti appeler par une voix céleste, du temps qu'il résidait à Madrid.

LEÇON VI

IN tirocínio ipso virtutum ómnium magister habéri cœpit. Exactíssima in eo erat legum étiam minimárum custódia, mundi contéptus singuláris, implacábile ódium sui ; Dei vero amor tam ardens, ut corpus

DÈS son noviciat, on comença à le regarder comme un maître de toutes les vertus. Très exact dans l'observation des règles même les plus minimas, dédaigneux du monde, ennemi implacable de soi-même, il brûlait pour Dieu d'une telle ardeur d'amour que peu à

étiam sensim absúmeret. Jussus propterea mentem a divinis rebus tantisper avértere, occurréntem sibi ubique Deum írrito conátu fugiébat. Mira étiam próximos caritate amplexus, in públicis, quibus alácriter ministrábat, nosocomíis, contagiósam luem traxit. Qua lente consúptus, die, quem prædixerat, undécimo Kalédas Júlii, ætátis anno quarto et vigésimo jam inchoáto, cum ántea flagéllis cædi atque humi stratus mori postulásset, migrávit in cælum. Ibi eum sancta María Magdaléna de Pazzis tanta frui glória, Deo monstránte, vidit, quantum vix esse in cælo credidísset ; ipsúmque sanctimónia insígnem et caritate Mártyrem incógnitum fuisse prædicávit. Multis étiam magnisque cláruit miraculis. Quibus rite probátis, Benedictus décimus tértius Sanctórum fastis angélicum júvenem adscrípsit, atque

peu son corps s'y consumait. Aussi en vint-on à lui prescrire de détourner pour un temps sa pensée des choses d'en-haut. Ce fut en vain ; ce Dieu qu'il s'efforçait de fuir, il le retrouvait partout. D'une admirable charité pour le prochain, c'est dans les hôpitaux publics, où il servait avec zèle les malades, qu'il contracta un mal contagieux. Lentement consumé, au jour qu'il avait prédit, le vingt et un Juin, au début de sa vingt-quatrième année, il s'en fut vers les cieux, après avoir demandé qu'on le flagellât et qu'on le laissât étendu sur le sol nu. Dieu le montra à Marie Madeleine de Pazzi, dans la jouissance d'une gloire telle que la sainte n'aurait pas cru qu'il y en eût de si grande au ciel. Elle fit connaître son extraordinaire sainteté et son martyre inconnu, le martyre de l'amour. Puis de nombreux miracles vinrent aussi le glorifier. Aussi, après examen canonique de ces miracles, Benoît XIII a inscrit aux fastes des Saints ce jeune homme pur comme les anges et l'a donné très spécialement à la jeunesse studieuse, comme un modèle

innocentiæ et castitatis exemplar simul et patronum studiosæ præsertim juventuti dedit.

d'innocence et de chasteté, en même temps que comme patron.

Ry. Iste homo, p. [231]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

ALOISIUS, Ferdinandi Gonzagæ Castellionis Stiverorum marchionis filius, festinato propter vitæ periculum baptismo, prius cælo quam terris nasci visus, primam illam gratiam tam constanter retinuit, ut in ea confirmatus crederetur. Novennis Florentiæ ante aram beætæ Virginis, quam paréntis loco semper hábit, perpétuam virginitatem vovit ; eámque, insigni Dei beneficio, nulla mentis aut córporis pugna tentátam servávit, homo propterea sine carne, aut ángelus in carne mérito appellátus. Aviti principátus jure in fratrem transmisso, societati Jesu Romæ se adjúnxit. In tirocinio ipso ómnium virtútum magister habéri cœpit. In eo Dei amor erat tam ardens, ut corpus étiam sensim absúmeret. Mi étiam

LOUIS, fils de Ferdinand de Gonzague, marquis de Castiglione et d'Este, sembla naître au ciel avant de naître à la terre, car sa vie se trouvant en danger, on se hâta de le baptiser, et il garda avec tant de fidélité cette grâce du Baptême qu'on l'y aurait cru confirmé. A l'âge de neuf ans, il fit à Florence, devant l'autel de la Bienheureuse Vierge qu'il considéra toujours comme sa mère, le vœu de perpétuelle virginité, et par une grâce insigne de Dieu, il devait conserver celle-ci sans qu'aucune révolte de la chair ou de l'esprit vînt jamais l'éprouver. Aussi l'a-t-on appelé : Homme sans chair, ou ange dans la chair. Plus tard, il abandonna à son frère ses droits sur l'héritage ancestral, pour venir à Rome s'adjoindre à la Compagnie de Jésus. Dès le noviciat on commença de le regarder comme

próximos caritáte amplé-
xus, in públicis, quibus
alácritér ministrábat, no-
socomíis, contagiósam
luem traxit. Qua lente
consúptus undécimo
Kaléndas Júlii, ætátis an-
no quarto et vigésimo
jam inchoáto, migrávit in
cælum. Quem Benedíc-
tus décimus tértius inter
Sanctos rétulit atque in-
nocéntiæ et castitátis ex-
émplar simul et patrón-
um studiósæ præsértim
juventúti dedit.

un maître de toutes les vertus.
L'amour de Dieu était si ar-
dent en lui que, peu à peu, le
corps s'y consumait. D'une
charité admirable pour le
prochain, c'est dans les
hôpitaux publics où il ser-
vait avec zèle les malades,
qu'il contracta ce mal con-
tagieux qui devait l'empor-
ter lentement. Le vingt et
un Juin, il partit aux cieux,
à peine âgé de vingt-quatre
ans. Benoît XIII, après
l'avoir inscrit parmi les
Saints, le donna tout spé-
cialement à la jeunesse stu-
dieuse, comme son patron
et un modèle d'innocence
et de pureté.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Matthæum

Lecture
du saint Évangile
selon saint Matthieu

Chapitre 22, 29-40

IN illo témpore : Res-
póndens Jesus ait Sad-
ducæis : Errátis nesciéntes
Scriptúras neque virtú-
tem Dei. In resurrec-
tióné enim neque nubent
neque nubéntur, sed
erunt sicut Angeli Dei in
cælo. Et réliqua.

EN ce temps-là, Jésus
répondit aux Saddu-
cécens : Vous errez, ne
comprenant ni les Écritures,
ni la puissance de Dieu. Car
lors de la Résurrection, il
n'y aura plus d'époux, ni
d'épouses, mais ils seront
comme les anges dans le
ciel. Et le reste.

Homilia
sancti Joannis
Chrysostomi

Homélie
de saint Jean
Chrysostome

Du Livre de la Virginité

[La virginité, vertu angélique.]

VIRGINITAS est bona : id ego quoque fateor. Atqui nuptiis etiam melior ; et istud tibi assentior : ac si libet, illud adjungam, tanto nuptiis eam præstare, quanto cælum terræ, quanto hominibus Angeli antecellunt ; ac, si quid præterea addendum est, etiam magis. Nam, si neque nubunt Angeli, neque uxorem ducunt, non etiam carne et sanguine coagmentati sunt ; in terris præterea non commorantur, non cupiditatum aut libidinum perturbationibus sunt obnoxii, non cibi indigent aut potus ; non sunt ejusmodi, ut eos dulcis sonus aut cantus mollis aut præclara species possit allicere ; nulla denique ejus generis illæcebra capiuntur.

ꝛ. Iste est, qui ante Deum magnas virtutes operatus est, et de omni corde suo laudavit Dominum : * Ipse intercedat pro peccatis omnium po-

LA virginité est bonne, j'en conviens avec toi ; et même, elle vaut mieux que le mariage, je te l'accorde volontiers ; et s'il est permis, j'ajouterai qu'elle est supérieure au mariage autant que le ciel l'est à la terre, autant que les anges l'emportent sur les hommes ; et si l'on pouvait encore ajouter quelque chose, je dirais encore plus. Car s'il n'y a ni épouses, ni époux parmi les anges, c'est qu'ils ne sont pas pétris comme nous de chair et de sang. Ils ne demeurent point sur terre ; ils ne sont pas sujets aux troubles des désirs et des passions. Ils n'ont pas besoin de manger et de boire. La caresse d'une voix, une molle harmonie, de belles formes, rien de tout cela qui les puisse séduire, car aucun des attraits de ce genre n'a prise sur eux.

ꝛ. Voici celui qui, devant Dieu, a pratiqué de grandes vertus, et de tout son cœur a loué le Seigneur : * A lui d'intercéder pour les péchés de tous les peuples (T. P.

pulórum (T. P. alle-lúia). ψ . Ecce homo sine queréla, verus Dei cultor, ábstinens se ab omni ópere malo, et permánens in innocéntia sua. Ipse.

alléluia). ψ . Voici l'homme sans reproche, adorateur de Dieu en vérité, s'abstenant de toute œuvre mauvaise et constant dans son innocence. A lui.

LEÇON VIII

[En quoi la virginité nous égale aux Anges.]

AT humanum genus, cum natúra beátis illis méntibus inférius sit, omni vi studióque conténdit, ut, quoad ejus fieri potest, illas assequátur. Quómodo? Non nubunt Angeli; at neque étiam virgo. Assisténtes illi semper ad Deum, eídem insérviunt; et istud ipsum virgo. Quod si vírgines, quám diu córporis ónere deprimúntur, quemádmódu Angeli in cælum néqueunt ascéndere; illud eo vel máximo solátio compénsant, quod modo spírítu et córpore sancti sint, cæli Regem recipiunt. Vidésne virginitátis præstántiam? quómodo terrárum incolæ sic afficiat, ut qui córpore vestíti sunt, eos incorpóreis méntibus exæquet.

POUR inférieur qu'il soit en nature à ces bienheureux esprits, l'homme peut prétendre, par la tension de toutes ses forces, à leur ressembler dans la mesure du possible. Comment cela? Les anges ignorent le mariage corporel, et les vierges de même. Les anges, toujours en présence de Dieu, sont tout à son service, et les vierges aussi. Que si les vierges, tant que le poids du corps les retient, ne peuvent suivre les anges dans leurs célestes ascensions, ceci du moins leur est une compensation, et fort grande, de recevoir le Roi céleste, pour autant qu'ils sont purs de corps et d'esprit. Vois-tu maintenant l'excellence de la virginité? comment elle dispose les habitants de cette terre à égalet, malgré le vêtement du corps, les esprits qui n'ont point de corps.

R̄. Sint lumbi vestri præcincti, et lucernæ ardentes in manibus vestris : * Et vos similes hominibus expectantibus dominum suum, quando revertatur a nuptiis (T. P. alleluia). ŷ. Vigilate ergo, quia nescitis quahora Dominus vester venturus sit. Et vos. Glória Patri. Et vos.

R̄. Que vos reins soient ceints et que des lampes ardentes soient dans vos mains : * Et vous, soyez semblables à des hommes attendant l'heure où leur maître reviendra des noces (T. P. alléluia). ŷ. Veillez donc, car vous ne savez pas l'heure où votre Maître doit venir. Et vous. Gloire au Père. Et vous.

LEÇON IX

[La virginité est plus méritoire que la condition angélique.]

QUA enim, quæso, re differébant ab Angelis Elías, Eliséus, Joánnes, veri hi virginitátis amatores? Nulla, nisi quod mortáli natúra constábant. Nam cétera si quis diligénter inquírat, hi nihilo minus affécti reperiéntur, quam beátæ illæ mentes : et idípsum quo inferióre conditióne vidéntur esse, in magna est eórum laude ponéndum. Ut enim terrárum incolæ, et ii qui essent mortáli natúra, possent ad illam virtútem vi et contentiône pervenire ; vide quanta eos fortitúdine, quanta vitæ ratióne præditos fuisse opórteat!

EN quoi différaient-ils des anges, je le demande, Elie, Elisée, Jean, ces vrais amants de la virginité, sinon qu'ils étaient de nature mortelle? Car pour le reste, si l'on cherche bien, on ne les trouvera en rien moins ardents que ces esprits bienheureux. Et même, le fait qu'ils paraissent d'une condition plus humble doit leur être compté pour un grand mérite. Pour que des habitants de la terre puissent parvenir jusqu'à cette vertu, à force d'énergie et d'effort, voyez de quelle force, de quelle sagesse de conduite il faut qu'ils aient été dotés!

Vêpres à Capitule du suivant.

22 JUIN

SAINT PAULIN, ÉVÊQUE ET CONFESSEUR
DOUBLE

☩. Amávit. *Ant.* Sacérdos.

Oraison

DEUS, qui ómnia pro te in hoc sæculo relinquentibus, céntuplum in futúro et vitam æternam promisisti : concéde propítius ; ut, sancti Pontíficis Paulíni vestígiis inhæréntes, valeámus terrena despícere, et sola cælestia desideráre : Qui vivis.

O DIEU, à ceux qui abandonnent tout pour votre amour, vous avez promis, dans l'autre monde, le centuple de la vie éternelle : faites que, suivant les traces du saint Pontife Paulin, nous méprisions les biens de la terre pour n'attacher nos désirs qu'à ceux du ciel. Vous qui vivez.

Mémoire du précédent : S. Louis, Confesseur :

Ant. Hic vir. ☩. Justum.

Oraison

CÆLESTIUM donórum distribútor, Deus, qui in angélico júvene Aloísio miram vitæ innocéntiam pari cum pœniténtia sociásti : ejus méritis et précibus concéde ; ut, innocéntem non secúti, pœniténtem imitémur. Per Dóminum.

O DIEU, qui distribuez les dons célestes, vous qui, en Louis, angélique adolescent, avez uni une admirable innocence à une pénitence non moins admirable, accordez-nous, par ses mérites et sa prière, que n'ayant point suivi son innocence, nous imitions au moins sa pénitence. Par.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

Du bref de Pie X en date du 18 septembre 1908

PONTIUS Merópius Anícius Paulínus, anno reparátæ salútis trecentésimo quinquagésimo tertio, a claríssima civium Romanórum família Burdígalæ in Aquitánia natus, acri fuit ingenio ac móribus suávibus. Ausónio magístro, eloquéntiæ ac poéseos laude excélluit. Prænóbilis ac ditíssimus, honórum cursum ingrédessus, floréti ætáte, senatória dignitáte potítus est. Dein Itáliam pétiit consul, et Campániam provinciám nactus, sedem Nolæ státuit. Hic divíno lúmíne tactus, ob cælestia signa, quæ Felícis presbyteri Mártyris sepúlcrum illustrábant, veræ Christi fidei, quam jam ánimo cogitábat, impénsius adhærere cœpit. Fasces ígitur ac secúrim nulla cæde maculátam depósuit, et revérsus in Gálliam, váriis ærúmnis ac magnis terra maríque labóribus jactátus, óculo cápitur ; sed a beáto Martino Turonénsis epís-

PONTIUS Meropius Anicius Paulin naquit l'an du salut trois cent cinquante-trois, d'une famille de haute noblesse romaine, à Bordeaux en Aquitaine. Esprit pénétrant et caractère charmant, il eut pour maître Ausone, et manifesta un talent remarquable dans l'éloquence et la poésie. De grande noblesse et fort riche, il entra dans la carrière des honneurs, et à la fleur de l'âge, il fut revêtu de la dignité sénatoriale. Puis il partit pour l'Italie comme Consul et, chargé du gouvernement de la Province de Campanie, il se fixa à Nole. Là, touché par la lumière de la grâce, à l'occasion des miracles qui illustraient le tombeau de saint Félix, prêtre martyr, il commença d'adhérer plus vivement à la vraie foi du Christ, qu'il méditait déjà en son esprit. Il déposa donc les faisceaux et la hache consulaire, qu'aucune exécution capitale n'avait jamais souillée. Il revint en Gaule ; ballotté par diverses

copo sanitáti restitútus, lustrálibus baptísmatis aquis a beáto Delphíno Burdigalénsi antístite ablúitur.

ꝛ. Invéni, p. [188]

LEÇON V

DIVITIIS quibus abundabat spretis, bona vendidit pretiúmque pauperibus distribuit, et uxórem linquens Therásiam, mutáta pátria et ruptis vínculis carnis, in Hispániam secéssit, venerándam secútus ac toto sibi pretiosiórem orbe Christi paupériem. Barcinóne dum Sacris devóte astáret, solémni die Domínicæ Nativitátis, repentinó admirátæ plebis tumúltu corréptus, ac frustra relúctans, a Lampídio episcopo présbyter ordinátur. Inde redit in Itáliam, et Nolæ, quo sancti Félicis religióne ductus fúerat, penes illíus sepúlcrum monastérium cóndidit, et adscítis sóciis cœnobíticam vitam ag-

épreuves et par de grands labeurs, sur terre et sur mer, il perdit un œil ; mais guéri par le bienheureux Martin, évêque de Tours, il fut régénéré dans les eaux lustrales du baptême par le bienheureux Delphin, évêque de Bordeaux.

PLEIN de mépris pour les richesses qu'il possédait en abondance, il vendit alors ses biens et en distribua le prix aux pauvres, et quittant sa femme Theresia, il changea de patrie, brisa les liens de la chair et se retira en Espagne, se vouant à la pauvreté sacrée du Christ, plus précieuse à ses yeux que l'univers entier. A Barcelone, tandis qu'il assistait dévotement à la sainte Messe, au jour solennel de la Nativité du Seigneur, le peuple saisi d'admiration s'empara tumultueusement de sa personne, et, malgré sa résistance, il dut recevoir l'ordination sacerdotale de l'évêque Lampidius. Puis il retourna en Italie. Sa dévotion à saint Félix le ramena à Nole, et tout près du tombeau du saint, il fonda un monastère, s'associa des compagnons et mena avec

gréditur. Hic vir, jam senatória et consulári dignitate præclárus, stultitiam crucis ampléxus, toto fere orbe admiránte, vili indútus túnica, vigílias inter ac jejúnia, in assídua cæléstium rerum contemplatióne dies noctesque defíxus manébat. Sed, percrescénte sanctimóniæ fama, ad Nolánum episcopátum évéhitur, atque eódem in pastoráli múnere obeúndo, miránda pietátis, sapiéntiæ ac potíssimum caritátis exéempla relíquit.

Ry. Pósuí, p. [189]

LEÇON VI

HÆC inter, sapiéntia reférta, de religióne ac fide pertractántia edíderat scripta, sæpe étiam númeris indúlgens concínnis carmínibus Sanctórum acta concelebráverat, summam christiáni poétæ famam adéptus. Quotquot sanctitate ac doctrína præstantíssimi viri eo témpore erant, tot sibi amicitia atque admiratióne devín-

eux la vie cénobitique. Cet homme, illustre déjà par la dignité sénatoriale et celle du consulat, embrassa la folie de la croix, et, à l'étonnement du monde presque entier, revêtu d'une pauvre tunique, veillant et jeûnant, il passait ses jours et ses nuits abîmé dans la contemplation ininterrompue des choses célestes. Mais comme sa sainteté devenait de plus en plus réputée, il fut élevé sur le siège épiscopal de Nole, et il donna, dans l'accomplissement de cette tâche pastorale, d'admirables exemples de piété, de science, et surtout de charité.

EN même temps il avait publié des écrits pleins de sagesse, traitant de la religion et de la foi. Souvent même, cédant à son goût pour les vers, il célébra en des chants d'une pure élégance, les actes des Saints, méritant ainsi la réputation d'un grand poète chrétien. De tout ce qu'il y a d'hommes éminents en sainteté et en science à cette époque-là, il conquiert l'estime et l'ami-

xit. Quamplúrimi ad eum, ceu ad christiánæ perfectiónis magístrum, unde quáquam confluébant. Vastáta a Gothis Campánia, facultátem omnem, ne relíctis quidem sibi rebus ad vitam necessariis, in aléndos páuperes et captivos rediméndos cóntulit. Póstea vero, Vándalis eásdem regiónes infestántibus, cum ab eo pósceret vídua ut fílium sibi redímeret ab hóstibus captum ; consúptis bonis ómnibus in officio pietátis, se ipsum pro illo tradit in servitútem, atque in víncula conjéctus in Africam rápitur. Tandem, non sine præ-sénti Dei ope, libertáte donátus et Nolam revér-sus, diléctum ovíle bonus pastor revisit ; ibíque annum agens septuagésimum octávum ætátis suæ, placidíssimo éxitu obdormívit in Dómino. Corpus, prope sancti Felicis sepúlcrum cónditum, póstea, Longobardórum témpore, Benevéntum, atque, Ottóne tértio imperatóre, Romam ad basilicam sancti Bartholomæi ad ínsulam Tiberínam translátum fuit. Pius

tié. Et l'on affluait vers lui de toutes parts, comme à un maître de perfection chrétienne. Quand la Campanie fut ravagée par les Goths, il consacra tout ce qu'il possédait, sans même se réserver l'indispensable, à nourrir les pauvres et à racheter les captifs. Plus tard, ce furent les Vandales qui dévastèrent ces régions. Un jour, une veuve le supplie de lui racheter son fils pris par les ennemis. Paulin, qui a épuisé toutes ses ressources en œuvres de miséricorde, se constitue lui-même prisonnier, et chargé de fers, il est emmené en Afrique. Il fut cependant rendu à la liberté, non sans le secours visible de Dieu, et il retourna à Nole où le bon pasteur retrouva son troupeau bien-aimé. C'est là, que, dans sa soixante-dix-huitième année, il s'endormit très paisiblement dans le Seigneur. Son corps fut enseveli près du tombeau de saint Félix. Dans la suite, à l'époque des Lombards, il fut transféré à Bénévent, puis, sous le règne de l'empereur Othon III, à Rome dans la basilique de Saint-Barthélemy, en l'île du

vero Papa décimus jussit sacras Paulini exúvias Nolæ restítui, et festum ipsius ad ritum dúplicem pro univérssa Ecclésia évéxit.

Tibre. Mais le Pape Pie X ordonna que les reliques sacrées de Paulin soient rendues à Nole, et c'est lui qui éleva sa fête au rite double pour l'Église universelle.

᠙. Iste est, p. [190]

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

PAULINUS, anno reparátæ salutis trecentésimo quinquagésimo tertio a claríssima civium Romanórum familia Burdigalæ natus, senatoria dignitate potitus est. Nolæ consul renunciátus, divíno lumine tactus consulátum dimísit, et, Burdigalam revérsus, a beáto Delphíno baptizátus est. Dein, bonórum quibus abundábat pretio paupéribus distribúto, in Hispaniam secéssit, ubi presbyter ordinátur. Nolam cum rediisset, penes sancti Felícis sepúlcrum monastérium cóndidit, sociisque adscítis, cœnobiticam vitam eámque arctíssimam est aggressus. Percrescénste ejus sanctimóniæ fama, ad Nolanum episcopátum évéhitur, quo in múnere

PAULIN, né l'an du salut trois cent cinquante-trois, d'une famille de haute noblesse romaine, à Bordeaux, s'éleva jusqu'à la dignité sénatoriale. Nommé consul à Nolé, il y fut touché par la lumière de la grâce. Renonçant à son consulat, il retourna à Bordeaux et y fut baptisé par le bienheureux Delphin. Ensuite, ayant distribué aux pauvres le prix des biens qu'il possédait en abondance, il se retira en Espagne, où il fut ordonné prêtre. Revenu à Nole, il fonda un monastère près du tombeau de saint Félix, et s'étant adjoint des compagnons, il entreprit d'y mener la vie cénobitique, sous son mode le plus austère. Mais la renommée de sa sainteté allait grandissant ; on l'éleva sur le siège épiscopal de

admiranda pietatis, patientiæ ac potissimum caritatis exempla reliquit. Multa ad sacram doctrinam pertinentia scripsit, atque insuper eloquentiæ et poeseos laude excellit. Vastata a Gothis Campânia, facultates omnes in alendos pauperes et captivos redimendos contulit. Postea vero, Vandalis eisdem regiones infestantibus, cum nil amplius erogandum haberet, se ipsum pro filio cujusdam viduæ in servitutem tradidit, et in Africam ductus est. Tandem, Dei ope libertate donatus, Nolæ placidissimo exitu obdormivit in Domino.

Nole, charge dans laquelle il laissa d'admirables exemples de piété, de science et surtout de charité. Il composa beaucoup d'écrits traitant de la doctrine sacrée et s'acquit un grand renom dans l'éloquence et la poésie. Quand la Campanie fut ravagée par les Goths, il consacra tous ses biens à nourrir les pauvres et racheter les captifs. Plus tard, lorsque les Vandales ravageaient le pays, n'ayant plus rien à donner, il se livra lui-même en esclavage pour le fils d'une veuve et fut conduit en Afrique. Enfin, rendu à la liberté par la grâce de Dieu, il revint à Nole, où il s'endormit très paisiblement dans le Seigneur.

AU III^e NOCTURNE

LEÇON VII

Lectio
sancti Evangelii
secundum Lucam

Lecture
du saint Évangile
selon saint Luc

Chapitre 12, 32-34

IN illo tempore : Dixit Jesus discipulis suis : Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum. Et reliqua.

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples : Ne craignez point, petit troupeau ; car il a plu à votre Père de vous donner le royaume. Et le reste.

Homilia
sancti Paulini
Episcopi

Homélie
de saint Paulin
Évêque

Sermon ou Lettre 34 sur la Chambre du Trésor

[Dieu a fait le pauvre pour exercer la miséricorde du riche.]

POTUERAT, dilectissimi,
Dóminus omnipotens
æque univérso divites
facere, ut nemo indigere
altero; sed infinitæ bo-
nitatis consilio sic paravit
misericors et miserator
Dóminus, ut tuam in illis
mentem probet. Fecit
miserum, ut agnosceret
misericordem; fecit ino-
pem, ut exerceret opu-
lèntum. Materia divitiarum
tibi est fraternæ
paupertas, si intelligas
super egenum et pauperem,
nec tibi tantum
habeas quod accepisti;
quia ideo et illius partem
tibi in hoc sæculo con-
tulit Deus, ut tibi debere
quidquid de suis donis
tuo voluntario affectu in-
digentibus obtulisses, ac
te vicissim in æterna die

LE Seigneur tout-puis-
sant, mes bien-aimés,
aurait pu nous rendre
tous également riches,
de façon que personne
n'eût besoin d'un autre,
mais par un dessein d'in-
finie bonté, le Seigneur
miséricordieux et compatis-
sant¹ disposa toutes choses
de manière à y éprouver ton
âme. Il a fait le malheu-
reux pour connaître qui est
miséricordieux; il a fait le
pauvre pour donner à
l'homme opulent l'occasion
d'agir. La raison d'être des
richesses, c'est pour toi la
pauvreté de ton frère, si tu
as l'intelligence de l'indigent et
du pauvre² et ne gardes pas
pour toi ce que tu as reçu;
car Dieu t'a confié la part de
ton frère en ce monde, afin
de te devoir ce que tu auras
offert spontanément de ses
dons aux indigents, et pour,
en retour, t'enrichir de la

1. Pr. 110, 4.

2. Pr. 40, 1.

de illius parte ditaret. Per ipsos enim nunc accipit Christus, et tunc pro ipsis repéndet.

part de ton frère, au jour de l'éternité. Car maintenant, c'est par ses pauvres que le Christ reçoit, et dans l'éternité, c'est lui qui remboursera pour eux.

٢٧. Amávit eum, p. [195]

LEÇON VIII

[L'aumône te sera rendue au centuple.]

REFICE esuriéntem ánimam, et non timébis in die malo ab ira superventúra. Beátus enim (inquit), qui intélligit super egénium et páuperem, in die malo liberábit eum Dóminus. Operáre igitur et éxcole hanc regiónem terræ tuæ, frater, ut gérminet tibi frugem fértilém, plenam ádipe fruménti, magno cum fænore centésimum tibi fructum multiplicáti séminis afferéntem. In hujus vel possessionis vel negotiatiónis appetítum et stúdiúm sancta et salutáris est avarítia; nam talis cupíditas, quæ regnum cæléste merétur et bonum perénne desíderat, radix bonórum est. Tales igitur divítias concupíscite, et hujúsmodi possidéte patrimoníum, quod in centénos fructus vobis

DONNE à manger à qui a faim, et tu ne craindras pas la colère à venir, au jour mauvais. Car *bienheureux*, dit le Seigneur, *celui qui a l'intelligence de l'indigent et du pauvre : au jour mauvais, le Seigneur le délivrera*. Travaille donc et cultive avec soin cette partie de ton domaine, mon frère, afin qu'elle te donne des épis chargés, pleins de fleur de froment, t'apportant, avec grand profit, le fruit d'une semence multipliée au centuple. Dans le désir et la recherche de pareilles richesses et d'un tel commerce, il y a une sainte et salutaire avarice. Car cette cupidité, qui mérite le royaume du ciel et convoite le bien éternel, est la racine de tous les biens. Convoitez donc de telles richesses et possédez ce patrimoine que le créancier doit vous payer

créditor pēnsitet, ut vestros quoque vobiscum bonis perēnnibus augeātis herēdes. Possēssio enim hęc vere magna et pretiōsa est, quę possessōrem suum non cūmulo sęculāri ōnerat, sed rėditu ditat ęterno.

ŕ. Sint lumbi, p. [196]

Si ce jour est un Samedi, on dit pour IX^e Leçon l'Homélie de la Vigile anticipée de S. Jean-Baptiste, et l'on en fait Mémoire à Laudes, comme il est indiqué au jour suivant. Les autres jours :

LEÇON IX

[L'aumône nous protégera au jour de l'épreuve.]

VERUM, dilectissimi, non solum ut bona ęterna quęrātis, sed ut mala innūmera vitare mereāmini, pręsenti sollicitudine et sędula operatione justitię providete. Magno enim adjutório atque pręsidio nobis opus est, et multarum atque indeficięntium orationum patrociniis indigemus. Adversarius enim noster non quięscit, et in nostrum pėrvigil hostis intėritum ōbsidet omnes vias nostras. Multę prętereā nobis in hoc sęculo cruce, innūmera discrīmina, morbōrum labes, fėbriū ignes et dolōrum tela grassantur in ęnimas, cu-

en fruits centuplés, afin d'accroître, pour vos héritiers en même temps que pour vous-mêmes, ces biens impérissables. Car cette possession est vraiment grande et précieuse, qui n'accable pas son maître d'un fardeau temporel, mais l'enrichit d'un revenu éternel.

VEILLES donc, frères très chers, non seulement à rechercher les biens éternels, mais à mériter d'éviter des maux sans nombre, avec une sollicitude de tous les instants et une pratique jalouse de la justice. Car nous avons besoin d'une aide et d'une protection puissantes, et nous avons besoin de nous appuyer sur des prières nombreuses et incessantes. Car notre adversaire ne se repose point, et l'ennemi, qui veille à notre perte, assiège toutes nos voies. Bien d'autres croix encore nous attendent en ce siècle : périls sans nombre, abatement des maladies, fièvres brûlantes

piditátum faces accenduntur ; ubique prætenti latent láquei, úndique stricti horrent gládii, inter insídias et pugnas vita transígitur, et per ignes dolóso cíneri suppositos ambulámus. Igitur, priúsqvam in áliquam tantárum ægrítudinum labem casu vel mérito actus incúrras, festína mé dico suscéptus et carus fieri, ut in témpore necessitátis parátum hábeas remédium salútis. Aliud est, quando tu solus oras pro te ; et áliud, quando multitúdo pro te apud Deum trépidat.

et flèches des douleurs s'acharnent sur nos âmes; les flammes des passions s'allument ; partout se tendent des pièges secrets ; partout des glaives tirés se dressent ; la vie se passe parmi les embûches et les combats, et nous marchons sur des feux que couvre une cendre trompeuse. C'est pourquoi, avant que le hasard ou votre volonté propre vous expose à de si grands fléaux, hâtez-vous de devenir agréables et chers au Médecin, afin de trouver tout prêt le remède salutaire au temps de la tribulation. Autre chose est de prier seul pour vous-même ; autre chose d'avoir une multitude d'intercesseurs s'empressant pour vous auprès de Dieu.

23 JUIN

VIGILE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

On fait l'office de la Férie, comme à l'Ordinaire et au Psautier, excepté les Leçons de l'Oraison qui sont propres, et indiquées plus loin. Les Répons sont de la Férie occurrente, comme au Propre du Temps.

Si la Vigile tombe le Mercredi, on prend, au Nocturne, les trois dernières Antiennes, avec leurs Psaumes, et à Laudes, les Antiennes et les Psaumes indiqués en second lieu. A Prime, on ajoute le 4^e Psaume comme c'est indiqué au Psautier. A toutes les Heures on dit les prières fériales comme à l'ordinaire.

LEÇON I

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Lucam

Lecture
du saint Évangile
selon saint Luc

Chapitre I, 5-17

FUIT in diébus Heródis, regis Judææ, sacerdos quidam, nómine Zachariás, de vice Abía et uxor illius de filiabus Aaron, et nomen ejus Elísabeth. Et reliqua.

AUX jours d'Hérode, roi de Judée, il y eut un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abia; et son épouse, d'entre les filles d'Aaron, s'appelait Élisabeth. Et le reste.

Homilía
sancti Ambrósii
Epíscopi

Homélie
de saint Ambroise
Évêque

Livre I sur S. Luc

[Noblesse de Jean-Baptiste en ses parents.]

DOCET nos Scriptúra divína non solum mores in iis qui prædicábiles sunt, sed étiam paréntes oportére laudári; ut vél-uti transmíssa immaculátæ puritátis heréditas in iis, quos vólumus laudáre, præcéllat. Quæ enim ália inténtio hoc loco sancti Evangelístæ, nisi ut sanctus Joánes Baptísta nobilitétur paréntibus, miraculis, móribus, múnere, passióne? Sic étiam sancti Sámuel mater Anna laudátur; sic Isaac a

L'ÉCRITURE nous enseigne qu'il faut louer non seulement la vie, mais encore les parents de ceux qu'on doit glorifier. Ainsi présentée, comme un héritage de pureté sans tache transmis à ceux que nous voulons louer, leur vertu en paraîtra plus éclatante. Car dans ce passage, quelle autre intention le saint Évangile a-t-il pu avoir, si ce n'est celle de montrer la noblesse de saint Jean-Baptiste en ses parents, en ses miracles, en sa vertu, en sa mission, en sa passion? C'est dans la même intention qu'est louée Anne, mère du

paréntibus nobilitatem pietátis accépit, quam pósteris derelíquit. Sacerdos itaque Zacharías, nec solum sacerdos, sed étiam de vice Abía, id est, nóbilis inter superiöres famílias.

saint Samuel ; c'est aussi pour cela qu'Isaac est dit avoir reçu de ses parents cette noblesse de la sainteté qu'il a léguée à sa postérité. Donc Zacharie était prêtre et non seulement prêtre, mais de la classe d'Abia, c'est-à-dire de la noblesse des plus grandes familles.

LEÇON II

[Noblesse qui remonte à ses ancêtres.]

ET uxor, inquit, illi de filiábus Aaron. Non solum ígitur a paréntibus, sed étiam a majóribus sancti Joánnis nobílitas propagátur, non sæculári potestáte sublimis, sed religiönis successióne venerábilis. Tales enim majóres habére débuit prænúntius Christi ; ut non repénte concéptam, sed a majóribus accéptam et ipso infúsam jure natúræ, prædicáre fidem Domínici viderétur advéntus. Erant, inquit, ambo justí ante Deum, incedéntes in ómnibus mandátis et justificatiönibus Dómini sine queréla. Quid ad hoc réferunt qui, peccátis suis

ET son épouse, est-il dit, *était des filles d'Aaron.* Ce n'est donc pas seulement aux parents, mais aux ancêtres de saint Jean, que remonte sa noblesse ; et elle n'était pas due à une puissance séculière, mais à une vénérable transmission de charges sacerdotales. Voilà bien les ancêtres qu'il fallait au Précurseur du Christ pour qu'il parût prêcher la foi à l'avènement du Seigneur non pas comme une idée subitement conçue, mais comme une vérité héritée de ses pères et mise en son cœur par un droit de naissance. *Ils étaient, dit l'Évangéliste, tous deux justes devant Dieu, marchant irréprochables dans la voie de tous les commandements et des justes prescriptions du Seigneur.* Que répondront

solátia præferéntes, sine peccátis frequéntibus hóminem putant esse non posse ; et utúntur versículo, quia scriptum est in Job : Nemo mundus a sorde, nec si uníus diéi vita ejus sit in terra?

à cela ceux qui, pour donner des excuses à leurs péchés, prétendent qu'il est impossible à l'homme de vivre sans fautes fréquentes? Ils s'appuient sur un verset du Livre de Job : *Personne n'est exempt de tache, même si sa vie n'a été que d'un jour sur terre*¹.

LEÇON III

[La sainteté, c'est de ne plus pécher.]

QUIBUS respondéndum est, prius ut quid sit hóminem sine peccáto esse, définiant : utrum numquam omníno peccásse, an desísse peccáre. Si enim hoc putant sine peccáto esse, numquam omníno peccásse ; et ipse conséntio. Omnes enim peccavérunt, et egent glória Dei. Sin autem eum qui véterem errórem corréxerit, et in eam se vitæ transformáverit qualitátem, ut témperet a peccáto, negant abstinére a delictis : non possum in eórum conveníre senténtiam, cum legámus, quia Sic Dóminus diléxit Ecclésiám, ut exhibeat ipsam sibi

POUR leur répondre, il faut leur demander d'abord de définir ce qu'est un homme sans péché. Est-ce un homme qui n'a jamais péché du tout, ou qui a cessé de pécher? Car s'ils pensent qu'être sans péché, c'est n'avoir jamais commis un péché, alors je suis de leur avis. Car *tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu*². Mais voilà un pécheur qui a corrigé son ancienne erreur, qui a transformé sa vie et qui se garde du péché. S'ils nient que cet homme puisse désormais s'abstenir de pécher, alors je ne puis partager leur opinion, car nous lisons : *Le Christ a tant aimé l'Église, qu'il l'a*

1. Job., 14, 4. *Version des Septante.*

2. Rom. 3, 23.

gloriosam, et non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid ejusmodi ; sed ut sit sancta et immaculata.

fait paraître devant lui, glorieuse, sans tache ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée ¹.

Oraison

PRÆSTA, quæsumus, omnipotens Deus : ut familia tua per viam salutis incédât ; et beati Joannis Præcursoris hortamenta sectando, ad eum quem prædixit, secûra perveniat, Dóminum nostrum Jesum Christum, Filium tuum : Qui tecum.

FAITES, s'il vous plaît, Dieu tout-puissant, que votre famille marche dans la voie du salut ; et qu'en suivant les exhortations du bienheureux Jean le Précurseur, elle arrive sûrement à celui qu'il a annoncé, Notre Seigneur Jésus-Christ votre Fils, qui avec vous.

Vêpres du suivant.

24 JUIN

NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE

DOUBLE DE 1^{re} CLASSE
AVEC OCTAVE COMMUNE

AUX PREMIÈRES VÊPRES

Ant. 1. Ipse præibit *
ante illum in spíritu et
virtúte Eliæ parare Dó-
mino plebem perféctam.

Ant. 1. Il marchera devant
le Seigneur, dans l'esprit et
la vertu d'Élie, pour lui
préparer un peuple parfaite-
ment disposé.

Psaumes du Commun des Apôtres p. [7].

1. *Épêl.* 5, 25.

2. Joánnēs * est nomen ejus : vinum et síceram non bibet, et multi in nativítate ejus gaudébunt.

3. Ex útero senectútis * et stérili Joánnēs natus est, præcúrsor Dómini.

4. Iste puer * magnus coram Dómino : nam et manus ejus cum ipso est.

5. Nazaræus * vocábitur puer iste : vinum et síceram non bibet, et omne immúndum non manducábit ex útero matris suæ.

2. Jean est son nom ; il ne boira ni vin ni boisson fermentée, et beaucoup se réjouiront de sa naissance.

3. D'un sein vieilli et stérile est né Jean, précurseur du Seigneur.

4. Cet enfant est grand devant le Seigneur, car la main du Seigneur est avec lui.

5. Nazaréen sera appelé cet enfant ; il ne boira ni vin, ni boisson fermentée, et ne mangera rien d'impur dès le sein de sa mère.

Capitule. — *Isaïe 49, 1*

AUDITE, insulæ, et attendite, pópuli de longe : Dóminus ab útero vocávit me, de ventre matris meæ recordátus est nóminis mei.

ECOUTEZ, îles, et soyez attentifs, peuples lointains. Le Seigneur m'a appelé dès ma conception, dès le sein de ma mère il a pensé à mon nom.

Hymne

UT queant laxis resonáre fibris
Mira gestórum fámuli tuórum,
Solve pollúti lábii réatum,
Sancte Joánnēs.
Núntius celso véniens
Olympe,

POUR que tes serviteurs puissent chanter à pleine voix les merveilles de ta vie, efface le péché qui souille leurs lèvres, ô saint Jean!

Un messager venant du haut des cieux annonce à

Te patri magnum fore
nasciturum,
Nomen, et vitæ sériem
gerendæ
Ordine promit.

Ille promissi dúbius
supérni,
Péridit promptæ módu-
los loquélæ ;
Sed reformásti génitus
perémp-tæ
Organa vocis.

Ventris obstrúso récu-
bans cubíli
Sénseras Regem thálamó
manéntem ;
Hinc parens nati méritis
utéque
Abdita pandit.

Sit decus Patri, geni-
tæque Proli,
Et tibi, compar utriúsque
virtus,
Spíritus semper, Deus
unus omni
Témporis ævo. Amen.

ton père que tu vas naître
et que tu seras grand ; il
lui révèle ton nom, et le
genre de vie que tu vas
mener.

Ton père, doutant de la
divine promesse, perdit aus-
sitôt l'usage de sa langue ;
mais dès ta naissance tu
lui rendis la voix qu'il avait
perdue.

Reposant au secret du
sein maternel, tu as reconnu
le Roi caché dans le lit
nuptial¹, c'est pourquoi tes
parents, par les mérites de
leur fils, ont tous deux
prophétisé.

Gloire au Père et au Fils
engendré, et à vous leur
égal, leur commune vertu,
Esprit qui êtes toujours avec
eux un seul Dieu, tout au
long des temps.

Amen.

AUX I^{RES} VÊPRES

ψ. Fuit homo missus
a Deo. ϙ. Cui nomen
erat Joánnes.

Ad Magnif. Ant. In-
gréssó * Zacharía tem-
plum Dómini, apparaît
ei Gábriel Angelus stans
a dextris altáris incénsi.

ψ. Il y eut un homme
envoyé de Dieu. ϙ. Dont le
nom était Jean.

A Magnif. Ant. Zacharie
étant entré dans le temple
du Seigneur, l'ange Gabriel
lui apparut se tenant à la
droite de l'autel des par-
fums.

1. Au sein de sa mère, où la divinité épousa l'humanité.

AUX II^{es} VÊPRES

ÿ. Iste puer magnus coram Dómino. R. Nam et manus ejus cum ipso est.

Ad Magnif. Ant. Puer * qui natus est nobis, plus quam prophéta est : hic est enim, de quo Salvátor ait : Inter natos mulierum non surréxit major Joánne Baptísta.

ÿ. Cet enfant est grand devant le Seigneur. R. Car la main du Seigneur est sur lui.

A Magnif. Ant. L'enfant qui vous est né est plus qu'un prophète; car c'est lui dont le Sauveur a dit : Parmi les enfants des femmes, il ne s'en est pas élevé de plus grand que Jean le Baptiste.

Oraison

DEUS, qui præséntem diem honorábilem nobis in beáti Joánnis nativité fecísti : da pópulis tuis spirituálium grátiam gaudiórum ; et ómnium fidélium mentes dirige in viam salutis æternæ. Per Dóminum.

O DIEU, qui nous faites honorer en ce jour la nativité du bienheureux Jean, donnez à vos peuples la grâce des joies spirituelles, et dirigez les âmes de tous les fidèles dans la voie du salut éternel. Par Notre Seigneur.

A MATINES

Invit. Regem Præcur-sóris Dóminum, * Veníte, adorémus.

Invit. Le Roi, Seigneur du Précurseur, * Venez, adorons-le.

Hymne

ANTRA desérta téneris
 sub annis,
 Cívium turmas fúgiens
 petísti,
 Ne levi posses maculáre
 vitam
 Crímíne linguæ.

Præbuit durum tégu-
 men camélus
 Artubus sacris, stró-
 phium bidéntes ;
 Cui latex haustum sociáta
 pastum
 Mella locústis.

Céteri tantum cecinére
 Vatum
 Corde præsågo jubar affu-
 túrum ;
 Tu quidem mundi scelus
 auferéntem
 Índice prodís.

Non fuit vasti spátium
 per orbis
 Sáncior quisquam géni-
 tus Joánne,
 Qui nefas sæcli mérúit
 lavántem
 Tíngere lymphis.

Sit decus Patri, geni-
 tæque Proli,
 Et tibi, compar utrúsqúe
 virtus,
 Spíritus semper, Deus
 unus omni
 Témporis ævo. Amen.

TU gagnas les antres du
 désert, dès tes plus
 tendres années, pour fuir
 les foules des cités, afin de
 ne pas souiller ta vie du
 moindre péché de la langue.

Le chameau te fournit
 le dur tissu qui couvre tes
 membres sacrés ; les bre-
 bis, ta ceinture ; la source,
 ta boisson ; et pour nourri-
 ture tu joins le miel aux
 sauterelles.

Les autres prophètes
 n'avaient pu que chanter,
 d'un cœur inspiré, l'étoile
 de l'avenir ; mais toi, tu
 montres du doigt celui qui
 enlève le péché du monde.

Non, jamais il ne fut,
 dans le vaste univers, plus
 saint enfant que Jean, lui
 qui mérita de donner à
 celui qui lave le monde, le
 baptême d'eau.

Gloire soit au Père, et au
 Fils engendré, et à vous
 leur égal, leur commune
 vertu, Esprit qui êtes tou-
 jours avec eux un seul
 Dieu, tout au long du temps.
 Amen.

AU 1^{er} NOCTURNE

Ant. 1. Priúsqvam te formárem * in útero, novi te; et ántequam progredederís, sanctificávi te.

Ant. 1. Avant de te former dans le sein de ta mère, je t'ai connu; et avant que tu aies vu le jour, je t'ai sanctifié.

Les Psaumes des trois Nocturnes se prennent au Commun d'un Conf. Pont., pp. [178] et sq. excepté le dernier, qu'on trouvera plus loin.

2. Ad ómnia quæ mitam te, * dicit Dóminus, ibis : ne tímeas, et quæ mandávero tibi, loquerís ad eos.

2. Partout où je t'enverrai, dit le Seigneur, tu iras; ne crains pas, et tout ce que je t'ordonnerai, tu le leur diras.

3. Ne tímeas * a fácie eórum, quia ego tecum sum, dicit Dóminus.

3. N'aie pas peur devant eux, car moi je suis avec toi, dit le Seigneur.

ŷ. Fuit homo missus a Deo. ʀ. Cui nomen erat Joáannes.

ŷ. Il y eut un homme envoyé de Dieu. ʀ. Dont le nom était Jean.

LEÇON I

Incipit liber
Jeremíæ Prophétæ.

Commencement du livre
du Prophète Jérémie

Chapitre I, 1-10

[Prédestination du prophète.]

VERBA Jeremíæ filii Helcíæ, de sacerdotibus, qui fuérunt in Anathoth, in terra Bénjamin. Quod factum est verbum Dómini ad eum in diebus Josíæ filii Amon regis Juda, in tértio déci-

PAROLES de Jérémie, fils d'Helcias, un des prêtres qui demeuraient à Anathoth, dans la terre de Benjamin. La parole du Seigneur lui fut adressée aux jours de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, en la treizième

mo anno regni ejus. Et factum est in diébus Jóakim filii Josiæ regis Juda, usque ad consummationem undécimi anni Sedeciæ filii Josiæ regis Juda, usque ad transmigratiónem Jerúsalem, in mense quinto. Et factum est verbum Dómini ad me, dicens : Priusquam te formárem in útero, novi te : et ántequam exíres de vulva, sanctificávi te, et Prophétam in Géntibus dedi te.

Ⲅ. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joáannes : * Hic venit in testimónium, ut testimónium perhibéret de lúminæ, et paráret Dómino plebem perféctam. †. Erat Joáannes in deserto prædicans baptísmum pœnitentiæ. Hic.

année de son règne, et elle le fut aux jours de Joachim, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la déportation de Jérusalem, au cinquième mois. La parole du Seigneur me fut donc adressée pour me dire : « avant de te former dans le sein (de ta mère), je t'ai connu ; et avant que tu en eusses franchi la porte, je t'ai sanctifié et je t'ai donné comme Prophète aux nations. »

Ⲅ. Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean : * Il vint en témoignage, pour rendre témoignage à la lumière et pour préparer au Seigneur un peuple parfaitement disposé. †. Jean était dans le désert prêchant un baptême de pénitence. Il.

LEÇON II

[Le porte-parole de Dieu.]

ET dixi, A a a, Dómine Deus : ecce néscio loqui, quia puer ego sum. Et dixit Dóminus ad me : Noli dícere, Puer sum : quóniam ad ómnia, quæ mittam te, ibis : et universa, quæcúmque mandávero tibi, loquéris.

ET je dis : « A, a, a, Seigneur Dieu ; voyez, je ne sais point parler, car je suis un enfant. » Et le Seigneur me dit : « Ne dis pas : je suis un enfant ; car partout où je t'enverrai, tu iras ; et tout ce que je t'ordonnerai, tu le diras. N'aie

Ne timeas a fácie eórum : quia tecum ego sum, ut éruam te, dicit Dóminus. Et misit Dóminus manum suam, et tétigit os meum : et dixit Dóminus ad me : Ecce dedi verba mea in ore tuo : ecce constitúti te hódie super Gentes, et super regna, ut evéllas, et déstruas, et dispérdas, et díssipes, et ædífices, et plantes.

ᚱ. Elísabeth Zachariæ magnum virum génuit, Joánnem Baptístam, præcursórem Dómini : * Qui viam Dómino præparávit in erémo. †. Fuit homo missus a Deo, cui nomen erat Joánnes. Qui.

pas peur devant eux, car moi je suis avec toi pour te délivrer », dit le Seigneur. Et le Seigneur étendit sa main et toucha ma bouche ; et le Seigneur me dit : « Voilà que j'ai mis ma parole dans ta bouche. Vois : je t'établis en ce jour sur les nations et les royaumes, pour arracher et pour détruire, pour perdre et pour ruiner, pour bâtir et pour planter.

ᚱ. Élisabeth, épouse de Zacharie, a mis au monde un grand homme, Jean le Baptiste, précurseur du Seigneur : * Qui, dans le désert, prépara la voie au Seigneur. †. Il y eut un homme envoyé de Dieu, dont le nom était Jean. Qui.

LEÇON III

Ibid., 17-19

[Dieu soutiendra son prophète dans la contradiction.]

TU ergo accínges lumbos tuos, et surge, et loquere ad eos ómnia quæ ego præcípíio tibi. Ne formídes a fácie eórum : nec enim timére te faciám vultum eórum. Ego quippe dedi te hódie in civitátem munitam, et in colúmnam férream, et in murum æreum, super omnem terram, régibus

TOI donc, ceins tes reins et lève-toi ; prononce contre eux tout ce que je t'ordonnerai. Ne crains pas devant eux, car je ferai que tu ne craignes pas leur visage. Voici qu'en ce jour, moi je t'établis comme une ville forte, comme une colonne de fer et comme un mur d'airain sur tout le pays, en face des rois de

Juda, princípibus ejus, et sacerdotibus, et pópulo terræ. Et bellábunt advérsus te, et non prævalébunt : quia ego tecum sum, ait Dóminus, ut líberem te.

℞. Priúsqvam te formárem in útero, novi te : et ántequam exíres de ventre, sanctificávi te, * Et Prophétam in Géntibus dedi te. √. Vir diléctus a Deo, et homínibus honorátus est. Et. Glória Patri. Et.

Juda, de ses princes, de ses prêtres et du peuple de sa terre. Et ils lutteront contre toi et ils ne pourront te vaincre, car je suis avec toi pour te délivrer », dit le Seigneur.

℞. Avant de te former dans le sein de ta mère, je t'ai connu ; et avant que tu fusses sorti, je t'ai sanctifié, * Et je t'ai donné comme Prophète aux Nations. √. Aimé de Dieu, il a été aussi honoré des hommes. Et. Gloire au Père. Et.

AU II^e NOCTURNE

Ant. 4. Misit Dóminus * manum suam, et tétigit os meum, et Prophétam in Géntibus dedit me Dóminus.

5. Ecce dedi verba mea * in ore tuo : ecce constituí te super Gentes et regna.

6. Dóminus * ab útero vocávit me, de ventre matris meæ recordátus est nóminis mei.

√. Inter natos mulierum non surréxit major.

℞. Joánne Baptísta.

Ant. 4. Le Seigneur étendit sa main et toucha ma bouche, et le Seigneur m'établit prophète parmi les nations.

5. Voici que j'ai mis mes paroles dans ta bouche ; voici que je t'ai établi sur les Nations et les royaumes.

6. Le Seigneur m'a appelé dès ma naissance ; dès le sein de ma mère, il a pensé à mon nom.

√. Parmi les enfants des femmes, il ne s'en est pas élevé plus grand. ℞. Que Jean le Baptiste.

LEÇON IV

Sermo
sancti Augustini
Episcopi

Sermon
du saint Augustin
Évêque

20^e *Sermon sur les Saints*

[On fête la naissance de saint Jean, parce qu'elle annonce le Sauveur.]

POST illum sacrosanctum Domini natalis diem, nullius hominum nativitatem legimus celebrari, nisi solius beati Joannis Baptistæ. In aliis Sanctis et electis Dei novimus illum diem coli, quo illos post consummationem laborum et devictum triumphatumque mundum, in perpetuas æternitates præsens hæc vita parturiit. In aliis consummata ultimi diei mèrita celebrantur : in hoc etiam prima dies, et ipsa etiam hominis initia consecrantur ; pro hac absque dubio causa, quia per hunc Dominus adventum suum, ne subito homines insperatum non agnoscerent, voluit esse testatum. Joannes autem figura fuit veteris Testamenti, et in se formam prætulit legis ; et ideo Joannes prænuntiavit Salvatorem, sicut lex gratiam præcucurrit.

77. Descendit Angelus

APRÈS le très saint jour de la naissance du Seigneur, nous ne lisons pas qu'on célèbre la nativité d'aucun homme, excepté celle du bienheureux Jean-Baptiste. Pour les autres saints et élus de Dieu, nous le savons, on fête le jour où, leur tâche enfin remplie et le monde pleinement vaincu, la vie présente les enfante à l'éternité sans fin. Pour eux, on célèbre leurs mérites consommés en leur dernier jour, et pour lui, Jean, le premier jour, les débuts même de sa vie d'homme sont déjà consacrés. Voici, sans aucun doute, pourquoi : c'est que le Seigneur a voulu, par Jean, annoncer son avènement, de peur de n'être pas reconnu par les hommes, s'il arrivait sans être attendu. Or Jean fut la figure de l'Ancien Testament ; il représenta en lui la loi et, à ce titre, annonça le Sauveur, comme la loi précéda la grâce.

77. Un ange du Seigneur

Dómini ad Zachariám dicens : Accipe púerum in senectúte tua, * Et habébit nomen Joánnes Baptísta. †. Iste puer magnus coram Dómino : nam et manus ejus cum ipso est. Et.

descendit vers Zacharie et lui dit : Tu auras un fils dans ta vieillesse, * Et il aura nom Jean-Baptiste. †. Cet enfant est grand devant le Seigneur, car la main du Seigneur est avec lui. Et.

LEÇON V

[Dès le sein de sa mère, il prêche le Rédempteur.]

QUOD autem nondum natus de secréto materni úteri prophetávit, et expers lucis jam testis est veritátis ; hoc est intelligéndum, quod latens sub velámíne et carne lítteræ, et Redemptórem mundo spírítu prædicávit, et nobis Dóminum nostrum de quodam legis útero proclamávit. Ergo quia Judæi erravérunt a ventre, id est, a lege quæ a Christo grávida erat, erravérunt a ventre, locúti sunt falsa ; ideo hic venit in testimoniúm, ut testimoniúm perhiberet de lúmíne.

†. Hic est præcúrsor diléctus, et lucérna lucens ante Dóminum : * Ipse est enim Joánnes, qui

AVANT même de naître, dès le secret du sein maternel, il a prophétisé ; avant de voir la lumière, il est déjà témoin de la vérité. Par là il faut entendre que, caché sous le voile et la chair de la lettre, il a, par l'esprit, prêché le Rédempteur au monde et nous a proclamé le Seigneur, d'une voix qui sortait comme du sein de la loi. Et donc parce que les Juifs ont erré dès le sein de leur mère, c'est-à-dire de la loi, qui portait en elle le Christ, *parce qu'ils ont erré dès le sein et dit des choses fausses* ¹ : *Jean est venu en témoignage pour rendre témoignage à la lumière* ².

†. C'est lui, le Précurseur bien-aimé et la lampe brillant devant le Seigneur : * Car c'est lui, Jean qui, dans

1. *Pr.* 57, 3.

2. *Jean I,* 7.

viam Dómino præparávit in erémo ; sed et Agnum Dei demonstrávit, et illuminávit mentes hóminum. Ψ . Ipse præbit ante illum in spírítu et virtúte Elíæ. Ipse est.

le désert, prépara la voie du Seigneur ; c'est lui qui montra l'Agneau de Dieu et éclaira les âmes des hommes. Ψ . Il marchera devant le Seigneur, dans l'esprit et l'énergie d'Élie. Car.

LEÇON VI

[Il est la lumière qui brille dans l'obscurité de la loi ancienne.]

QUOD autem Joánnes in cárcere constitútus ad Christum discipulos suos órdat ; lex ad Evangélium transmittit. Quæ lex juxta typum Joánnis, quasi ignorántiæ clausa cárcere, in obscúro et in occulto jacébat, et Judáica cæcitate sensus intra lítteram tenebátur inclúsus. De hoc beátus Evangelísta prolóquitur : Ille erat lucérna ardens, id est, Spírítus Sancti igne succénsus, ut mundo ignorántiæ nocte posséso lumen salutis osténderet, et quasi inter densíssimas delictórum ténébras splendidíssimum justitiæ solem lucis suæ rádio demonstráret, et de seípso dicens : Ego vox clamántis in desérto.

JEAN, de sa prison, dirigeant ses disciples vers le Christ ; c'est la loi qui passe à l'Évangile. Pareille à Jean, cette loi gisait, détenue dans la prison de l'ignorance, dans l'obscurité et le mystère, et l'aveuglement des Juifs gardait son sens caché sous la lettre. C'est ce que veut exprimer l'Évangéliste quand il dit de Jean-Baptiste : *C'était une lampe ardente*¹, c'est-à-dire qu'il brûlait du feu de l'Esprit-Saint, pour faire briller la lumière du salut devant le monde enfoncé dans la nuit de l'ignorance ; et à travers les épaisses ténèbres des péchés, il devait, par le rayonnement de sa lumière, montrer le soleil de justice dans toute sa splendeur, disant de lui-même : *Je suis la voix qui crie dans le désert*².

1. Jean, 5, 35.

2. Jean I, 23.

℟. Innuébant patri ejus quem vellet vocári eum ; et póstulans pugillárem scripsit dicens : * Joánnes est nomen ejus. √. Apértum est os Zachariæ, et prophetávit dicens. Joáñnes. Glória Patri. Joáñnes.

℟. Ils demandaient par signes à son père, quel nom il voulait lui donner ; il demanda des tablettes et écrivit : * Jean est son nom. √. La bouche de Zacharie s'ouvrit et il prophétisa, disant. Jean. Gloire au Père. Jean.

AU III^e NOCTURNE

Ant. 7. Pósuit os meum * Dóminus quasi gládium acútum : sub umbra manus suæ protéxit me.

8. Formans me * ex útero servum sibi Dóminus, dicit : Dedi te in lucem Géntium, ut sis salus mea usque ad extrémum terræ.

9. Reges vidébunt, * et consúrgent príncipes et adorábunt Dóminum Deum tuum, qui elégit te.

Ant. 7. De ma bouche, le Seigneur a fait comme un glaive acéré ; il m'a couvert de l'ombre de sa main.

8. Me formant dès le sein de ma mère, pour être son serviteur, le Seigneur m'a dit : Je t'ai fait lumière des Nations, pour porter mon salut jusqu'aux extrémités de la terre.

9. Les rois verront et les princes se lèveront ; et ils adoreront le Seigneur ton Dieu, qui t'a choisi.

Psaume 33. — *Action de grâces pour une délivrance.*

BENEDICAM Dómino omni témpore ; * semper laus ejus in ore meo.

3. In Dómino gloriétur ánima mea : * áudiant húmiles, et læténtur.

4. Magnificáte Dómi-

JE bénirai le Seigneur en tout temps ; * sans cesse sa louange (sera) dans ma bouche.

3. Dans le Seigneur mon âme se glorifiera : * qu'ils l'apprennent, les humbles, et se réjouissent.

4. Magnifiez avec moi le

num mecum ; * et ex-tollámus nomen ejus simul. —

5. Quæsívi Dóminum, et exaudivit me ; * et ex ómnibus timóribus meis erípuit me.

6. Aspícite ad eum, ut exhilarémini, * et fá-cies vestræ ne erubés-cant.

7. Ecce, miser clamá-vit, et Dóminus audí-vit, * et ex ómnibus an-gústíis ejus salvávit eum.

8. Castra ponit án-gelus Dómini * circa timéntes eum, et erípit eos.

9. Gustáte, et vidéte, quam bonus sit Dómi-nus ; * beátus vir qui cónfugit ad eum.

10. Timéte Dóminum, sancti ejus, * quia non est inópia timéntibus eum.

II. Poténtes facti sunt páuperes et esuriérunt ; * quæréntes autem Dó-minum nullo bono caré-bunt.

Les secrets de la vie heureuse.

12. Vénite, filii, audíte me ; * timórem Dómini docébo vos.

13. Quis est homo qui díligit vitam, * desíde-

Seigneur ; * et exaltons son nom tous ensemble.

II. 5. J'ai cherché le Sei-gneur et il m'a exaucé ; * et de toutes mes angoisses il m'a délivré.

6. Regardez vers lui, pour être rassérénés, * et que vos visages ne rougissent pas.

7. Oui, le pauvre a crié et le Seigneur l'a entendu, * et de toutes ses angoisses il l'a délivré.

8. Il campe, l'ange du Seigneur, * autour de ceux qui le craignent et il les sauve.

9. Goûtez et voyez com-bien le Seigneur est bon ; * bienheureux l'homme qui se réfugie en lui.

10. Craignez le Seigneur, vous, ses fidèles, * car rien ne manque à ceux qui le craignent.

II. Les puissants sont devenus pauvres et ont eu faim ; * mais ceux qui cherchent le Seigneur ne manqueront d'aucun bien.

12. Venez, mes fils, écou-tez-moi ; * je vous ensei-gnerai la crainte du Seigneur.

13. Quel est l'homme qui désire la vie, * et souhaite

rat dies, ut bonis fruatur?

14. Cónhibe linguam tuam a malo, * et lábia tua a verbis dolósis.

15. Recéde a malo, et fac bonum; * quære pacem, et sectáre eam.

16. Oculi Dómini respíciunt justos, * et aures ejus clamórem eórum.

17. Vultus Dómini aversátur faciéntes mala; * ut déleat de terra memóriam eórum.

18. Clamavérunt justí, et Dóminus exaudívit eos; * et ex ómnibus angústíis eórum erípuit eos.

19. Prope est Dóminus contrítis corde, * et confráctos spírítu salvat.

20. Multa sunt mala justí; * sed ex ómnibus erípit eum Dóminus.

21. Custódit ómnia ossa ejus : * non confringétur ne unum quidem.

22. In mortem agit ímpíum malítia, * et qui odérunt justum, puniéntur.

23. Dóminus liberat ánimas servórum suórum, * neque puniétur,

des jours où il jouisse du bonheur?

14. Détourne ta langue du mal, * et tes lèvres des paroles fourbes.

15. Eloigne-toi du mal et fais le bien; * recherche la paix et poursuis-la.

16. Les yeux du Seigneur regardent les justes, * et ses oreilles (écoutent) leur cri.

17. Le visage du Seigneur se détourne de ceux qui font le mal, * pour effacer de la terre leur souvenir.

18. Ils ont crié, les justes, et le Seigneur les a exaucés; * et de toutes leurs angoisses il les a délivrés.

19. Le Seigneur est tout près des cœurs brisés, * et il sauve les esprits abattus.

20. Nombreux sont les maux du juste; * mais de tous le Seigneur les délivre.

21. Il garde tous leurs os : * pas un seul d'entre eux ne sera brisé.

22. La méchanceté pousse l'impie à la mort, * et ceux qui haïssent le juste seront punis.

23. Le Seigneur délivre les âmes de ses serviteurs, * et ils ne seront pas punis,

quicumque confugerit ad eum.

Ant. Reges vidébunt, et consurgent principes et adorábunt Dóminum Deum tuum, qui elégit te.

ÿ. *Elisabeth Zachariæ magnum virum genuit. 7. Joánnem Baptistam, præcursórem Dómini.*

tous ceux qui se réfugieront en lui.

Ant. Les rois verront et les princes se lèveront ; et ils adoreront le Seigneur ton Dieu, qui t'a choisi.

ÿ. *Élisabeth, épouse de Zacharie, a mis au monde un grand homme. 7. Jean-Baptiste, le Précurseur du Seigneur.*

LEÇON VII

Léctio
sancti Evangélii
secúndum Lucam

Lecture
du saint Évangile
selon saint Luc

Chapitre I, 57-68

ELISABETH implétum est tempus pariéndi, et péperit filium. Et audierunt vicini et cognáti ejus quia magnificávit Dóminus misericórdiam suam cum illa, et congratulábántur ei. Et réliqua.

LE temps d'enfanter s'accomplit pour Élisabeth, et elle mit au monde un fils. Et ses voisins et ses parents apprirent que le Seigneur avait magnifié en elle sa miséricorde, et ils se réjouissaient avec elle. Et le reste.

Homília sancti
Ambrósii Epíscopi

Homélie de saint
Ambroise Évêque

Livre 2 du Com. sur le ch. 9 de S. Luc, avant la fin

[La naissance des saints cause la joie de tous.]

PEPERIT filium Elisabeth, et congratulábántur vicini. Habet Sanctórum editio lætítiam plurimórum, quia commúne est bonum ; justítia enim

ELISABETH enfante un fils, et ses voisins s'en réjouissent avec elle. La naissance des saints donne de la joie à tout le monde, car c'est un bien commun ; car la justice est une vertu du

commúnis est virtus. Et ideo in ortu justí futúrá vitæ insigne præmittitur, et grátia secutúrá virtútis exsultatióne vicinórum præfiguránte signátur. Pulchre autem tempus, quo fuit in útero Prophéta, describitur, ne Mariæ præsentia taceátur; sed tempus silétur infántiæ, eo quia infántiæ impediménta nescívit. Et ideo in Evangélio nihil super eo légimus, nisi ortum ejus, et oráculum, exsultatiónem in útero, vocem in desérto.

ꝛ. Præcúrsor Dómini venit, de quo ipse testátur : * Nullus major inter natos mulierum Joánnæ Baptísta. †. Hic est enim Prophéta, et plus quam Prophéta, de quo Salvátor ait. Nullus.

LEÇON VIII

[Merveilles de son enfance.]

NEQVE enim ullam infántiæ sensit ætátem, qui supra natúram, supra

bien commun. C'est pourquoi, dès la naissance du juste, apparaît une marque distinctive de sa vie future; et l'exultation des voisins est le signe préfiguratif de la grâce de vertu qui s'ensuivra. C'est fort à propos que l'on nous parle du temps où le Prophète était encore dans le sein maternel, pour que la présence de Marie ne soit point passée sous silence. Mais on ne dit rien du temps de son enfance, parce qu'il n'a pas connu les retards de l'enfance. C'est pour cela qu'au sujet de Jean-Baptiste, l'Évangile ne nous parle que de sa naissance et de l'oracle, puis de son tressaillement dans le sein de sa mère, et de sa voix dans le désert.

ꝛ. Le précurseur du Seigneur est venu, lui dont le Seigneur a déclaré : * Nul n'est plus grand parmi les enfants des femmes que Jean le Baptiste. †. Car c'est un prophète, et plus qu'un prophète, lui dont le Sauveur a dit. Nul.

CAR il n'a point subi l'âge de l'enfance, lui qui, dépassant la nature, devan-

ætatem in útero pòsitus matris, a mensura cœpit ætátis plenitúdinis Christi. Mire sanctus Evangelísta præmitténdum putávit, quod plúrimi infántem patris nómine Zachariám appellándum putáverint ; ut advértas matri non nomen alicújus displicuisse degéneris, sed id Sancto infúsum Spírítu, quod ab Angelo ante Zachariæ fúerat prænuntiátum. Et quidem ille mutus intimáre vocábulum filii nequívit uxóri ; sed per prophetíam Elísabeth dídidit, quod non didícerat a maríto.

Ⲛ. Gábriel Angelus apparuit Zachariæ dicens : Nascétur tibi filius, nomen ejus Joáannes vocábitur : * Et multi in nativité ejus gaudébunt. †. Erit enim magnus coram Dómino, vinum et síceram non bibet. Et. Glória Patri. Et.

LEÇON IX

[C'est Dieu qui nomme ses saints.]

JOANNES est, inquit, nomen ejus ; hoc est, non nos ei nomen impónimus,

çant son âge dès le sein maternel, eut pour mesure de son âge la plénitude du Christ. J'admire le saint Évangéliste, d'avoir pensé qu'il fallait d'abord noter ceci : la plupart pensaient qu'on devait appeler l'enfant du nom de son père Zacharie. C'était pour nous faire remarquer que ce nom n'a pas déplu à la mère, comme le nom d'un indigne, mais qu'elle a reçu du Saint-Esprit le nom qui avait été annoncé par l'ange à Zacharie. Celui-ci, muet, n'avait pu communiquer le nom de son fils à son épouse ; mais Élisabeth apprit par révélation ce qu'elle n'avait pas appris de son mari.

Ⲛ. Un ange du Seigneur apparut à Zacharie pour lui dire : « Un fils te naîtra et il s'appellera du nom de Jean : * Et beaucoup en sa naissance se réjouiront. †. Car il sera grand devant le Seigneur ; il ne boira ni vin, ni boisson fermentée. Et. Gloire au Père. Et.

JEAN est son nom, dit-il ; c'est-à-dire : ce n'est pas nous qui im-

qui jam a Deo nomen accépit. Habet vocábulum suum, quod agnóvimus, non quod elégimus. Habent hoc mérita Sanctórum, ut a Deo nomen accípiant. Sic Jacob Israél dicitur, quia Deum vidit. Sic Dóminus noster Jesus nominátus est, ántequam natus ; cui non Angelus, sed Pater nomen impósuit. Vides Angelos quæ audierint, non quæ usurpáverint, nuntiáre. Nec miréris, si nomen múlier, quod non audívit, assérui ; quando Spíritus ei Sanctus, qui Angelo mandáverat, revelávit.

posons un nom à celui qui a déjà reçu de Dieu son nom. Il a son nom que nous avons appris et non choisi. Les mérites des saints leur donnent ce privilège de recevoir leur nom de Dieu même : ainsi Jacob fut appelé Israél, parce qu'il avait vu Dieu. Ainsi notre Seigneur, avant de naître, est appelé Jésus. Ce n'est pas l'Ange, c'est le Père qui lui a imposé son nom. Tu vois bien que les Anges annoncent ce qu'ils ont entendu, et non ce qu'ils ont pris d'eux-mêmes. Ne t'étonne donc pas qu'une femme donne avec assurance un nom qu'elle n'a pas entendu, mais que le Saint-Esprit, qui l'avait confié à l'Ange, lui avait révélé.

A LAUDES

et aux Petites Heures, Antiennes

I. Elísabeth Zachariæ * magnum virum génuít, Joánnem Baptístam, præcursórem Dómini.

I. Élisabeth, épouse de Zacharie, a mis au monde un grand homme, Jean-Baptiste, précurseur du Seigneur.

Psaumes du Dimanche, p. 17.

2. Innuébant patri ejus
 * quem vellet vocári eum :
 et scripsit dicens : Joán-
 nes est nomen ejus.

3. Joáannes vocábitur *
 nomen ejus : et in nati-
 vitáte ejus multi gaudé-
 bunt.

4. Inter natos mulie-
 rum * non surréxit major
 Joáanne Baptísta.

5. Tu, puer, * Prophé-
 ta Altíssimi vocáberis ;
 præíbis ante Dóminum
 paráre vias ejus.

2. Ils demandèrent par
 signes à son père comment
 il voulait le nommer, et il
 écrivit : Jean est son nom.

3. Il sera appelé Jean, et
 à sa naissance beaucoup se
 réjouiront.

4. Parmi les enfants des
 femmes, il ne s'en est pas
 élevé de plus grand que Jean
 le Baptiste.

5. Toi, enfant, tu seras
 appelé Prophète du Très-
 Haut ; tu marcheras de-
 vant le Seigneur pour pré-
 parer ses voies.

Capitule. — *Isaïe 49, 1*

AUDITE, ínsulæ, et at-
 téndite, pópuli de
 longe : Dóminus ab útero
 vocávit me, de ventre ma-
 tris meæ recordátus est
 nóminis mei.

ECOUTEZ, îles, et soyez
 attentifs, peuples loín-
 tains. Le Seigneur m'a ap-
 pelé dès ma conception et
 dès le sein de ma mère il
 a pensé à mon nom.

Hymne

O NIMIS felix, meritíque
 celsi,
 Nésciens labem nívei pu-
 dóris,
 Præpotens Martyr, nemo-
 rúmque cultor,
 Máxime Vatum.
 Serta ter denis álios
 corónant
 Aucta creméntis, dupli-
 cáta quosdam,

O HOMME trop heureux
 et de haut mérite, igno-
 rant la souillure, en ta
 pureté de neige, très puis-
 sant Martyr, amant des
 solitudes¹, le plus grand
 des Prophètes.

Trois fois dix fleurons
 couronnent les uns, de
 grands accroissements les
 doublent pour certains, mais

1. Littéralement : *Recherchant les forêts*. Le poète ne connaissait pas la Palestine, où il n'y a pas de forêts. Nous avons traduit l'idée.

Trina te fructu cumu-
lata centum
Néxibus ornant
Nunc potens nostri mé-
ritis opimis
Péctoris duros lápides re-
vélle
Asperum planans iter, et
refléxos
Dirige calles.
Ut pius mundi Sator et
Redémptor
Méntibus culpæ sine labe
puris
Rite dignétur véniens beá-
tos
Pónere gressus.
Láudibus cives céle-
brent supérni
Te, Deus simplex pari-
térque trine,
Súppliques et nos véniam
precámur :
Parce redémptis.
Amen.

ÿ. Iste puer magnus
coram Dómino. ʀ. Nam
et manus ejus cum ipso
est.

Ad Bened. Ant. Apér-
tum est * os Zachariæ, et
prophetávit dicens : Bene-
díctus Deus Israël.

ta triple couronne, pour un
comble de fruit, t'orne de
cent fleurons ¹.

Maintenant que tes riches
mérites t'ont rendu puis-
sant, ôte de notre cœur
tant de durs rochers, apla-
nissant le chemin rocail-
leux, et redresse les sen-
tiers tortueux.

Pour que le miséricor-
dieux Créateur et Rédemp-
teur du monde, trouvant
nos âmes purifiées de toute
souillure, les juge dignes de
recevoir la bienheureuse em-
preinte de ses pas.

Que de leurs louanges,
les citoyens du ciel vous
célèbrent, ô Dieu, un et trine
tout ensemble. Pour nous,
humblement, nous vous de-
mandons grâce. Pardonnez
à ceux que vous avez rache-
tés. Amen.

ÿ. Cet enfant est grand
devant le Seigneur. ʀ. Car
la main du Seigneur est
avec lui.

A Bénéd. Ant. La bouche
de Zacharie s'est ouverte et
il a prophétisé disant :
Béni soit le Dieu d'Israël.

1. La strophe précédente nous a dit que Jean est à la fois Vierge, Martyr et Prophète. Celle-ci se complique d'une allusion à la parabole de la semence qui donne « du fruit » à trente, soixante ou cent pour un (Marc, 4, 8).

Oraison

DEUS, qui præsentem diem honorabilem nobis in beati Joannis nativitate fecisti : da populis tuis spirituálium grátiam gaudiórum ; et ómnium fidélium mentes dirige in viam salutis æternæ. Per Dominum.

O DIEU, qui nous faites honorer en ce jour la nativité du bienheureux Jean, donnez à vos peuples la grâce des joies spirituelles, et dirigez les âmes de tous les fidèles dans la voie du salut éternel. Par Notre Seigneur.

A TIERCE

Capitule comme à Laudes

R. br. Fuit homo * Missus a Deo. Fuit. *ÿ.* Cui nomen erat Joannes. Missus. Glória Patri. Fuit.

ÿ. Inter natos mulierum non surrexit major. *R.* Joanne Baptista.

R. br. Il y eut un homme * Envoyé de Dieu. Il y eut. *ÿ.* Dont le nom était Jean. Envoyé. Gloire au Père. Envoyé. Il y eut.

ÿ. Parmi les enfants des femmes, il ne s'en est pas élevé de plus grand. *R.* Que Jean le Baptiste.

A SEXTE

Capitule. — *Isaïe 49, 5-6*

ET nunc, hæc dicit Dominus formans me ex útero servum sibi : Dedit in lucem Géntium, ut sis salus mea usque ad extrémum terræ.

R. br. Inter natos mulierum * Non surrexit major. Inter. *ÿ.* Joanne Baptista. Non. Glória Patri. Inter.

ET maintenant, voici ce que dit le Seigneur qui m'a formé dès le sein de ma mère pour être son serviteur : Je t'ai donné en lumière aux Nations, pour que tu sois mon salut jusqu'aux extrémités de la terre.

R. br. Parmi les enfants des femmes * Il ne s'en est pas élevé de plus grand. Parmi. *ÿ.* Que Jean le Baptiste. Il ne. Gloire au Père. Parmi.

ŷ. Elísabeth Zachariæ
magnum virum génuit.
R̄. Joánnem Baptístam,
præcursórem Dómini.

ŷ. Élisabeth, épouse de
Zacharie, a mis au monde
un grand homme. R̄. Jean
le Baptiste, Précurseur du
Seigneur.

A NONE

Capitule. — *Isaïe 49, 7*

REGES vidébunt, et con-
súrgerit príncipes et
adorábunt Dóminum
Deum tuum, et Sanctum
Israël, qui elégit te.

R̄. *br.* Elísabeth Zacha-
riæ * Magnum virum gé-
nuit. Elísabeth. ŷ. Joán-
nem Baptístam, præcur-
sórem Dómini. Magnum.
Glória Patri. Elísabeth.

ŷ. Iste puer magnus
coram Dómino. R̄. Nam
et manus ejus cum ipso
est.

DES rois verront, et des
princes se lèveront pour
adorer le Seigneur ton Dieu,
et le Saint d'Israël, qui t'a
choisi.

R̄. *br.* Élisabeth épouse de
Zacharie * A mis au monde
un grand homme. Élisabeth.
ŷ. Jean le Baptiste, Pré-
curseur du Seigneur. A mis.
Gloire au Père. Élisabeth.

ŷ. Cet enfant est grand
devant le Seigneur. R̄. Car
la main du Seigneur est
avec lui.

AUX II^{es} VÊPRES

Ant. 1. Elísabeth Zachariæ * magnum virum génuit,
Joánnem Baptístam, præcursórem Dómini.

Psaume du Commun des Apôtres, p. [7].

2. Innuébant Patri ejus * quem vellet vocári eum : et
scripsit dicens : Joánnes est nomen ejus.

3. Joánnes vocábitur * nomen ejus, et in nativité ejus
multi gaudébunt.

4. Inter natos mulierum * non surréxit major Joánne
Baptísta.

5. Tu, puer, * Prophéta Altíssimi vocáberis, præíbis ante
Dóminum paráre vias ejus.

**A partir du Capitule, tout est indiqué aux Premières
Vêpres, p. 176.**

Mémoire du suivant.

25 JUIN

SAINT GUILLAUME, ABBÉ

DOUBLE

Ant. Similábo. ŷ. Amávit.

Oraison

DEUS, qui infirmitáti nostræ ad terendam salutis viam in Sanctis tuis exemplum et præsidium collocásti : da nobis, ita beáti Guliélmi Abbátis mérita venerári ; ut ejúsdem excipiámus suffrágia, et vestígia prosequámur. Per Dóminum nostrum.

O DIEU, qui pour permettre à notre faiblesse de marcher dans la voie du salut, lui avez donné l'exemple et le secours de vos saints, donnez-nous de si bien vénérer les mérites du bienheureux Abbé Guillaume, que nous bénéficions de ses suffrages et suivions ses traces. Par.

AU II^e NOCTURNE

LEÇON IV

GULIELMUS, nobilibus paréntibus Vercéllis in Insúbria natus, vix quartum décimum ætátis annum expléverat, cum, míro quodam pietátis ardóre flagrans, Compostellánam peregrinaciónem ad celebérrimum sancti Jacóbi templum aggréssus est. Quod iter una amíctus túnica, ac dúplici férreo círculo præcínctus, nudisque pédibus prosecútus, aspérrima frígoris

GUILLAUME, né de parents nobles, à Verceil, en Piémont, avait à peine achevé sa quatorzième année qu'embrasé des ardeurs d'une admirable piété, il entreprit le pèlerinage de Compostelle, au célèbre sanctuaire de saint Jacques. Il fit ce voyage vêtu d'une seule tunique, ceint d'une double chaîne de fer, et nu-pieds ; il y souffrit du froid et de la chaleur, de la faim et de la soif, au point

et æstus, famis et sitis summo cum vitæ discrimine perpessus est incómoda. Revêrsus in Itáliam, novam ad sanctum Dómini sepúlcrum peregrinaciónem molitur; sed, quo minus propósitum exsequatur, vária atque gravíssima intercédunt impediménta, divíno númine ad altióra et sanctióra religiósam júvenis índolem retrahénte. Porro in Solículo monte biénnium inter assíduas preces, vigílias, chaméunias et jejúnia commorátus, divína subnexus ope, cæco lumen restituit. Cujus miraculi fama percrebescénte, jam Guliélmus latére non poterat; quare iterum Jerosólymam cógitat, et álacris se itíneri committit.

de mettre sa vie en grand péril. De retour en Italie, Guillaume projetait un nouveau pèlerinage au Saint Sépulcre, mais il ne put donner suite à son projet, arrêté par divers empêchements très graves. C'était la divine Providence qui l'entraînait pour orienter ses pieux désirs vers des œuvres plus hautes et plus saintes. Alors il passa deux ans sur le mont Solicoli, en prière incessante, veillant, couchant sur le sol, et jeûnant; fort de la puissance de Dieu, il rendit la lumière à un aveugle. Ce miracle s'ébruitant, Guillaume ne pouvait plus rester caché; c'est pourquoi il songea de nouveau à Jérusalem, et se mit allégrement en route.

ῃ. Honéstum, p. [229]

LEÇON V

DEI autem mónitu, qui eidem apparuit, a propósito revocátur, utilior ac fructuósior tam apud Italos quam apud éxteras natiónes futúrus. Tum monastérium in Virgiliáni montis cacúmíne, quod deínde Virgínis est

MAIS, sur un avertissement de Dieu qui lui apparut, il renonça à son dessein; car sa vie devait être plus utile et plus féconde pour l'Italie aussi bien que pour les autres nations. Alors, sur le sommet du mont Virgilien,

appellatum, loco áspero et inaccessó miránda exædificat celeritate. Sócios deinde viros et religiosos asciscit, eósque ad vivendi normam, evangélicis præceptis et consiliis summopere accommodatam, tum certis légibus ex beati Benedícti institútis magna ex parte desumptis, tum verbo et sanctissimæ vitæ exemplis infor-mat.

7. Amávit eum, p. [230]

appelé depuis mont de la Vierge, en un lieu abrupt et inaccessible, il bâtit un monastère, avec une rapidité surprenante. Il s'adjoignit des compagnons et des religieux, et les forma à un mode de vie tout conforme aux préceptes et aux conseils évangéliques, tant par des règles précises tirées en grande partie de celles de saint Benoît, que par ses exemples d'une vie très sainte.

LEÇON VI

ALII deinde monastériis erectis, clárior in dies Guliélmi facta sánctitas multos ad eum úndique viros perdúcit, sanctitátis odóre et miraculorum fama alléctos. Nam muti loquélam, surdi audítum, áridi vigórem, varióque et immedicábili morbo laborántes sanitátem, ipsús intercessióne recepérunt. Aquam in vinum convertit, alíaque complúra mirabilia patravit; inter quæ illud non síléndum, quod, muliér-

IL construisit encore d'autres monastères, et l'éclat de sa sainteté grandissait de jour en jour, amenant beaucoup d'hommes attirés par le parfum de sa sainteté et la renommée de ses miracles. Car, par son intercession, la parole était rendue aux muets, l'ouïe aux sourds, la vigueur aux membres desséchés, et la santé à des gens souffrant de maladies variées et incurables. Il changea de l'eau en vin et accomplit beaucoup d'autres miracles. Il en est un qu'on ne doit pas passer

cula ad ejus castitatem tentandam missa, in ardentibus prunis humistratis illæsum se voluit. De qua re certior factus Rogérius, Neápolis rex, in summam viri Dei venerationem adducitur. Demum, tempore sui obitus regi aliisque prænuntiato, innumeris virtutibus et miraculis clarus obdormivit in Domino, anno salutis millesimo centesimo quadragésimo secundo.

R. Iste homo, p. [231]

sous silence : comme une fille lui avait été envoyée pour mettre sa chasteté à l'épreuve, il se roula sur des charbons ardents répandus sur le sol, sans la moindre brûlure. Informé de ce fait, le roi Roger de Naples en conçut une profonde vénération pour l'homme de Dieu. Enfin, après avoir prédit le jour de leur mort, au roi et à d'autres encore, Guillaume, célèbre par ses innombrables actes de vertu et ses miracles, s'endormit dans le Seigneur, en l'an du salut onze cent quarante-deux.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

GULIELMUS, nobilibus paréntibus Vercéllis natus, vix quartum decimum ætatis annum expleverat cum Compostellanam peregrinationem miro spiritu pœnitentiæ ac pietatis ardore perégit. Dein, nova peregrinatione ad Christi Domini sepulcrum frustra tentata, in solitario monte inter assiduas preces, vigílias et jejunia per biennium delituit. Cum cæco lumen restitisset, homi-

GUILLAUME, né de parents nobles, à Vercueil, avait à peine achevé sa quatorzième année, quand il accomplit le pèlerinage de Compostelle avec un admirable esprit de pénitence et une ardente piété. Ensuite, après avoir essayé en vain de faire un autre pèlerinage au sépulcre du Christ, il demeura deux ans caché sur un mont solitaire, dans la pratique assidue de la prière, des veilles et des jeûnes. Comme il

num existimatióem fúgiens, monastérium in Virgiliáni montis, quod deínde Vírginis est appellátum, loco áspero et inaccessó exædificat ; ibi sócios ascíscit, eósque certis légibus, ex beáti Benedícti institútis magna ex parte desúptis, verbo et sanctíssimæ vitæ exémplicis infórmatis. Aliis deínde monastériis eréctis, clárior in dies Guliélmi facta sánctitas multos ad eum úndique viros perducit, frequéntium étiam miraculórum fama alléctos. Demum, témpore sui óbitus prænuntiáto, obdormívit in Dómino, anno salutis millésimo centésimo quadragésimo secúndo.

avait rendu la lumière à un aveugle, il s'en alla, pour fuir l'estime des hommes, bâtir un monastère en un lieu abrupt et inaccessible, sur le mont Virgilien, appelé depuis mont de la Vierge. Là, il s'adjoignit des compagnons et les forma tant par des lois déterminées, tirées en grande partie de celles du bienheureux Benoît, que par sa parole et les exemples d'une vie très sainte. Ayant ensuite bâti d'autres monastères, l'éclat de sa sainteté grandissant de jour en jour amena vers lui de toutes parts des hommes, attirés aussi par la renommée de ses fréquents miracles. Enfin, après avoir prédit le moment de sa mort, il s'endormit dans le Seigneur, en l'an du salut onze cent quarante-deux.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Ecce nos, comme au Comm. des App., avec les R pour un Abbé, p. [33].

Ad Laudes, Mémoire de l'Octave de S. Jean-Baptiste :

Ant. Apértum est os Zachariæ, et prophetávit dicens : Benedíctus Deus Israël.

ÿ. Iste puer magnus coram Dómino. R. Nam et manus ejus cum ipso est.

Ant. La bouche de Zacharie s'est ouverte et il a prophétisé, disant : Béni soit le Dieu d'Israël.

ÿ. Cet enfant est grand devant le Seigneur. R. Car la main du Seigneur est avec lui.

Oraison

DEUS, qui præsentem diem honorabilem nobis in beáti Joánnis natiuitate fecisti : da pópulis tuis spirituálium grátiam gaudiórum ; et omnium fidélium mentes dirige in viam salutis æternæ. Per Dóminum.

O DIEU, qui nous faites honorer en ce jour la natiuité du bienheureux Jean, donnez à vos peuples la gráce des joies spirituelles, et dirigez les âmes de tous les fidèles dans la vie du salut éternel. Par Notre Seigneur.

Vêpres, à Capitule du suivant.

26 JUIN

SAINTS JEAN ET PAUL, MARTYRS

DOUBLE

AUX I^{res} VÊPRES

Si l'on doit les dire intégralement, *Antiennes des Laudes* p. 209. *Psaumes du Commun des Apôtres*, p. [7].

Capitule et Hymne du Commun de plusieurs Martyrs p. [112].

Ad Magnif. Ant. Astiterunt * justi ante Dóminum, et ab invicem non sunt separáti : cálicem Dómini bibérunt, et amici Dei appelláti sunt.

A Magnif. Ant. Ces justes se sont tenus en présence du Seigneur, et ils n'ont pas été séparés l'un de l'autre : ils ont bu le calice du Seigneur, et ils ont été appelés amis de Dieu.

Oraison

QUÆSUMUS, omnípotens Deus : ut nos geminata lætítia hodiernæ festivitátis excípiat, quæ de beatórum Joánnis et Pauli glorificatióne procedit ; quos éadem fides et pássio

NOUS vous demandons, Dieu tout-puissant, d'entrer dans la double joie de ce jour de fête, qui prend sa source dans la glorification des Bienheureux Jean et Paul, que la même foi et

vere fecit esse germános.
Per Dóminum.

le même martyre ont rendus
vraiment frères. Par.

Et l'on fait Mémoire du précédent : S. Guillaume,
Abbé, Conf. :

Ant. Hic vir. †. Justum.

Oraison

DEUS, qui infirmitáti
nostræ ad teréndam
salútis viam in Sanc-
tis tuis exemplum et
præsídium collocásti : da
nobis, ita beáti Guliélmi
Abbátis mérita venerári ;
ut ejúsdem excipiámus
suffrágia, et vestígia pro-
sequámur. Per Dóminum
nostrum.

O DIEU, qui pour per-
mettre à notre fai-
blesse de marcher dans la
voie du salut, lui avez donné
l'exemple et le secours de
vos saints, donnez-nous de
si bien vénérer les mérites
du bienheureux Abbé Guil-
laume, que nous bénéficions
de ses suffrages et suivions
ses traces. Par.

Mémoire du jour dans l'Octave de S. Jean-Baptiste :

Ant. Puer qui natus
est nobis, plus quam pro-
phéta est : hic est enim,
de quo Salvátor ait : inter
natos mulierum non sur-
réxit major Joánne Bap-
tísta.

Ant. L'enfant qui nous
est né est plus qu'un pro-
phète, car c'est lui dont le
Sauveur a dit : Parmi les
enfants. des femmes il ne
s'en est pas élevé de plus
grand que Jean le Baptiste.

†. et Oraison comme ci-dessus, p. 203.

A MATINES

Au 1^{er} Nocturne, si l'on doit les prendre au Commun,
Leçons : Fratres : Débitóres, p. [119].

AU II^o NOCTURNE

LEÇON IV

JOANNES et Paulus fratres Románi, cum facultatibus a Constantia, Constantini filia, cui pie fideliterque servierant, sibi relictis, Christi pauperes alerent; a Juliano Apóstata in numerum familiarium suorum invitati, libere negaverunt se apud eum esse velle, qui a Jesu Christo defecisset. Quibus ille ad deliberandum decem dies præfinit, ut nisi ad eam diem ei adhærere et Jovi sacrificare constituerint, sibi moriendum esse certo sciant.

℞. Isti sunt duo viri misericordiæ, qui assistunt ante Dóminum, * Dominatórem univêrsæ terræ. √. Isti sunt duæ olivæ, et duo candelabra lucéntia ante Dóminum. Dominatórem.

LES deux frères, Jean et Paul, étaient Romains; ils avaient servi Constance, la fille de Constantin, avec dévouement et fidélité; aussi leur avait-elle laissé de grands biens, dont ils nourrissaient les pauvres du Christ. Invités par Julien l'Apostat à faire partie de ses familiers, ils lui répondirent franchement qu'ils ne voulaient pas vivre chez un homme qui avait renié Jésus-Christ. Alors l'empereur leur donna dix jours pour réfléchir, en leur intimant qu'après ce délai, s'ils ne se résolvaient pas à s'attacher à lui et à sacrifier à Jupiter, leur mort était certaine.

℞. Ce sont là deux hommes de miséricorde, qui se tiennent devant le Seigneur, * Dominateur de l'univers. √. Ce sont deux oliviers, deux flambeaux allumés devant le Seigneur. Dominateur.

LEÇON V

ILLI intra id tempus reliqua sua bona distribuérunt pauperibus, quo expeditiores ad Dómi-

PENDANT ce temps, ils distribuèrent aux pauvres le reste de leurs biens, afin de pouvoir émigrer vers

num migrare possent, et plures juvarent, a quibus in æterna tabernacula reciperentur. Die décima Terentiánus prætorix co-hórtis præféctus, ad eos missus cum allata Jovis effigie ut eam venerarentur, imperatoris mandatum eis exponit, ut nisi Jovi cultum adhibeant, moriantur. Qui, ut erant orantes, responderunt, se pro Christi fide, quem Deum mente et ore venerabantur, non dubitanter mortem subituros.

℞. Vidi conjunctos viros, habentes splendidas vestes, et Angelus Domini locutus est ad me, dicens : * Isti sunt viri sancti facti amici Dei. †. Vidi Angelum Dei fortem, volantem per medium cælum, voce magna clamantem et dicentem. Isti.

LEÇON VI

AT Terentiánus véritus, ne, si publice interficerentur, pópulus commoveretur ; domi, ubi tunc erant, abscissis eorum capitibus, sexto Kalendas Júlii secreto eos

le Seigneur plus libres de toute attache, et d'augmenter le nombre de ceux qui auraient à les recevoir dans les tabernacles éternels. Le dixième jour, Térentianus, chef de la garde prétorienne, leur fut envoyé, apportant une statue de Jupiter pour la leur faire adorer. Il leur intime l'ordre de l'empereur : ils vont mourir, s'ils n'adorent Jupiter. Eux, tout en priant, répondent que, pour la foi de ce Christ qu'ils adorent comme Dieu de cœur et de bouche, ils sont prêts à subir la mort.

℞. Je vis deux hommes réunis, splendidement vêtus, et l'Ange du Seigneur parla et me dit : * Ce sont des hommes saints, devenus les amis de Dieu. †. Je vis un Ange puissant, volant au milieu du ciel, criant d'une voix forte. Ce sont.

MAIS Térentianus craignit de soulever le peuple par leur exécution publique ; c'est donc dans leur maison, où ils étaient alors, qu'il les fit décapiter et ensevelir secrètement, le

sepeliéndos curávit ; rumorémque sparsit, Joán-nem et Paulum in exsilium ejéctos esse. Verum eórum mors a spirítibus immúndis, qui multórum córpora vexábant, pervulgáta est ; in quibus Terentiáni filius, et ipse opprèssus a dæmone, ad sepúlcrum Mártyrum perdúctus, liberátus est. Quo miraculo et is in Christum crédidit, et ejus pater Terentiánus ; a quo étiam horum beatórum Mártyrum vita scripta esse dicitur.

ꝛ. Tamquam aurum in fornáce probávit éléctos Dóminus, et quasi holocáusti hóstiam accépit illos ; et in témpore erit respéctus illórum, * Quóniam donum et pax est éléctis Dei. ꝥ. Qui confídunt in illum, intél-ligent veritátem : et fi-dèles in dilectióne acqui-éscent illi. Quóniam. Gló-ria Patri. Quóniam.

vingt-six Juin Puis. il répandit le bruit que Jean et Paul avaient été envoyés en exil. Mais leur mort fut divulguée par les esprits impurs qui tourmentaient les corps d'un grand nombre. Parmi ces possédés, se trouva le fils même de Téréntianus ; conduit au tombeau des Martyrs, il y fut délivré. Ce miracle l'amena à croire au Christ, ainsi que son père Téréntianus, qu'on dit avoir écrit lui-même la vie des bienheureux Martyrs.

ꝛ. Le Seigneur a éprouvé ses élus comme l'or dans la fournaise, et comme la victime de l'holocauste il les a reçus, et le temps viendra où ils seront considérés, * Car la paix aussi est un don pour les élus de Dieu. ꝥ. Ceux qui se confient en lui auront l'intelligence de la vérité, et ceux qui seront fidèles dans son amour adhéreront à lui. Car. Gloire. Car.

Pour cette Fête simplifiée :

LEÇON IX

JOANNES et Paulus, fratres Románi, cum facultates a Constantia, Constantini filia, cui pie

LES deux frères Jean et Paul étaient Romains. Ils avaient servi Constance, la fille de Constantin, avec

fidelière servierant, sibi relictas, in Christi pauperes distribuerent, a Juliáno Apóstata in número familiarium suorum invitati, libere negaverunt se apud eum esse velle, qui a Jesu Christo defecisset. Quare præfinitum est eis spatium decem dierum, ut Jovi sacrificare inducerentur; quod scelus patrare cum constantissime recusassent, Terentiáno júdice, abscissis domi capitibus, martyrii palmam meruerunt. Eorum gloriósus éxitus a spirítibus immúndis est pervulgátus, qui multórum vexábant córpora; in quibus Terentiáni filius, et ipse opprèssus a dæmone, ad sepúlcrum Mártyrum liberátus est. Quo miraculo et is in Christum credidit, et ejus pater Terentiánus; a quo étiam horum beatórum Mártyrum vita scripta esse dicitur.

dévouement et fidélité; aussi leur avait-elle laissé de grands biens, dont ils nourrissaient les pauvres du Christ. Invités par Julien l'Apostat à faire partie de ses familiers, ils lui répondirent franchement qu'ils ne voulaient pas vivre chez un homme qui avait renié Jésus-Christ. Alors il leur donna un délai de dix jours pour consentir à sacrifier à Jupiter; comme ils refusaient toujours plus fermement de commettre un tel crime, ils eurent la tête tranchée, dans leur propre maison, sur l'ordre du juge Térentianus et conquièrent ainsi la palme du martyre. Leur glorieuse mort fut divulguée par les esprits impurs qui tourmentaient les corps d'un grand nombre. Parmi ces possédés se trouva le fils même de Térentianus; conduit au tombeau des Martyrs, il y fut délivré. Ce miracle l'amena à croire au Christ, avec son père Térentianus, qu'on dit avoir écrit lui-même la vie de ces bienheureux Martyrs.

Au III^e Nocturne, Homélie sur l'Év. : Atténdice a fermento, au Commun de plusieurs Martyrs (II), p. [149].

77. VIII. Hæc est vera fraternitas, p. [151]

A LAUDES

Ant. 1. Paulus et Joánnes * dixérunt Juliáno : Nos unum Deum cólimus, qui fecit cælum et terram.

Psaumes du Dimanche, p. 17.

2. Paulus et Joánnnes * dixérunt Terentiáno : Si tuus dóminus est Juliánus, habéto pacem cum illo : nobis álius non est, nisi Dóminus Jesus Christus.

3. Joánnnes et Paulus, * agnoscéntes tyránnidem Juliáni, facultátes suas paupéribus erogáre cœpérunt.

4. Sancti spíritus * et ánimæ justórum, hymnum dicite Deo, allelúia.

5. Joánnnes et Paulus * dixérunt ad Gallicánum : Fac votum Deo cæli, et eris victor mélius quam fuísti.

Capitule, Hymne et Verset du Commun de plusieurs Martyrs, p. [139].

Ad Bened. Ant. Isti sunt Sancti, * qui pro Christi amore minas hóminum contempserunt : sancti Mártyres in regno cælórum exsúltant cum Angelis. O quam pretiósa est mors Sanctórum, qui assidue assístunt ante Dóminum, et ab invicem non sunt separáti !

Ant. 1. Paul et Jean dirent à Julien : « Nous n'adorons qu'un Dieu, qui a fait le ciel et la terre. »

2. Paul et Jean dirent à Téréntianus : « Si ton Seigneur est Julien, sois en paix avec lui ; pour nous, il n'en est point d'autre que le Seigneur Jésus-Christ. »

3. Jean et Paul, connaissant la volonté tyrannique de Julien, commencèrent à distribuer leurs biens aux pauvres.

4. Esprits des saints et âmes des justes, dites un hymne à Dieu, alléluia.

5. Jean et Paul dirent à Gallicanus : « Fais un vœu au Dieu du ciel et tu seras vainqueur, mieux que tu ne l'as été ».

A Bénéd. Ant. Voilà les Saints qui pour l'amour du Christ ont méprisé les menaces des hommes ; les saints Martyrs, au royaume des cieus, exultent avec les Anges. Oh ! qu'elle est précieuse la mort de ces Saints qui se tiennent sans cesse en présence du Seigneur et qui n'ont point été séparés !

Oraison

QUÆSUMUS, omnipotens Deus : ut nos geminata lætítia hodiernæ festivitátis excípiat, quæ de beatórum Joánnis et Pauli glorificatióne procedit ; quos éadem fides et pássio vere fecit esse germános. Per Dóminum.

NOUS vous demandons, Dieu tout-puissant, d'entrer dans la double joie de ce jour de fête, qui prend sa source dans la glorification des Bienheureux Jean et Paul, que la même foi et le même martyre ont rendus vraiment frères. Par Notre Seigneur.

Mémoire du jour dans l'Octave de S. Jean. Ant. Apértum est. *ÿ.* Iste puer, p. 202.

AUX II^{es} VÊPRES

Antiennes des Laudes, Psaumes du Dimanche, p. 62, en remplaçant le dernier par le Ps. 115 : Confísus sum, p. [142].

Capitule, Hymne et Verset, du Commun de plusieurs Martyrs, à la suite, p. [142].

ÿ. Exsultábunt Sancti in glória. *ÿ.* Lætabúntur in cubílibus suis.

Ad Magnif. Ant. Isti sunt * duæ olívæ, et duo candelábra lucéntia ante Dóminum ; habent potestátem cláudere cælum núbibus et aperíre portas ejus, quia línguæ eórum claves cæli factæ sunt.

ÿ. Les Saints exulteront dans la gloire. *ÿ.* Ils se réjouiront sur leurs lits de repos.

A Magnif. Ant. Ce sont deux oliviers ; deux flambeaux qui brillent devant le Seigneur ; ils ont le pouvoir de fermer le ciel aux nuages¹ et d'en ouvrir les portes, car leurs paroles sont devenues les clefs du ciel.

1. Pour empêcher la pluie de tomber. Tel est le sens du passage de l'Apocalypse 11, 4, auquel sont empruntés : et le début de cette Antienne, et le symbole des deux témoins figurant ici Jean et Paul, dont la prière a le pouvoir, comme celle des deux témoins, de fermer ou d'ouvrir le ciel, c'est-à-dire d'attirer sur la terre malédiction ou bénédiction.

Mémoire du jour suivant, dans l'octave de Saint Jean :

Ant. Ingresso * Zacharia templum Dómini, apparuit ei Gábríel Angelus stans a dextris altáris incénsi.

ÿ. Fuit homo missus a Deo. ʀ. Cui nomen erat Joáannes.

Ant. Comme Zacharie était entré dans le temple, l'ange Gabriel lui apparut, se tenant à droite de l'autel des parfums.

ÿ. Il y eut un homme envoyé de Dieu. ʀ. Dont le nom était Jean.

Mais si, aujourd'hui, on ne fait pas l'Office de l'Octave, on dit :

Ant. Puer * qui natus est nobis, plus quam prophéta est : hic est enim, de quo Salvátor ait : Inter natos mulierum non surrexit major Joáanne Baptísta.

ÿ. Iste puer magnus coram Dómino. ʀ. Nam et manus ejus cum ipso est.

Ant. L'enfant qui nous est né est plus qu'un prophète, car c'est lui dont le Sauveur a dit : Parmi les fils des femmes il ne s'en est pas élevé de plus grand que Jean le Baptiste.

ÿ. Cet enfant est grand devant le Seigneur. ʀ. Car la main du Seigneur est avec lui.

Oraison

DEUS, qui præséntem diem honorábilem nobis in beáti Joánnis nativitate fecisti : da pópulis tuis spirituálium grátiam gaudiórum ; et ómnium fidélium mentes dirige in viam salutis æternæ. Per Dóminum.

O DIEU, qui nous faites honorer en ce jour la nativité du bienheureux Jean, donnez à votre peuple la grâce des joies spirituelles, et dirigez les âmes de tous vos fidèles dans la voie du salut éternel. Par Notre Seigneur.

*Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à vous!*

Les 20 premières pages de ce PDF donne un aperçu de la qualité, *bonne ou mauvaise*, de l'édition papier. La qualité dépend du livre original dont nous nous sommes servi pour produire le fac-similé (*texte numérisé*).

Il est possible de commander l'édition papier à prix abordable en visitant le site :

canadienfrancais.org

Plusieurs autres livres sont également disponibles sur le même site, toujours à prix abordable.

Cet ouvrage est dans le domaine public.

Année 2020
canadienfrancais.org